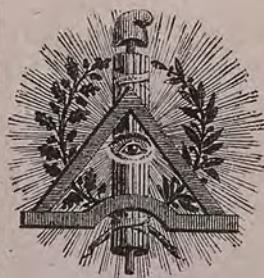


FACÉTIES

RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU



THE FORTY EIGHT

THE FORTY EIGHT

THE

84

La Rose
anglois -

Paris vient d'établir, sous les auspices et sous direction de M. Bourdon, une maison d'édition, sous le titre de collège municipal. Ensuite, la morale, la constitution et la loi, les calculs, l'angle, la tenue, la tenue des livres, et au commencement de commerce ; éléments économiques, éléments de littérature, les langues étrangères, et d'histoire naturelle, les langues étrangères, et d'histoire, dessin, géométrie, danse, escrime, etc. et anglaise, belles-lettres, histoire, géographie et astronomie, géologie, minéralogie, chimie, physique, etc. Le prix de la pension est de 600 livres ; les frais des citoyens tués au siège de la Basses-Terre, seraient régis gratuitement, dans ce lycée national.

En sieur Favanne, se distant commissaire strict saint-André-des-Arcs, homme sans cicatrice, sans profession, connu, berne et bas, mais même de l'assemblée générale ; bas-œurs fois éconduit, non seulement des concierges, sans profession, connu, berne et bas, mais même de l'assemblée générale ; bas-

, me
seurs
icille
istre
n si
men
, set
ms d
e pr
tio
dhe
ne e
et d
gle
han
nor
on
z.
atic
dre
Par



LE PARC AUX CERFS.

LE PARCAU CERF,
ou
L'ORIGINE
DE L'AFFREUX DÉFICIT,
SECONDE ÉDITION,

Revue, corrigée, et considérablement augmentée.



A PARIS.
L'AN DEUXIÈME DE LA LIBERTÉ 1790.

ALFRED HANNAH

MISSION

THEOLOGICAL LIBRARY

LOVETT LIBRARIES

PRINTED IN U.S.A. BY THE AMERICAN PRESS

31844

LOVETT LIBRARIES IN THE AMERICAN PRESS

AVANT-PROPOS.

LA marquise de Pompadour avoit une fille extraordinairement aimable , élevée à l'Assomption , avec le train d'une princesse , et qu'elle destinoit au duc de Fronsac , présentement duc de Richelieu. Elle la perdit avant d'avoir pu conclure ce mariage , qui auroit eu lieu malgré la résistance du maréchal , trop ambitieux pour s'exposer à perdre les bonnes graces d'une femme toute puissante , et qui pardonna rarement à ceux qui eurent l'imprudence de mériter sa haine. Sa douleur fut d'autant plus grande , qu'en proie à une incommodité dégoûtante , qui avoit obligé Louis XV à se servir de sa couche , elle avoit , s'il faut en croire quelques personnes initiées dans les mystères amoureux du dernier règne , espéré qu'elle la remplaceroit à la cour ; elle savoit que l'inceste , loin d'effrayer le bon prince , seroit au contraire , pour lui , un aiguillon de volupté. Heureusement pour son ambition , elle s'avisa de vouloir être la surintendante de ses plaisirs , en lui créant une espèce de séraïf composé de beautés neuves et inconnues. Telle fut l'origine du Parc au Cerf , gouffre de l'innocence et de l'ingénuité , où vint , dès l'année 1755 , s'engloutir une foule de victimes qui , rendues ensuite à la société , y rapporterent la corruption , le goût de la débauche et tous les vices dont elles s'étoient nécessairement infectées dans le commerce des agens infâmes d'un lieu aussi abominable.

Indépendamment du tort irréparable que cette horrible institution a fait aux mœurs , il est effrayant de calculer l'argent immense qu'elle a coûté à l'état. En effet , qui pourroit additionner au juste les frais de cette chaîne d'entremetteurs de toute espèce , en chef et en sous-ordre , s'agitant sans cesse pour découvrir et aller relancer jusqu'aux extrémités du royaume les objets de leurs recherches , pour les emmener à Versailles , les décrasser , les habiller , les parfumer ,

et leur procurer tous les moyens de séduction que l'art peut ajouter ? Qu'on y joigne les sommes accordées à celles qui , n'ayant pas eu le bonheur d'éveiller les sens engourdis du sultan , ne devoient pas moins être dédommagées de leur servitude , de leur discréption , et sur-tout de ses mépris ; les récompenses dues aux nymphes fortunées , pour avoir quelques instans reçu le monarque dans leurs bras , et fait circuler le feu de l'amour dans les veines dépravées ; enfin , les engagemens sacrés pris envers les sultanes portant dans leurs flancs le fruit précieux de leur fécondité ; et l'on se convaincra qu'il n'en est aucune , l'une portant l'autre , qui n'ait été une charge d'un million pour l'état . Or , qu'il en ait passé seulement deux chaque semaine par cette piscine , c'es-à-dire , mille en dix ans , l'on trouvera un capital d'un milliard ; encore ne comprendrons-nous pas dans cet affreux total l'entretien indispensable de tous les enfans prénus de ces accouplements clandestins .

LE PARC AU CERF ,
OU
L'ORIGINE
DE L'AFFREUX DÉFICIT.

MADEMOISELLE DE CHAROLOIS.

MADÉMOISELLE DE CHAROLOIS étoit fille de madame la grande duchesse de Toscanne , et sœur du duc de Bourbon. Faite pour les plaisirs , belle , aimable , d'une sensibilité étonnante , qui la porta nécessairement du côté de l'amour , elle eut une foule d'amans , et fit des enfans , presque chaque année , avec si peu de mystere , que tous ceux qui demeuroient à Versailles , d'accord là-dessus , envoyoient savoir de ses nouvelles pendant les six semaines d'usage. C'est d'elle qu'un jour un Suisse , encore peu accoutumé à cela , répondit à ceux qui venoient : « La princesse se porte aussi bien que son état le permet , et l'enfant aussi ». Elle a passé pour avoir épousé en secret le prince de Dombes ,

(6)

tué depuis par le duc de Coigny d'aujourd'hui ,
qui voulut venger la mort de son pere le ma-
réchal.

M A D E M O I S E L L E D E S E N S .

Mademoiselle de Sens , sa sœur , entre plu-
sieurs amans , eut en titre le comte de Maule-
vrier-Langeron : elle étoit voluptueuse , mais
décente , et sachant se respecter .

M A D E M O I S E L L E D E C L E R M O N T .

Mademoiselle de Clermont , sa sœur égale-
ment , aimait le comte de Melun , qui fut tué à la
chasse par une bête fauve dans le bois de Boulo-
gne. Elle étoit d'un caractere si indolent , que
madame la grande-duchesse demanda plaisir-
ment , en apprenant cette nouvelle : « Cet ac-
cident a-t-il causé quelqu'émotion à ma fille ? »

L A C O M T E S S E D E T O U L O U S E .

C'étoit une dévote , mais de celles qui ne sont
pas les ennemis des plaisirs permis : elle étoit
de la famille de Noailles. Spirituelle , sage ; ce
fut elle qui mit , en quelque sorte , Louis XV
dans le monde , en lui inspirant de la hardiesse ,
et en lui enseignant à s'exprimer facilement et
avec grace. Le duc et le marquis d'Antin étoient
ses enfans du premier lit ; et on peut dire qu'elle
n'oublia point leur fortune dans les fréquentes

parties de plaisir que le roi alloit faire à Ram-bouillet, cette jolie terre où ce prince alloit avec le comte de Toulouse se délasser des fatigues d'une cour importune, d'une grandeur dont le poids l'accabloit. C'est elle et mademoiselle de Charolois qui imaginerent ces soupers divins qu'on faisoit dans les réduits délicieux, accessibles aux seuls confidens, et désignés, avec raison, sous le nom de petits appartemens. Louis XV en fit pratiquer dans ses différens palais. Sans être absolument séparés des appartemens de représentation, il n'y avoit cependant de communication que ce qu'il en falloit nécessairement pour le service. Une porte secrète, construite dans la chambre à coucher du roi, lui donnoit la facilité de s'y rendre quand il le jugeoit à propos. Les artistes y avoient épousé toutes les ressources de leur génie pour la commodité des distributions, l'élégance des ameublemens, les recherches les plus fines du luxe et de la galanterie. Egalement destinés aux plaisirs de la table et à ceux de l'amour, on n'y admettoit que les courtisans des deux sexes, assez corrompus pour être les compagnons de débauches de leur maître, assez vils pour en rester les simples témoins. En voici une description allégorique qu'on trouve dans un ouvrage fait pour dépayser les lecteurs :

« C'étoit un petit temple où l'on célébroit fréquemment des fêtes nocturnes en l'honneur de

Bacchus et de Vénus. Le Sophi (1) en étoit grand-prêtre , Retime (2) la grande-prêtresse ; le reste de la troupe sacrée étoit composé de femmes aimables et de courtisans galans , dignes d'être initiés à ces mystères. Là , par quantité de libations , et par différentes hymnes en l'honneur de Bacchus , on tâchoit de se le rendre favorable auprès de la déesse de Cythere , à laquelle ensuite on faisoit de temps en temps de précieuses offrandes. Les libations se faisoient avec les vins les plus rares ; les mets les plus recherchés étoient les victimes. Souvent même , et c'étoit aux jours les plus solennels , ces mets étoient préparés par les mains du grand-prêtre. Comus étoit l'ordonnateur de ces fêtes , Comus y présidoit ; il n'étoit permis à personne , à aucun esclave d'oser troubler ces augustes cérémonies , ni d'entrer dans l'intérieur du temple , qu'au moment où les prêtres et les prêtresses , comblés enfin des faveurs divines , tomboient dans une extase dont la plénitude prouvoit la grandeur de leur zèle et annonçoit la présence des dieux. Alors tout étoit consommé ; on enlevoit avec respect ces favoris des dieux , et l'on fermoit les portes du temple

Il y avoit certains jours de l'année qui n'étoient consacrés qu'au dieu Bacchus , et dont les honneurs se faisoient par Comus particulièrement.

(1) Le Roi.

(2) La comtesse de Mailly.

Ces jours , qu'on peut appeller les petites fêtes , étoient ceux où le grand-prêtre admettoit dans le temple Sévagi (1) , Fatmé (2) Zélide (3) et quelques autres , aux yeux desquels , comme profanes , on ne célébroit que les petits mystères. En effet , loin de mériter d'être du nombre fortuné à qui les fonctions importantes et essentielles du culte étoient confiées , à peine étoient-ils du peu dont on vouloit bien leur faire part ».

FILION DE VILLEMUR.

Ce fermier général épousa une belle femme , qui ne sortit du couvent que pour aller à l'église. Comme il l'aimoit passionnément , il ne voulut point absolument attendre la nuit , et il profita si bien des instans , qu'il l'emmena dans un cabinet où il l'enivra de volupté. Le lendemain , voulant mettre son caleçon , qui étoit de fine toile de Hollande , il s'aperçut qu'il étoit tout taché de f... ; il se prépara à en changer , mais sa femme l'en empêcha en lui disant : « Va , va , mon ami , sois tranquille , ce n'est rien quis cela ; j'en ai eu autant plus de cent fois sur ma chemise , un peu d'eau ma suffi pour empêcher que la supérieure de mon couvent ne s'avisât d'y trouver

(1) Ce comte de Toulouse.

(2) La comtesse de Toulouse.

(3) Mademoiselle de Charolois.

(10)

à redire ». Dût-il rire , lui sur-tout qui étoit vain ; fier , et d'une abition démesurée ?

L A D U C H E S S E D E B E R R Y .

Cette princesse , digne fille du Régent , eut d'abord pour amant le beau et vigoureux Laffage , puis Biron , la Rochefoucault , le comte d'Uzés , et cent et cent autres qu'on ne sauroit nommer , persuadée même que les princes , malgré leur orgueil , sont tous paitris du même limon ; elle ne dédaigna pas l'humble Bouvaret qu'elle fit maître de sa garde-robe : la chronique scandaleuse de la régence assure même que , plus d'une fois , en bonne fille Tartare , elle partagea la couche de son libidineux pere , qui adoroit ses mains qui étoient superbes : du reste , elle mourut au Luxembourg d'une belle et bonne V....

L A P R I N C E S S E D E C A R I G N A N .

C'étoit la maîtresse du foible et ambitieux cardinal de Fleury , qui avoit la lâcheté de déposer tous les secrets de l'état dans son sein , et de ne rien faire que par ses conseils et par ceux de l'abbé Couturier et du fidele Barjac . Elle ne l'aimoit , comme on doit bien le penser , et ainsi que doivent toujours le croire les ministres de la faveur , uniquement que par la raison toute-puissante qu'il étoit premier ministre

d'une monarchie redoutable , plus roi que le roi même , et le distributeur absolu des graces . Altiere , ambitieuse , c'est à elle , c'est à ce monstre indigne du nom respectable qu'elle portoit , que la malheureuse France doit les premiers désordres auxquels Louis XV s'est porté dans tout le cours de son regne ; elle engagea le vil ex-évêque de Fréjus , qui craignoit d'être déplacé , à chercher quelque syrene capable d'inspirer de l'amour au jeune monarque ; syrene , cependant , qui , satisfaite du département des plaisirs , abandonna celui des finances et des affaires à son éminence .

L' A B B É C O U T U R I E R .

Cet abbé , moliniste outré , étoit supérieur du séminaire de Saint-Sulpice , et sans être le confesseur en titre du cardinal de Fleury , dirigeoit en grand sa conscience , qui avoit souvent besoin d'être rassurée contre les cabales qu'on forma plus d'une fois pour le culbuter d'une place où il est inoui qu'un homme de soixante-treize ans soit parvenu et ait réparé la plus grande partie des maux qui nous affligeoient . Grossier , sans usage du monde , sous un air de balourdise , il avoit eu assez de dextérité pour manier l'esprit de son pénitent , de maniere que , sans avoir la feuille des bénéfices , il étoit réellement à la tête du département des affaires ecclésiastiques , et distribuoit toutes les

graces efficaces de l'église. Le chef couvert d'un vaste chapeau dont les ailes rabattues ombrageoient ses larges épaules , en rabat blanc , en soutane de bure , il voyoit sans cesse , d'un air dédaigneux , son antichambre remplie des plus grands seigneurs du royaume , et sa maison étoit devenue la pépiniere de tous les abbés de qualité qui aspiroient à la prélature ou à l'obtentio[n] des bons bénéfices.

B A R J A C.

Cet homme étoit valet-de-chambre du cardinal , par conséquent le ministre de ses plaisirs , et le confident de ses peines et de ses embarras , qui n'étoient pas petits. Il connoissoit à merveille les foibles de son maître , et savoit les saisir. Ce fut lui qui , peu de temps avant sa mort , eut la galanterie recherchée de le faire , un jour des rois , souper avec douze convives de la cour , hommes et femmes , plus âgés que lui ; de sorte que , comme le plus jeune , il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation aussi fine et aussi soutenue , Barjac ne pouvoit manquer d'être très-avant dans la faveur de son éminence. Il étoit , en effet , le canal de toutes les graces intérieures , et principalement de celles de la finance , dont une partie refluoit sur lui , tellement qu'il se trouva extraordinairement riche au décès de son maître.

LA COMTESSE DE MAILLY.

La comtesse de Mailly, fille du marquis de Nelse, et amie sincere de madame la comtesse de Toulouse, fut d'abord dame du palais de l'indolente Marie Leczinka, à qui son confesseur, gagné par Fleury, avoit eu la scélérité de persuader qu'ayant donné un héritier au trône et des princesses pour en être l'éducation, elle feroit une chose agréable à Dieu en exerçant désormais la plus excellente des vertus, la chasteté, et en se servant, de temps en temps, de voluptés charnelles qui ont coutume de courber notre ame vers la terre, au lieu de l'élever au ciel, notre véritable patrie (1). Elle avoit à-peu-près trente cinq ans lorsque le cardinal chargea le duc de Richelieu de la proposer au roi. Elle n'étoit point belle, ni jolie; son regard même étoit extrêmement dur, mais deux grands yeux noirs bien fendus, très-vifs, des sourcils bruns et épais, un son de voix voluptueux, une démarche délibérée et lascive, valoient bien la gorge la plus belle, les bras, les mieux arrondis, la noblesse, les graces, tous les attraits

(1) Le roi, un peu échauffé, s'étant présenté chez la reine, elle le reçut si durement qu'elle blessa son amour-propre : il jura que de sa vie il ne coucheroit avec elle.

enfin de cent beautés de la cour. Que dis-je ! elle leur fut toujours supérieure par les qualités du cœur , si préférables aux charmes de la figure , qui ne dure qu'un instant , que mille accidens peuvent altérer , rendre affreuse. Enjouée , d'une humeur égale , spirituelle , pleine de probité , caressante , faite pour aimer , généreuse , compatissante , aimant à rendre service , nullement ambitieuse , elle joignoit encore un talent qui suppléa à bien des agréments , l'art de la toilette , qu'elle possédoit au suprême degré , et que ses rivales tenterent vainement d'imiter.

Lorsqu'il fut arrêté qu'elle feroit tout ce qui seroit en son pouvoir pour captiver le jeune monarque , Richelieu fit plusieurs fois rouler adroitement l'entretien sur le comte de la reine , sur le vuide que son indifférence laissoit dans son cœur , sur la nécessité de remplacer une passion par une autre , enfin il le fit convenir que l'amour étoit la consolation de tous les hommes , et principalement des grands princes , obligés , malgré eux , de charmer les soins du trône.

Une entrevue avec madame de Mailly fut la suite de ces conversations dangereuses ; mais malgré l'ardeur que devoit lui donner son âge , malgré la fougue de son tempéramment , malgré la longue privation où il avoit vécu depuis la rupture avec son épouse , elle fut infructueuse ; la timidité avoit tellement glacé les sens du roi , que la comtesse désespérée , se plaignit

amérement du peu d'impression qu'elle avoit faite. On eut de la peine à la déterminer à un second tête-à-tête; à la fin, l'amour sincere qu'elle avoit conçu, lui fit sentir qu'il falloit oublier le monarque, pour ne s'occuper que de l'homme.

La docilité du jeune prince, à revenir à elle, l'encouragea singulièrement. Persuadée qu'il ne falloit qu'assaillir pour triompher, elle se permit, par dégré, des agaceries, plus ou moins vives, auxquelles succéderent les moyens extrêmes des courtisannes les plus dévergondées. Ses attouchemens furent un talisman si heureux, que l'amant, reprenant ses droits dès l'instant même, se livra à des emportemeus que la contrainte, qu'il avoit éprouvée, pouvoit seule faire excuser. Quand cette scène libidineuse fut finie, madame de Mailly, enchantée de la vigueur de son vainqueur, sortit dans le désordre amoureux où elle étoit encore; et se représentant aux auteurs de l'ineffable volupté qu'elle avoit goûtée, elle ne leur dit autre chose, quelle que fut leur curiosité d'apprendre ce qui s'étoit passé: « Voyez donc, je vous en prie, comme ce paillard m'a accommodée »!

Il en est des rois comme des simples individus qui leur obéissent, il n'y a que le premier pas qui coûte. Louis XV ayant fait celui dont on vient de parler, ne se souvint bientôt plus qu'il commettoit un double adulterre; tout entier

à sa passion, dédaignant de donner à sa maîtresse des rendez-vous secrets, ainsi qu'il l'avoit pratiqué jusques-là, il méprisa ces ménagemens que les souverains doivent à leurs peuples, sur lesquels le mauvais exemple des princes fait toujours une impression dangereuse, et ne fit plus aucun mystere de ses désordres. Les courtisans, cette peste publique, en firent hautement la matiere de leurs conversations indécentes ; la reine même en fut informée dans le plus grands détail ; mais au lieu de tenter son époux, qui l'estimoit enore, l'ascendant qu'elle avoit eu si long-temps sur son esprit, elle eut l'imprudence de se contenter d'en gémir aux pieds des autels.

Cette premiere passion du roi peu fournir au philosophe un tableau frappant des cours dans un siecle corrompu. Le comte de Mailly qui se souciolet fort peu de sa femme, avec laquelle il ne couchoit que rarement avant que sa majesté ne s'attachât à elle, s'avisa de trouver mauvais qu'elle commit une infidélité ; pour réponse, on lui défendit d'avoir avec elle aucun commerce, sous peine de pourrir dans les infâmes cachots de Ham, en Picardie : assez sage pour se taire, il se retira chez lui, où il plaignit la France d'être obligée d'obéir à un homme qui de pere de ses sujets ne tarderoit pas à en devenir le fléau. Le moyen de ne pas le penser après un pareil acte de tyrannie ! Le marquis de Nelse, de son côté, feignit aussi

aussi de critiquer la conduite de sa fille : on lui ferma la bouche , en lui donnant l'argent dont on savoit qu'il avoit besoin pour raccommoder ses affaires qui étoient dans le plus mauvais ordre. D'un autre , le cardinal , fauteur des erreurs de son auguste pupille , ayant poussé l'hypocrisie jusqu'à vouloir lui faire des remontrances : « je vous ai abandonné la conduite de mon royaume , lui répondit aigrement le roi , j'espere que vous me laisserez le maître de la mienne..... » Ces mots , malgré leur sécheresse , furent aussi-tôt divulgées dans tous les cercles par ses émissaires ; mais si ceux-ci , en le disculpant en quelque sorte , le transporterent de la joie la plus vive , il n'en fut pas de même des peuples , plus instruits qu'on ne le croit dans les cours , de tout ce qui concerne leurs véritables intérêts. On s'étoit flatté qu'une maîtresse opéreroit quelque révolution dans le ministere ; s'apercevant facilement que cela ne servoit , au contraire , qu'à mieux affirmer l'autorité de son éminence , on cessa de regarder de bon œil la passion du monarque. On la fit passer aux yeux du public pour un commerce horrible , abominable , et qui ne manqueroit point d'attirer le courroux du ciel sur le royaume ; on fit des vers satyriques , et , comme c'est l'usage , on chanta des couplets licentieux où l'on maltraita également l'amant et l'amante.

Cependant , le rôle de la comtesse , qu'elle jouoit à ce qu'on assure pour la premiere fois , étoit d'autant plus excusable ainsi qu'on l'a dit plus haut , qu'elle aimoit véritablement Louis XV , qu'elle fut toujours plus attachée à la personne qu'au diadème , qu'elle ne demanda jamais aucune grace , soit pour elle , soit pour ses parens , et qu'elle sortit de la cour aussi pauvre qu'elle y étoit entrée. On lui reproche néanmoins , et avec raison , d'avoir entraîné le roi dans ces orgies crapuleuses auxquelles il s'est livré depuis sans aucune pudeur ; d'avoir sur-tout seconde par ses éloges son goût pour faire la cuisine , genre de divertissement , sinon condamnable dans le souverain d'un grand empire , du moins très facheux en ce qu'il annonce une ame peu accoutumée à s'occuper d'idées grandes et sublimes.

Supplantée ensuite par la marquise de la Tournelle , sa sœur , la comtesse de Mailly apprit sa disgrâce avec une douleur d'autant plus violente qu'elle avoit aimé de meilleure foi ; mais telle que la duchesse de la Valliere , la religion , dernière ressource des ames trop teudres , lui offrit de la consolation. Le pere Renaud , de l'oratoire , étoit renommé pour la prédication ; notre nouvelle Magdeleine fut l'entendre. Doué d'une belle physionomie , d'un son de voix enchanteur , d'une éloquence ferme et séduisante à la fois , il porta la grace

dans un cœur ulcéré , son zèle la fit rentrer en elle-même , et les fréquens entretiens d'un directeur aussi insinuant rétablirent non-seulement le calme dans son ame , mais on vit cette fameuse comtesse , jadis vétue si suberbement , sans cesse occupée uniquement de plaisirs de toute espece , fréquenter assidument les églises , se mettre avec autant de simplicité que les femmes du commun , et ne s'en faire distinguer que par son parfait recueillement , sa profonde modestie , ses larmes sincères et sa douceur étonnante à supporter , sans la moindre colere , les huées , quelquefois les cruelles injures , de la multitude qui la regardoit à tort comme l'unique cause des calamités publiques ; l'on peut assurer qu'elle fut alors plus admirée , plus respectée même , des vrais appréciateurs des choses qu'elle ne l'avoit jamais été dans tout l'éclat de sa faveur . Madame la comtesse de Toulouse en donna la preuve la plus complete . D'autant plus sensible à sa disgrâce que sa conduite ne la lui avoit point méritée , cette princesse , son ancienne amie , l'accueillit chez elle , et la logea , pendant plus d'un an dans son palais du Luxembourg , provoquant ainsi généreusement l'animadversion du monarque , qui n'eut pas la force de lui montrer le ressentiment qu'il éprouvoit intérieurement de son procédé ; reproche tacite de la dureté qu'il lui avoit témoignée .

En perdant les bonnes graces de sa majesté , madame de Mailly parut perdre aussi celle de

sa maîtresse puisqu'on lui ôta sa place de dame du palais , c'est-à-dire qu'on l'éloigna de la reine dans le moment précisément où elle se rendoit digne de l'approcher par la régularité de ses mœurs et par une piété exemplaire.

Dans la suite , Louis XV lui assura environ quarante mille livres de rente , lui donna un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre , et enjoignit qu'on payât ses dettes , montant à peu-près à sept cents soixante-cinq mille francs , somme qui , bien que trop considérable pour l'état , qui ne doit point payer les débauches de son premier citoyen , paroîtra encore bien modique , si l'on fait attention qu'elle n'a jamais tiré aucun avantage de sa faveur , et que durant cet intervalle , elle ne jouissoit que d'environ vingt-cinq mille livres de rente , qui , à beaucoup près , ne suffiroient point pour la dépense qu'elle étoit obligée de faire à la cour. Le paiement des sept cents soixante-cinq mille francs fut assigné sur les revenus des fermes , mais , malgré les ordres réitérés du roi , les fripons qui furent chargés de la distribution des fonds , non contens de faire indignement languir les malheureux créanciers , ont eu encore la lâcheté de les frustrer de la plus grande partie de leurs créances.

M A D A M E D E V I N T I M I L L E .

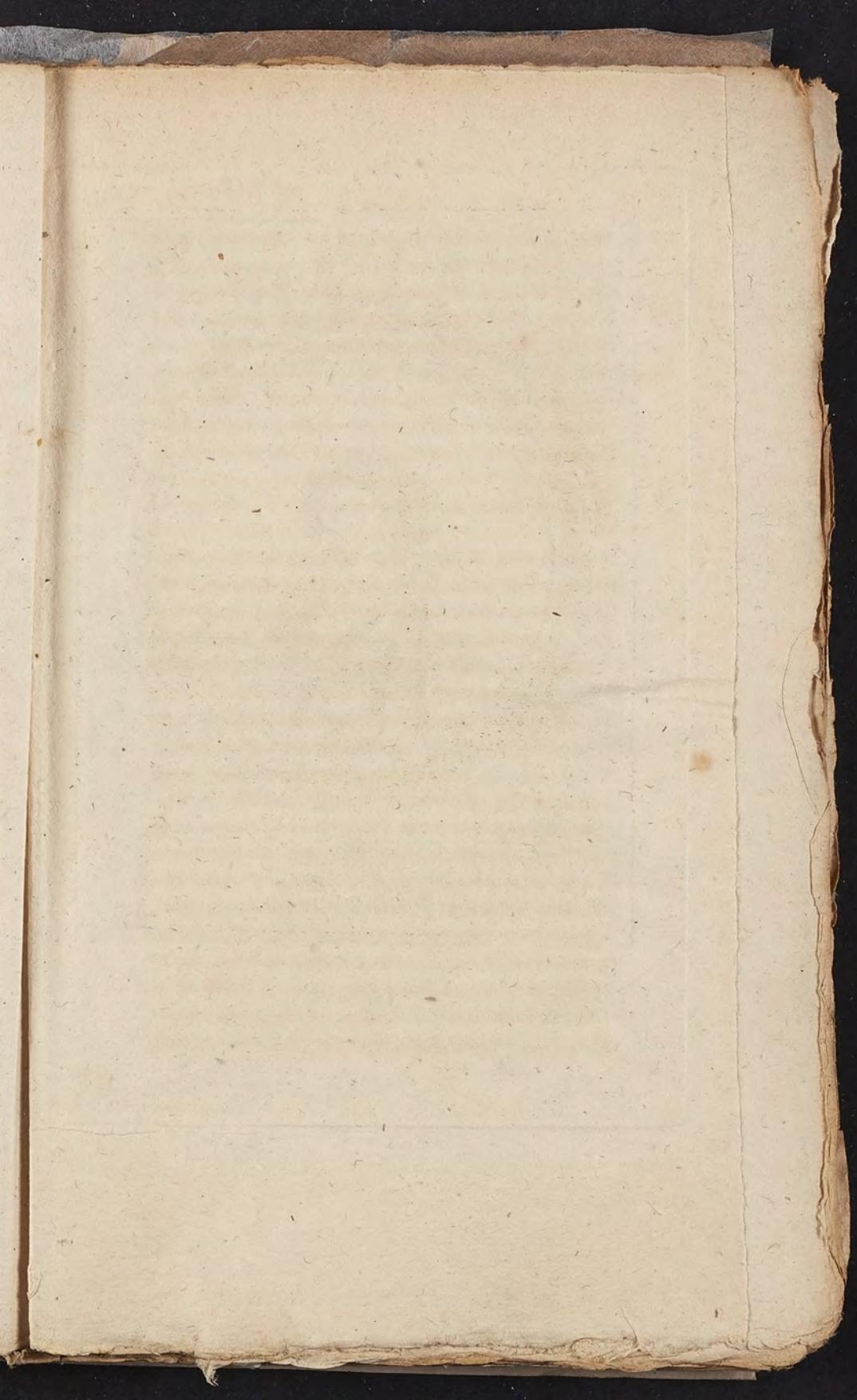
La comtesse de Mailly trouva dans sa passion

la punition du scandale, toujours grand dans la société, d'avoir souillé la couche nuptiale. Sa majesté, qui l'estimoit plus qu'il ne l'aimoit, n'étant plus contenue par aucun frein, par aucune pudeur, donna l'essor à tous ses desirs; l'inceste ne l'effraya pas. Sa maîtresse avoit une sœur, mariée à M. de Vintimille; celle-ci, aussi grande que son ainée, n'avoit de plus qu'elle, du côté des attraits, que le vif éclat de la jeunesse; mais pour de l'esprit, elle en possédoit infiniment davantage, et ne tarda point à s'en servir, pour tâcher de supplanter sa sœur et captiver le monarque capricieux. Tous ceux qui la connoissoient, redouterent bientôt son pouvoir. Elle étoit altiere, haute, entreprenante, envieuse, vindicative, aimant à gouverner et à se faire craindre, ayant peu d'amis, peu propre à en acquérir, ne pensant qu'à ses intérêts, n'ayant d'autre but que de tirer parti de la foiblesse de son esclave, et certes, malgré ses vices, elle auroit réussi, si la mort, cette déesse impitoyable qui ne ménage pas plus les grands que les petits, ne l'eut point arrêté au milieu de sa carrière. Elle mourut en couches, non sans soupçon d'avoir été empoisonnée. Sa perte inopinée causa des larmes à Louis XV. Sa sœur, qu'il avoit toujours conservée pour la forme, et afin de cacher son nouvel attachement, y mêla les siennes, et regretta sincèrement sa rivale. Celle-ci a laissé un fils, aujourd'hui comte du Luc, la vive image du roi, qui l'a

toujours aimé tendrement , et que les singes de Vrsailles ont appellé le demi-Louis , pour perpétuer la mémoire de l'anecdote.

L A D U C H E S S E D E L A U R A G A I S .

La duchesse de Lauragais , la plus jeune des sœurs de la comtesse de Mailly , étoit d'une grande taille , mais mal prise , et d'un embon-point , favorable aux attouchemens. Elle avoit la gorge ferme et élastique , les fesses rebondies , du reste une figure commune , grosse réjouie , sans agrémens , sans gentillesse dans la société. Suivant le rapport de plusieurs des confidens des voluptés secrètes du prince , Louis le Bien Aimé , par un de ces rafinemens de débauche que la luxure inspire quelquefois aux plus simples particuliers , desira un jour coucher entre les deux sœurs , dont les corps devoient , disoit-il , ainsi que leur esprit , offrir un contraste parfait. Madame de Mailly , quoiqu'instruite , par une triste expérience , du danger de faire connoître ses sœurs au roi , en avoit cependant un besoin extrême pour la seconder dans le pénible emploi d'amuser l'homme le plus aimable et souvent le plus ennuyé de son royaume ; elle se prêta donc au caprice de son amant ; mais si la duchesse de Lauragais lui fit quelquefois goûter la nuit des plaisirs que ne pouroit lui procurer sa sœur , maigre , sèche , et n'ayant , pour ainsi dire , que la peau sur les os , celui-ci ,





*La Duchesse
De Chateauroux*

dans le jour, repronoit ses droits , et bientôt le roi se dégoûta d'une jouissance purement matérielle. La duchesse de Châteauroux la fit dans la suite nommer dame d'atour de madame la dauphine , lorsque le duc de Lauraguais alla chercher cette princesse dans l'isle des Faisans , où les officiers du roi d'Espagne la lui remirent entre les mains ; honneur brigué vainement par les plus grands seigneurs du royaume.

LA MARQUISE DE LA TOURNELLE.

Il n'en fut pas de même de la marquise de la Tournelle , la quatrième de cette maison de Nesle , où les filles semblerent avoir pour apanage de partager la couche de Louis XV . Blanche comme la neige , d'une jolie figure , d'une taille élégante , d'un maintien noble et fier , son regard piquant frappa le roi , et son manegeacheva le reste. Quoiqu'elle n'eut pas fait grand bruit depuis son veuvage , elle ne s'étoit pas plutôt vue à la cour , qu'elle avoit fondé les plus grandes espérances , et cela , avec d'autant plus de raison , qu'elle étoit vraiment plus capable qu'aucune de ses sœurs de faire valoir ses charmes , de profiter de la plus légère de leurs erreurs , D'ailleurs , que ne pouvoit-elle pas tenter sous un guide tel que le duc de Richelieu , qui , rassasié de sa possession , ne fut point du tout fâché de trouver cette occasion de s'en débarrasser et de faire payer

ses plaisirs au monarque , lequel , par parenthèse , a souvent eu le désagrément de ne jouir que le dernier des objets qu'il croyoit les plus dignes de son auguste tendresse ? en effet , ce courtisan fin et délié , que l'ambition alors commençoit à dominer impérieusement , étoit un de ceux qui se flattoient de pouvoir gouverner sa majesté après la mort du cardinal de Fleury : mais , n'étant pas encore assez puissant pour écarter ses nombreux concurrens , il sentoit qu'il lui falloit le crédit d'une favorite. La marquise de la Tournelle lui convenant donc infiniment davantage que la comtesse de Mailly , il la choisit , l'instruisit à fond , devint l'ame de ses conseils , et la dirigea dans toutes ses démarches.

Dès qu'elle s'apperçut qu'elle avoit blessé l'ame de son maître , qui alloit bientôt devenir son esclave , elle lui tint adroitemment rigueur afin d'augmenter ses désirs jusqu'à ce qu'elle eut fait son traité et obtenu les conditions qu'elle exigeoit. La premiere fut que madame de Mailly seroit renvoyée publiquement ; quel coup pour une femme sensible qui n'avoit jamais vu qu'un ami chéri dans son roi ! la seconde que son nom de marquise de la Tournelle seroit converti en celui de duchesse de Chateauroux avec les honneurs et les distinctions de cette dignité ; la troisième qu'on lui feroit un sort convenable à son rang , et que , mise sur le trop fameux livre rouge , elle jouiroit d'une fortune capable de la mettre à l'abri de tous les revers. Louis XIV n'a-

voit donné qu'un exemple de pareilles graces et s'en étoit bientôt repenti ; aussi amoureux, c'est-à-dire aussi imprudent, son petit fils accorda tout, et le crédit de sa nouvelle maîtresse devint si grand , qu'il fut facile de voir qu'elle gouvernoit absolument son royal amant. Ce fut dans ces circonstances , que les artistes les plus ingénieux, inventerent des machines propres à la transporter d'un lieu à un autre , dans des temps et des momens que sa majesté jugea mériter les plus grandes attentions. Enfin l'amour du monarque parut au comble, lorsqu'il la fit hautement succéder à sa sœur par cet usage affreux , qu'il introduisit pour éviter le scandale , sans songer qu'en fixant ainsi à la cour les objets de ses caprices, plus que d'une véritable passion , il l'augmentoit d'une maniere aussi étonnante que ridicule. En effet , quoi de plus abominable que de forcer sa vertueuse compagne à voir continuellement , près de sa personne sacrée , l'objet de son mépris et de sa juste indignation , à devenir , en quelque sorte , la sauve-garde des plaisirs de son époux et le complice de ses désordres ? Eh ! vous voudriez , vils aristocrates , que la nation n'eût pas mis son successeur , quoique chaste jusqu'à présent , hors d'état d'imiter un exemple aussi révoltant ? Remerciez seulement le ciel de notre modération de vous mépriser assez pour ne pas créer un tribunal où on jugeroit les auteurs de tous les maux que nous avons essayés depuis soixante ans.

Le premier usage que cette nouvelle agnès Sorel fit de sa faveur, fut d'engager le roi à accorder une partie de sa confiance à une de ses créatures, le comte d'Argenson, ministre de la guerre; celui-ci auroit bien désiré la posséder toute entière, ou au moins en second, mais, quelque bonne volonté que sa protectrice eut pour lui, la chose fut de toute impossibilité. Un nouveau concurrent venoit de s'établir dans le ministère, c'étoit le maréchal de Noailles, à qui toute la maison de Nesle avoit les plus grandes obligations. Les cinq sœurs y avoient été accueillies dès leur jeunesse, y avoient fait l'utile connoissance de Madame la comtesse de Toulouse, et c'étoit-là le principe de la faveur auprès de sa majesté. Il eût été sans doute à souhaiter que le Cardinal eût été remplacé par ce seigneur, qui, plus propre pour le conseil que pour l'action! quoiqu'il fut brave, économe et sage; entendoit fort bien les finances à la tête desquelles il avoit été au commencement du regne; et étoit à la fois zélé citoyen, grand homme d'état, politique éclairé; la longue carrière qu'il a fournie lui auroient laissé le temps de perfectionner et de consommer ses projets, et son âge respectable lui eût attiré la vénération de son maître, dont l'enfance, ainsi prolongée, eût put devenir le bonheur de la France; mais il en fut autrement par ce malheur qu'ont tous les hommes de ne se pas connoître,

et le maréchal de Noailles préféra profiter du crédit de la favorite pour être un général médiocre plutôt qu'un ministre célèbre.

Un troisième eut aussi part à la bienveillance de la duchesse , ce fut le sieur Orry , contrôleur général. Cette place, qui ne sera rien lorsque notre constitution sera absolument consolidée , rendoit alors nécessairement très-lié , avec la maîtresse du souverain , quiconque en étoit pourvu , à moins qu'elle n'eût le désintéressement de la comtesse de Mailly , mais combien cela se voit-il rarement ! La sœur de celle-ci , au contraire , aimoit beaucoup l'argent , et par conséquent elle se vit avec beaucoup de plaisir faire la cour par celui qui ouvroit à son gré les coffres des finances de l'état ; d'ailleurs ce n'étoit pas un homme sans mérite. D'une naissance très-ordinaire pour un temps où l'origine étoit le premier mérite de ceux qui aspiroient aux grands emplois , ayant servi dans le militaire en brave homme une partie de sa vie , entré ensuite dans une carrière toute opposée ; il étoit déjà sur le retour lorsque Fleury jeta les yeux sur lui pour lui confier le département des finances. Il étoit excellent dans ce poste où la dureté de sa phisionomie commençoit par glacer d'effroi cette foule de gens avides dont un contrôleur-général est toujours obsédé. Son caractère répondoit parfaitement à son extérieur , et son premier mot étoit toujours de refuser d'abord

ce qu'on lui demandoit , juste ou non : ce qui avoit ses avantages et ses inconvénients à la fois . Depuis douze ans qu'il régissoit le fisc public , il avoit acquis toutes les lumieres dont il avoit besoin . Dans le conseil que le roi , piqué contre son tuteur qui le traitoit en pupille , fit tenir un jour en sa présence d'après un lettre que madame de Mally laissa sans affectation sur sa table et dans laquelle on peignoit énergiquement l'affreuse situation des affaires de Bohême , Orry , malgré qu'il dut son élévation au Cardinal , fut du nombre des honnêtes gens qui eurent la hardiesse de faire sentir à sa majesté que sa gloire et l'honneur de la nation étoient intéressés non-seulement à dégager les François dans Prague et ailleurs , mais même à continuer de soutenir l'Empereur , avis qui fut reçu avec transport , et d'autant plus promptement , qu'au moyen de soixante - dix millions en réserve pour les cas extraordinaires , le contrôleur général , s'étoit mis en état de se soutenir avec succès . Mais une galanterie qu'il fit à Madame de Chateauroux , dans le premier moment de son élévation ,acheva de la convaincre qu'il étoit , et qu'il ne cesseroit jamais d'être pour elle , un homme vraiment utile .

Elle aimoit extraordinairement Choisy : et , entr'autres appartemens , elle en avoit un petit , pratiqué au-dessus de celui du roi , auquel il communiquoit par un escalier dérobé , où la finesse de la sculpture , l'or et l'azur ,

un meuble des mieux entendus , et quantité de glaces superbes et avantageusement placées montrouient que l'art sembloit s'y être épuisé pour les commodités , le bon goût et la galanterie. C'étoit - là qu'elle alloit , avec son auguste amant , se soustraire , presque tous les jours , à la curiosité maligne des courtisans , au propos désagréable et aux plaintes dangereuses des peuples. Empressé de plaire à sa maîtresse , le roi continuoit à augmenter ce séjour , dont il ne se lassa jamais , et aux embellissement duquel il ne cessa toute sa vie , de faire travailler , sur-tout au petit châteaux , sanctuaire le plus secret de ses orgies , où l'on voit cette table , prodige de mécanisme , perfectionnée encore depuis par le fameux Loriote , et modele de toutes celle connues sous le nom de confidentes ; table qui , à l'instar de ses servantes (1) officieuses , allant chercher sans relâche les vins exquis qu'on y faisoit couler à grand flots , descendoit et remontoit au gré des convives , chargé de nouveaux mets. Un jour ce prince , ayant travaillé assez long-temps avec le contrôleur général , voulut lui faire voir un état de dépense d'environ douze cens mille francs pour ce lieu;

(1) Petites tables placées à côté des convives , de distance en distance , et sur lesquelles sont des cartes et un crayon pour écrire les boissons qu'on souhaite.

mais craignant qu'il ne lui representât que les revenus du royaume ne doivent pas être uniquement destiné aux jouissances du premier citoyen , il le laissa se retirer sans oser lui rien dire : à peine fut-il sorti qu'il le lui envoya feignant d'avoir oublié de lui en parler. Le ministre , l'ayant lu , revint aussitôt. Quoi , Sire , dit - il ; votre majesté ne » demande que cela ? Eh ! que pourra-t-on faire » avec une somme aussi modique ? --- Quoi ? » Oui , Majesté ! Et , pour vous le prouver , je » prends la liberté d'avouer que j'ai mis en » réserve , pour cette objet , quinze cens mille » livres ». Louis XV , qui jusques-là trembloit qu'il ne se présentât quelqu'obstacle légitime , en fut si transporté de joie , qu'il alla sur le champs faire part à la Duchesse du zèle et de la complaisance d'Orry , que cette bagatelle mit au mieux dans l'esprit de l'un et de l'autre. Au reste , quoiqu'on lui ait , à juste titre , reproché d'avoir toujours sacrifié les intérêts du peuple à ceux du souverain , on peut dire que peu d'administrateurs ont possédé comme lui le rare talent de se procurer des ressources puissantes dans des circonstances aussi délicates que celles où il s'est trouvé , circonstances où il fallut remonter la marine , ranimer le commerce extérieur , très négligé et réduit presque à rien , défendre efficacement les colonies d'Afrique et d'Amérique , ainsi que les établissemens de la compagnie des Indes ;

lever de nouvelles armées pour remplacer les anciennes , presque fondues (1); soutenir un fantôme d'Empereur , privé de ses états , et n'ayant pas même de quoi soudoyer ses troupes et payer sa maison ; où il falloit enfin faire face à celle d'Autriche en Allemagne , en Flandres et en Italie , et se préparer à combattre contre l'Angleterre , la Hollande et la Sardaigne.

Telle étoit la situation des affaires , lorsque la Duchesse apprit avec colere que Marie-Thérèse venoit de faire pendre , en place publique , un imprimeur de la ville de Stadt-am-hoff , qui avoit par ordre de Charles VII , son maître , imprimé une protestation de ce prince , et de présenter dans Francfort même à la direction impériale des mémoires dans lesquelles sont élection , quoiqu'incontestable , étoit qualifié de *nulle de toute nullité*. En effet , le nouvel électeur de Mayence , archichancelier , élevé à cette dignité plus fastueuse qu'elle ne donne d'autorité , s'oublloit au point d'enregistrer ces pieces ridicules au protocole de l'empire , et le roi d'Angleterre , comme élec-

(1) Après la bataille de Dettingen , le maréchal de Broglie remit au comte de Saxe , alors à Wimpfem , sur le Neckar , sous les ordres du maréchal de Noailles , environ 25,000 hommes , tristes débris de plus de 150,000 envoyoyés en Empire , où la plupart périrent par la désertion , le froid et la misère , plus que par les armes .

teur d'Hanovre , répondoit , en même temps , à la reine de Hongrie et à l'électeur de Mayence qu'ils avoient raison. Pour comble de disgrâce , M. de la Noue , ministre de France à la diete , venoit de faire , le 21 juillet , une déclaration portant que sa majesté très-chrétienne , étant informée que les princes vouloient interposer leur médiation pour faire cesser la guerre entre l'empereur et Marie-Thérèse , avoit donné ordre à ses armées de revenir sur les frontières de son royaume , attendu qu'elles n'étoient qu'auxiliaires , et pour donner , en même-temps , au corps Germanique ce témoignage de son attention et de son desir sincere pour la la paix. En conséquence de cette cruelle déclaration , le maréchal de Noailles s'étoit retiré sur le Rhin , et avoit chargé le comte de Saxe du soin difficile d'aider le maréchal de Coigny , qui commandoit en Alsace , à empêcher le prince Charles de Lorraine , grand duc de Toscane , à passer ce fleuve. La France pouvoit-elle faire de plus grands sacrifices ?

Insensibles aux démarches de notre ministere , l'Angleterre et l'Autriche , trop fieres de leurs avantages , ayant eu l'insolence d'exiger non - seulement la démission de Charles , mais même qu'il demandât lui - même son ennemis pour roi des Romains , la duchesse de Chateauroux ne put tenir à cette excès d'humiliation ,

d'humiλiation, qui retracait si bien ces momens cruels où l'on voulut oblige Louis XIV à concourir à chasser son petit - fils du trône où il l'avoit placé. Elle rappella à Louis XV les conférences de Gertuytemberg ; elle lui fit sentir qu'il ne pouvoit , sans se couvrir de honte , abandonner un prince qui n'étoit malheureux que pour avoir eû trop de confiance dans les promesses solennnelles de la France ; enfin , elle inspira tant d'énergie à son auguste amant que , rougissant d'avoir moins de vigueur et d'élévation dans l'âme , que sa maîtresse , il voulut essayer de se mesurer avec un priucé digne de lui , et chercha dans les fréquens conseils qui se tiarent l'hiver , à prévenir les malheurs qui menaçoit le Royaume , à détacher quelques-uns des memb're de la ligne formidable qui s'étoit formée contre lui , à former de nouvelles alliances , à mettre plus de nerf et plus d'ensemble dans l'exécution des projets , à les mieux combiner , enfin à rétablir la malheureuse entreprise du prince Edouard , le bâton de maréchal au comte de Saxe , ce héros qui nous a fait chanter tant de *te Deum*.

Plusieurs personnes ont prétendu que nous devons uniquement au comte d'Argenson le parti que le roi prit de mettre lui-même à la tête de ses armées ? ce qu'il y a de certain , c'est que , s'il y a contribué ce fut pour peu de choses. La Duchesse qui , à beaucoup de défauts , joignoit la plus grande fermeté , se

regardant plutôt comme la compagne de Louis XV, que comme sa maîtresse , comptoit, par cette inspiration magnanime , se concilier la nation un peu prévenu sur son compte , mériter les éloges des personnes les plus sensées de l'armé et l'admiration des étrangers. Dans son imagination exaltée , envisageant son amant comme un jeune héros , nouvel Aguès Sorel , elle s'associoit à ses victoires : elle montoit avec lui sur son char de triomphe , et couvroit par l'éclat de sa gloire , l'oppropre de son rôle de favorite. Le ministre , trop sage pour se repaître de ces chimères brillantes¹¹, alloit à ses fin, qui étoient de s'insinuer plus avant dans les bonnes grace de son maître , d'augmenter son erédit , déjà immense, de se ménerger plus d'occasions de faire des créatures , de rendre son administration plus recommandable , et de s'attribuer enfin tous les bon succès qu'il sembleroit accélérer par sa présence , par la sagesse de ses avis et par la célérité de ses ordres.

L'année précédente, le maréchal de Noailles ayant empêché le roi d'aller en Alsace , sous prétexte; lui écrivit-il , que *les affaires n'étoient ni assez bonnes, ni assez mauvaises pour que sa Majesté fit alors cette démarche*; le Comte et la duchesse , pour que les généraux , qui se soucioient fort peu de sa présence , et sur-tout de la leur , ne le détournassent encore de son projet , l'engagerent à tenir sa résolution secrète. On

agitâ ensuite de quel côté le monarque se porteroit ; mais attendu qu'en Alsace ou sur le Rhin , on prévit qu'on resteroit mutuellement sur la défensive , on convint qu'il se rendroit à Lille pour faire la campagne de Flandres , où tout étoit disposé pour une guerre offensive dans les Pays - Bas Autrichiens. Madame de Châteauroux , quoique dame du palais de la Reine , dût suivre le roi , secrètement à la vérité , mais non assez néanmoins pour sauver le scandale ; car , quoiqu'elle ne l'eût pas directement avec lui , les ordres données à tous les corps municipaux de lui ménager une maison attenante à la sienne , et d'y ouvrir des communication , firent voir bien facilement ce qui en étoit aux ouvriers qui percnoient les murs et aux personnes qui voudraient exercer leur maligne curiosité.

Depuis long-temps , ivre de plaisirs , comblée de faveurs sans nombre de son royal amant , aussi respectée , quelquefois plus que la reine elle-même , de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'armée , la duchesse se félicitoit du bonheur qui accompagnoit ses pas. Un événement inattendu suffit pour la convaincre qu'il ne falloit qu'un instant pour la rendre la plus infortunée des femmes : Le roi fut attaqué , à Metz , d'une fièvre maligne et putride à la fois , qu'on attribua à l'usage immodéré qu'il avoit fait depuis quelques années du vin , des liqueurs fortes , à des excès dans un autre genre , qui n'avoient pu que contribuer à enflammer son sang .

davantage , aux fatigues de la campage , au soleil enfin , qu'il avoit eu long-temps sur la tête dans une marche , et qui lui avoit frappé violement la cuisse . Sa maladie devint en peu de temps si dangereuse , qu'on se détermina à le faire administrer , et à lui proposer d'éloigner son amante . Le duc de Chartres , le même qui épousa la fille du feu prince de Conti , cette nouvelle Messaline de nos jours , qui mourut , comme la duchesse de Berry , à la fleur de son âge , se chargea , en qualité de premier prince du sang , de lui annoncer le danger qu'il courroit , et lui suggérer ce que la religion lui prescrivoit de faire en ses derniers momens . Un de ces miracles que la nature offre quelquefois , pouvoit sauver le monarque ; le duc de Richelieu , craignant de se brouiller tôt ou tard avec le malade auguste et sa favorite à la fois , s'opposa tant qu'il put , à ce qu'on n'alarmât point le mourant en effrayant sa conscience ; mais il fut à la fin fercé (1) de céder au respect , à la supériorité d'un prince trop attaché aux minuties de

(1) « Vil esclave , lui dit le duc de Chartres , furieux de sa résistance , tu refuseras la porte au plus proche parent de ton maître » ? La-dessus , d'un violent coup de pied , il enfonça le battant et entra . Ce bruit ayant excité la curiosité du roi , son altesse , encore toute émuë , se plaignit de l'insolence du duc , qui reçut ordre de se retirer sur le champ , humiliation momentanée , qui fut bientôt récompensée par la plus haute faveur .

l'église pour être grand , mais que la couronne regardoit après le Dauphin.

La duchesse , depuis la maladie du roi , n'avoit pas quitté le chevet de son lit ; encor ivre de sa passion , son amant lui juroit qu'il ne regrettoit qu'elle et ses sujets. Quel bonheur pour la France , si le cardinal de Fleury eût perfectionné chez son auguste pupille ce jugement exquis qu'il a toujours montré en mille occasions critiques , s'il l'eût aiguillonné par les grands motifs de devoir , du bien public , et de la gloire ; si , le romptant d'une bonne heure au travail par l'habitude , il en eût fait un jeu ! L'arrivée de l'évêque de Soissons , premier aumônier de sa majesté , et dont étoit accompagné le duc de Chartes , fit juger à la favorite que son règne alloit finir ; elle se retira , et le prélat remplît son ministère avec toute la rigueur qu'il prescrivoit. Il exigea de Louis XV , avant de lui donner le saint Viatique , non-seulement qu'il éloignât de sa personne un objet si cher à son cœur , mais même qu'il réparât l'escandale public par une amende honorable à Dieu , en présence des princes , des courtisans et du peuple. Le pénitent , dont l'ame étoit naturellement pusillanime , devint tremblant à cette époque de la vie où les plus grands courages s'affoiblissent ; frappé des terreurs religieuses , il joua littéralement le rôle qu'on lui dicta ; et le comte d'Argenson fut chargé de lui intimer l'ordre. Ce ministre , qui ne cultivoit la favorite que par

politique , et qui la détestoit au fond de son ame , se voyaut désormais sans crainte , eut la lâcheté , indigne d'un homme de génie , de s'acquiter , avec la plus grande dureté de la mission désagréable qu'on lui avoit confiée.

Madame de Châteauroux , infiniment plus grande en cette instant cruel que Louis XV et tous ceux qui la tirannoient , reçut la disgrâce avec la fermeté d'une héroïne au dessus de tous les revers. Elle monta en carosse avec la duchesse de Lauraguais , sa sœur , et s'éloigna d'un air aussi fier que méprisant , mais elle ignoroit ce qu'elle devoit scuffrir en route. A peine fut-elle hors de la ville que chacun lui prodigua toutes les huées , dont une multitude effrénée accable ordinairement ceux qui ont mal à propos usurpé ses hommages. Regardée comme la cause de la maladie d'un prince , alors l'idole de nation et l'objet de ses regrets , elle fut accablée d'injures atroces ; de menaces effrayantes ; les paysans la suivirent , dans les campagnes , d'aussi loin qu'ils purent , et semblerent se transmettre successivement l'affreux emploi de la maudire et de l'outrager. Ce fut une espece de miracle qu'elle évita cent fois d'être mise en pieces. Il lui fallut prendre des précautions infinies. Lorsque la voiture approchoit de quelques villes , bourg ou village , la duchesse étoit obligée de s'arrêter à plus d'une demi-lieu de distance , d'où détachant quelqu'un de sa

suite pour prendre des relais et reconnoître les faux fuyans , elle tâchoit de se dérober à la rage des villageois. Ce fut dans ces craintes mortelles qu'elle parcourut plus de vingt lieues avant de se rendre à Paris , où le peuple ne l'auroit pas mieux accueillie que celui des Provinces , si , trop occupé de sa douleur , il eût pu alors faire autre chose que d'aller aux églises , et voler à la poste , au palais , à l'hôtel de ville et à ceux des grands seigneurs , pour apprendre des nouvelles de la santé du Monarque.

Ce prince , auquel on donna trop vite le surnom glorieux de bien-aimé ; ayant eu le bonheur d'échapper aux traits de la parque , revient dans sa capitale , où son entrée fut un vrai triomphe que la joie , les acclamations et les transports de ses sujets rendirent plus touchant eucore qu'il n'étoit majestueux par la pompe qui l'accompagnoit , mais , au milieu des fêtes , de l'épanchement , la sensibilité des François , le cœur de Louis XV n'étaisent pas rempli ; l'image de sa chere Châteauroux s'y reproduisoit plus vivement que jamais , c'étoit la seule à qui la maladie avoit été fatale. Condamnée par son amant même à vivre dans la retraite et dans les larmes , elle ne pouvoit participer à l'allégresse générale ; il se reprochoit sa foiblesse ; indigné sur-tout contre l'évêque de Soissons , il auroit voulu réparer l'inhumanité qu'on lui avoit témoignée dans

l'exécution de ses ordres en la rappelant auprès de lui avec un éclat capable de lui faire oublier l'humiliation du renvoi ; mais le respect humain , ce tyran des rois , plus encore que des autres hommes , le retenoit avec d'autant plus de force que la reine lui ayant donné les marques du plus parfait attachement , il ne pouvoit se dissimuler qu'elle ne souhaitoit pour toute reconnoissance que d'être mise en possession de ses droits. La nature , hélas ! n'étoit point d'accord avec le devoir , et sous prétexte de réparer ces forces affoiblies par la violence du mal et la quantité des remèdes , il différoit tous les jours de l'en faire jouir. Ceux qui connoissoit l'empire des passions prévinrent bientôt ce qui arriveroit.

En effet , le Duc de Richelieu , à qui le monarque avoit restitué toute sa confiance , chercha à tirer tout le parti possible de la situation du cœur de son maître. Dévoré de la soif des grandeurs , ce seigneur se voyoit encore loin du terme où il aspiroit , et il sentit qu'il ne pouvoit y parvenir qu'en ramenant à la cour madame de Châteauroux. En conséquence il leva tous les scrupules du roi , et fit faire des parties de chasse où il ménagea sécrettement à cette amante délaissée les occasions de le recevoir et de reprendre sur lui son ancien empire. Enfin ce prince , las de se contraindre , se plaignit hautement qu'on eût abusé de son état à Metz pour souiller sa gloire ,

en le forçant à traiter indignement une personne qui n'étoit coupable que d'un excès d'amour à son égard ; fermement résolu de la rétablir dans son rang , ses titres et ses dignités , il prépara son triomphe en la vengeant d'abord de l'évêque de Soissons qui eut injonction de se retirer dans son diocèse , et du comte d'Argenson , qui , lui ayant porté l'ordre de son exil , fut chargé de lui annoncer son rappel et de lui demander la liste de tous ceux dont elle exigeoit la purition . Cette révolution dans ses affaires fut la source de la perte de la duchesse ; trop pénétrée encore de la barbarie avec laquelle le ministre de la guerre l'avoit traitée , elle le mit en tête de la liste fatale , mais le nouveau Séjan , voyant qu'il n'y avoit aucune réconciliation à espérer avec elle , prit le parti , le seul qui restoit à un pareil monstre , de la gagner de vitesse en s'en débarrassant pour jamais . On se permit , dans le temps , cette assertion , fondé que l'on étoient sur les vices du comte qui ne devoit qu'à des infâmies le haut rang où il étoit parvenu , mais quel danger y auroit-il aussi de penser qu'elle trouva la mort , le 8 décembre 1742 , dans l'excès de la joie qu'elle éprouva dans les embrassements du roi , non moins empessé qu'elle , et pour s'être dégarnie , baignée et parfumée dans un temps critique !

Cette perte , également frappante par son époque et ses circonstances affreuses , plongea

Louis XV dans une profonde mélancolie. Si l'on mesure , en effet , son désespoir sur sa passion , il dut être extrême. Madame de Châteauroux avoit repris un tel ascendant sur lui , qu'elle lui avoit dicté la loi une seconde fois. Outre les conditions qu'on a vues , pour réparation de l'outrage , qu'elle avoit reçue aux yeux de l'Europe entière , par son expulsion ignominieuse , elle avoit exigé une satisfaction authentique , et non moins éclatante , celle d'être nommée surintendante de la maison de madame la future Dauphine , et l'aveugle souverain y avoit consenti: on peut , on doit lui donner ce nom ; car , en accordant à sa maîtresse cette place de confiance et de représentation , qui n'appartient qu'à une personne d'une réputation intacte , d'une conduite irréprochable , c'étoit afficher le scandale , c'étoit couronner le vice , c'étoit insulter les mœurs , l'honnêteté publique , la cœur d'Espagne enfin , dont l'étiquette austere l'auroit fait s'indigner d'un choix aussi infâme. Heureusement la mort prévint tant de maux , et la dérogation à toute pudetrit fut sans fruit ; mais il résulta toujours , de la réconciliation du roi avec la duchesse , une impression fâcheuse dans le peuple , qui altéra si sensiblement son amour , que l'on entendit les femmes de la halle , si célèbres dans les fastes de la révolution , s'écrier : « ah! ah! il a repris sa P,...? Oh bin ! qu'y s'présente

« à Paris , y n'trouvera tanseulement pas un
» *Pater !* »

LA MARQUISE DE FLAVACOURT.

Louis XV sentit toujours , malgré lui , pour le sang de la maison de Nesle , un attrait si particulier qu'il auroit voulu jouir de toutes les sœurs de sa première maîtresse ; en conséquence , il adressa ses vœux à la marquise de Flavacourt. C'étoit une beauté tendre , ingénue , ce qui la faisoit appeller *la Poule* , par les courtisans accoutumés à tourner tout en ridicule : sa conduite répondoit à sa figure , et ne donnoit aucune prise à la médisance. Cependant le tendre monarque , loin de se rebouter , ne fit que de plus grands efforts ; mais le marquis de Flavacourt , homme singulier , qui avoit la manie de ne point faire consister son bonheur dans la honte de sa femme , qu'il aimoit d'ailleurs , dit-on , d'une façon assez bourgeoise , la menaça si sérieusement de laver son injure dans son sang , que la marquise , qui confioissoit son cher époux capable de casser la cervelle à son rival , et à elle-même , et ne se la brûler ensuite fort tranquillement , préféra le repos de ses jours , au plaisir p'us envié que flatteur , de se convaincre par elle-même si les souvenirs ont autant de vigueur dans les combats amoureux qu'ils surpassent leurs sujets en force et en puissance ,

LE DUC DE RICHELIEU.

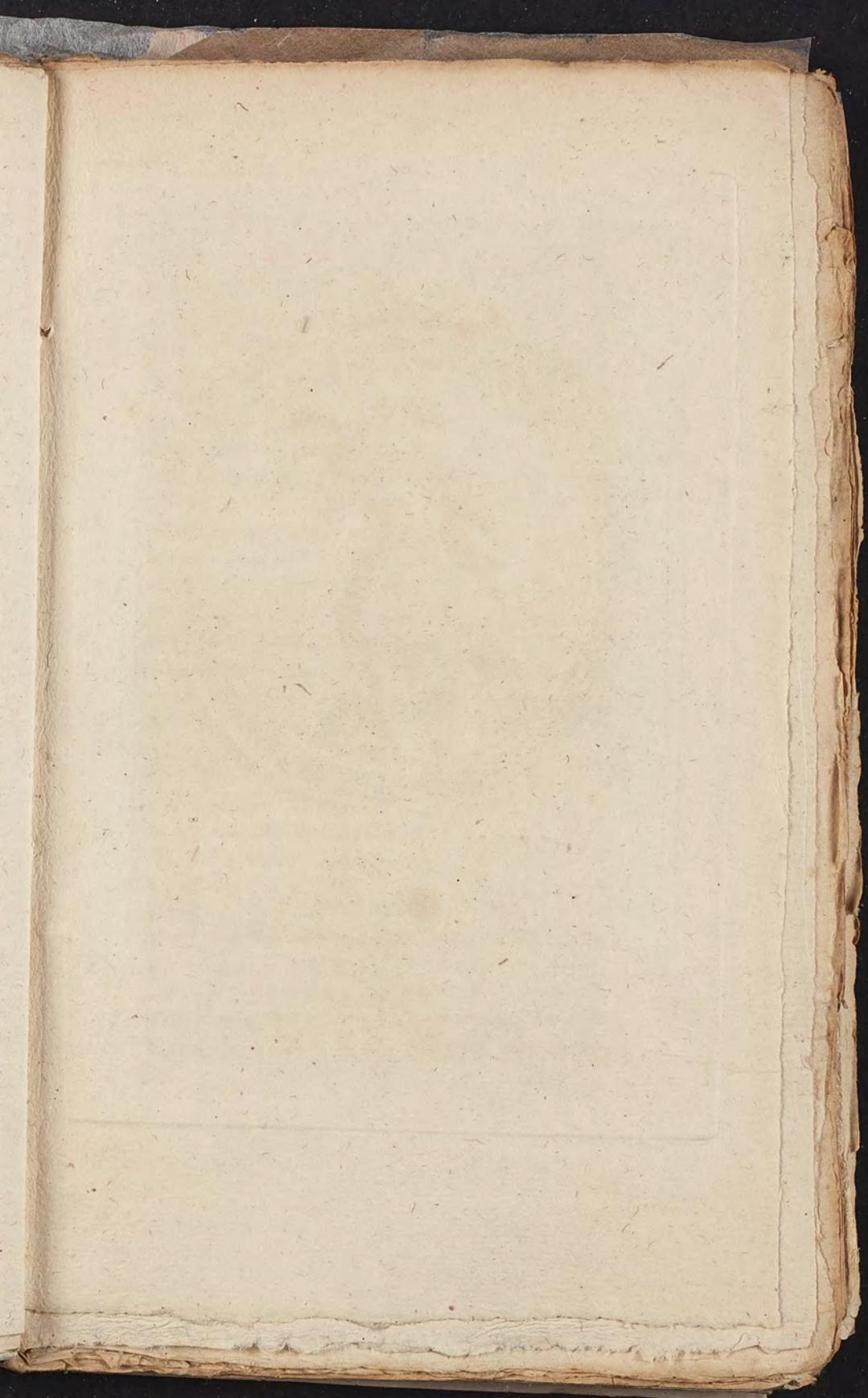
Louis-François-Armand Duplessis, duc de Richelieu, naquit le 13 mars 1696, et fut fait, le 15 du même mois 1718, colonel du régiment aujourd'hui Béarn. Ambassadeur extraordinaire à Vienne en 1724, chevalier des ordres le premier janvier 1729, et brigadier le 20 septembre 1734; il fut successivement nommé maréchal de camp le premier mars 1738, premier gentilhomme de la chambre le 14 février 1744, lieutenant général le 2 mai suivant, ambassadeur extraordinaire à Dresde en décembre 1746, maréchal le 11 octobre 1758, noble génois le 17 du même mois de la même année, gouverneur de Guienne et de Gascogne le 4 décembre 1755, et doyen du tribunal du point d'honneur, le 16 mars 1781. C'étoit un grand et bel homme, bienfait, d'une physionomie gracieuse, extrêmement galant, tenant à la fois et du goût chevaleresque de la vieille cour et de la corruption de la régence; à cinquante ans, les voluptés avoient encore le plus vif attrait pour lui, quoique déjà absolument vieilli avant le temps par leur trop grande usage. Passionné pour les femmes, dont il fut toujours très-bien traité, il avoit la manie, pour ne pas dire plus, de vouloir sans cesse afficher ses conquêtes; ce qui lui attira quantité d'affaires fâcheuses; dont, cependant, il se tira, tou-

jours tiré avec honneur , car il étoit aussi brave et adroit , qu'il étoit l'ertin et imprudent. A un grand fond d'esprit , il joignoit une gaieté qui le rendoit très-amusant. Fort riche , mais prodigue ; il étoit d'autant plus avide de la faveur , qu'il en avoit plus besoin pour réparer les brêches fréquentes que ses plaisirs faisoient à sa fortune. Heureux constamment , il avoit , semblable au fameux duc de Marlboroug , réussi dans tout ce qu'il avoit entrepris. Quoique d'une naissance très-disproportionnée , il avoit épousé une princesse de la maison de Lorraine , et ce mariage lui ayant suscité une querelle , celle-ci ne servit qu'à rehausser l'éclat de sa gloire dans un fameux duel dont il sortit vainqueur. Nommé lieutenant général de la province de Languedoc , avec le commandement , il avoit eu assez d'adresse pour déterminer les états , au commencement de la sanglante guerre de 1741 , à offrir au roi de lever , habiller , armer , équiper , monter et entretenir , durant tout son cours , un régiment de dragons sous le nom de Septmianie. Flattée de ce présent , sa majesté avoit recommandé le service du pere en nommant le fils , le duc de Fronsac , colonel de ce beau régiment , et en l'attachant plus particulièrement encore à sa personne par le don de la place de premier gentilhomme de la chambre , vacante par la mort du duc de la Rochefoucauld , tué à la bataille de Dettingen , en faisant des prodiges de valeur. C'est au due de Richelieu , qui en avoit reçu le conseil auparavant

d'un officier subalterne d'artillerie , que nous devons le gain de la bataille de Fontenoy , la première que les rois de France aient jamais gagnée en personne contre les Anglois , ce peuple-roi , qui a la fermeté de dire à ses souverains qu'on n'a pas besoin d'eux pour être heureux , et de leur faire leur procès quand ils ont commis le crime irrémisible de lèse-nation. Il commanda ensuite en Hanovre , où il ne retira que de quoi payer ses dettes , dont l'immensité faisoit déjà trembler ses créanciers. Ses différentes aventures avec M. le marquis de Noë et madame de Saint-Vincent , que tout le monde connaît , achevent de donner une idée du caractere d'un homme qui a le plus contribué à la délapidation de nos finances. Il vient heureusement de mourir à l'âge de quatrevingt-dix ans.

LA DUCHESSE DE LA ROCHECHOUARD.

Depuis la mort de la duchesse de Châteauroux , les plus jolies femmes de la Cour , et même celles qui ne l'étoient pas , enhardies par le premier choix de Louis XV , se mirent sur les rangs sans succès. Entr'elles on distingua particulièrement la duchesse de la Rochechouard , veuve depuis un an , charmante personne , s'il en fut jamais , ou plutôt c'étoit une véritable Hébé. Elevée avec le monarque , avec qui elle avoit vécu à Rambouillet dans une sorte de familiarité , elle fit tous ses efforts pour plaire à un prince





*La Marquise
De Pompadour*

très-séduisant, lors même qu'il n'eût pas été revêtu du diadème, mais toujours inutilement. Par une comparaison trop énergique, cependant juste, malgré l'image peu honnête qu'elle offre; on disoit : « Elle est comme les chevaux de la petite écurie, toujours présentés et jamais acceptés ». Outrée de dépit, elle épousa en secondes noces le comte de Brionne, et mourut dix-huit mois après.

LA MARQUISE DE POMPADOUR.

Malgré les calamités de la guerre, les réjouissances les plus brillantes eurent lieu dans tout le royaumes, à l'occasiou des noces da l'héritier présomptif de la couronne avec l'infante d'Espagne, dont ce prince fut enchanté quoiqu'on crût s'appercevoir, que malgré une figure aimable et l'éclat de son âge et de son rang, il n'avoit pas fait sur son âme un impression aussi vive. Paris sur-tout, qui surpassé infiniment en grandeur et en richesse les autres capitales, se signala par des témoignages de zèle et d'affection envets la famille royale.

L'objet de ceux qui exciterent la ville à donner des spectacles extraordinaires, étoit non-seulement de faire connoître à l'Europe l'amour du François pour ses maîtres, mais de causer une diversion à la tristesse qui n'abandonnoit pas Louis XV; les femmes de la cour, n'ayant fait qu'effleurer son cœur, on se flatta que, par-

mi celles du second ordre , peut - être même parmi les bourgeoises de la capitale , qu'on pouvoit lui en faire passer en revue de cette manière sans affectation , l'amour trouveroit une nouvelle occasion d'enchaîner cet esclave couronné : à cet effet , il y eut un bal à l'hôtel-de-ville , que le roi et les nouveaux époux promirent d'honorer de leur présence , et afin de mieux remplir le but de la fête , tout le monde y fut admis masqué .

Louis XV s'y étant rendu avec toute sa cour , sous des habits aussi bizarres qu'élégans , vit avec une agréable surprise tant de beautés rassemblées . Ce n'étoit point des attractions fardées , de ces charmes soutenus ou ravitaillés par l'art , tels qu'il avoit coutume d'en rencontrer dans ses païais , c'étoit la nature elle-même , qui sembloit avoir choisi ce jour pour étaler ses plus parfaits ouvrages . Enchanté d'une perspective aussi brillante , le monarque erroit sur chacun des objets dont elle étoit composée , lorsqu'une jeune blonde , d'une taille swelte et paâtrie de grâces , fixa ses regards . Elle étoit habillée en amazone , son carquois et son arc sur ses épaules ; ses cheveux , flottans par boucles , étoient parsemés de pierreries , et une gorge charmante , aux deux tiers découverte ,achevoit d'irriter les désirs : « Belle chasseuse , lui dit sa majesté , heureux ceux que vous percez de vos traits.... ! » C'étoit le moment précieux d'en lancer un mortel dans le cœur du roi , mais , soit qu'elle igno-

rat qui lui parloit, soit qu'éprise ailleurs, elle fût peu flattée de cette conquête, soit plus vraisemblablement que son amour - propre trop exalté lui fit perdre la tête, l'esprit lui manqua tellement, que, sans répondre, elle courut se précipiter et se confondre dans la foule des masques,

Une contredanse anglaise, fort en vogue en ce temps-là, exécutée par une vingtaine de jeunes filles que leur vive fraîcheur rendoit semblables aux célestes Houris, effaça sur le champ l'impression qu'avoit causée la diane moderne. Le feu du désir couloit dans les vaines du roi, incertain, hors de lui-même, il eût voulu les posséder toutes, mais, comme elles étoient masquées, il eût fallu, pour le tirer d'embarres, que quelqu'une se fût découverte; dès la première, son ame, qui ne cherchoit qu'à être remplie, en eût reçue l'image avec avidité. Ayant en vain attendu, il passa à une des extrémités de la salle, où étoient placées sur des estrades disposées en forme d'amphithéâtre, des femmes de condition médiocre qui ne le cedoient en rien pour la parure aux femmes d'un rang plus distingué, et qui portoient de plus qu'elles sur la physionomie cette gaieté fraîche, indice du vrai bonheur qu'on ne trouve que dans la médiocrité.

Telles furent les réflexions de sa majesté en les considérant et en enviant leur sort. Elle en sortit bientôt pour examiner un masque qui

vint la lutiner , c'étoit la charmante Jeanne Poisson , femme de le Normand d'Etoiles , fermier général , neveu et héritier de Charles le Normand de Tournehem , placé pour trois cents mille livres sur le cinquième rôle des friponnes taxés par la chambre ardente sous le régent . Née elle-même dans la classe la plus abjecte , elle étoit fille d'un boucher des Invalides , personnage crapuleux , bas , grossier , très-caustique , d'une franchise de sauvage , quoique ne manquant pas d'un certain esprit . Sa mere , une des femmes les plus dévergon-dées qu'il soit possible de voir , sans frein , sans pudeur , après avoir trafiqué de ses charmes , avoit compté sur ceux de sa fille , et à force de lui dire qu'elle étoit *un morceau de roi* , lui avoit inspiré le desir d'être la maîtresse du monarque , desir qui s'étoit tellement accru , qu'elle n'avoit négligé aucune occasion de le remplir . Depuis la mort de la duchesse de Châteauroux sur-tout , elle se présentoit à toutes les chasses de Louis XV , cherchoit tous les moyens de s'en faire remarquer , et essayoit toutes les manières de se mettre propre à fixer ses regards ; qu'on juge si elle eût garde de laisser échapper l'occasion du bal . Après avoir long - temps excité par ses agaceries et ses propos spirituels la curiosité impatiente du roi , elle feignit de céder à ses importunités , mais , par un rafinement de coquetterie , à peine se fut-elle démasquée , qu'elle se rejetta , en même-temps , dans

un groupe de monde , sans toutefois se laisser predre de vue. Elle tenoit alors un mouchoir , et soit exprès , soit involontairement , il lui échappa des mains : Louis XV le ramassa avec empressement , mais ne pouvant du bras atteindre où elle étoit , il le lui jeta le plus civilement qu'il put. Ce fut le premier triomphe de madame d'Etioles. Un murmure confus se fit entendre aussi-tôt dans la salle avec ces mots : « Le mouchoir est jeté ! » Et toutes ses rivales furent livrées au désespoir.

Le roi , qui avoit reconnu dans cette belle la femme qu'il avoit déjà considérée plusieurs fois avec émotion dans ses chasses , en devint plus amoureux. Deux subalternes , Binet , un des premiers valets de chambre de sa majesté , et cousin de madame d'Etioles ; et de Bridge , l'un des écuyers et ami de cette dame , nourrirent adroitemment cette passion ; et la séduction de son espritacheva la défaite de son amant qui en fut blessé à ce point où l'on ne veut que de la solitude et un confident.

Le duc de Richelieu continuoit à jouir de plus en plus , en cette partie , de la faveur de son maître qui lui avoit scu le plus grand gré de sa résistance aux volontés du duc de Chartres ; depuis ce moment , sans cesse sur ses pas , il avoit tout observé , et étoit conséquemment instruit de ce qui étoit nécessaire à savoir , de sorte que le roi lui ayant ouvert son cœur , il le chargea du soin important et délicat de prendre

les arrangements les plus prompts pour le sou-
lager. Madame d'Etioles n'étant pas d'un rang
à faire ses conditions comme les feumes de
qualité qui l'avoient précédée, fut dans la né-
cessité, pour réussir, de se prêter à toutes les
volontés du monarque ; cependant elle ne le
fit qu'avec une réserve propre à maintenir et
accroître son empire, déjà d'autant plus grand
qu'elle avoit dans son esprit et dans ses talens
des ressources pour suppléer au vuide d'une
passion trop tôt satisfaite. En effet, n'ayant pas
tardé à le subjuger par l'art merveilleux qu'elle
eut de l'amuser, elle le conduisit à son but en
se faisant déclarer et reconnoître pour maî-
tresse absolue, et il fut décidé qu'elle l'accompa-
gneroit en Flandres, où il se disposoit encore
à aller commander son armée, mais qu'elle gar-
deroit une sorte d'incognito.

Madame Poisson étoit à l'extrême lors de
l'entrevue de sa fille avec le roi; cette nouvelle
seule sembla prolonger son existence, et comme
s'il ne lui restoit plus rien à désirer après la cer-
titude qu'elle étoit favorite en titre, elle dit
tout haut n'avoit plus que faire au monde, et
expira. Quand au pauvre le Normand d'Etioles,
il étoit trop épris d'une femme charmante, qu'il
possédoit d'ailleurs depuis peu, pour n'être pas
vivement affecté de son abandon ; l'espoir des
grâces ne put éteindre son amour, et n'en vit au-
cune capable de le dédommager d'une perte aussi
précieuse pour son cœur. Irrité, furieux, déses-

péré , il eut successivement recours aux larmes , aux reproches , aux imprécations . L'excès de sa tendresse pour une femme indigne de lui , fut la source de sa perte ; son infidelle craignant que , dans un moment de frénésie , son mari ne se portât à quelqu'extravagance , il fut le premier contre qui elle exerça son pouvoir en le faisant exiler . Ce comble de barbarie lui causa une maladie grave qui le conduisit aux portes du tombeau , mais qui produisit en même temps l'effet le plus heureux , celui de lui désiller les yeux , et il recouvra à la fois la santé du corps et la paix de l'âme .

Sur ces entrefaites , la gloire dont le roi s'étoit couvert à Fontenoi et durant toute la campagne , lui faisoit pardonner sa foiblesse d'avoir mené avec lui sa maîtresse , qui d'ailleurs , au lieu de s'afficher comme la duchesse de Châteauroux , s'étoit tenue dans l'ombre , et conduite avec tant de réserve que beaucoupe de gens même ignoroient qu'elle fût à l'armée , précaution d'autant plus sage qu'il convenoit de dérober aux yeux du dauphin un commerce d'un trop funeste exemple au commencement de son hymen . Que ce mystere n'eût-il pu durer toujours ! Mais la passion de Louis XV , loin de s'éteindre par la jouissance , s'accrut d'une maniere si violente , et l'ambition de la favorite prit un tel essort , qu'on ne parla bientôt plus que d'elle d'un bout du royaume à l'autre . Devenue le canal des graces qu'elle ne put concentrer en elle ou dans sa fa-

mille , elle nomma et disgracia les ministres et généraux , mais sur-tout elle présida aux plaisirs , seul emploi qui étoit vraiment de son ressort , et qu'elle remplit avec tout le goût possible.

Pour satisfaire aux dépenses extraordinaires que coûtoient journellement mille et mille divertissemens divers où la favorite n'épargnoit rien , parce qu'ils étoient les plus sûrs moyens de perpétuer l'enchantement de son royal esclave , il falloit à la tête des finances un homme absolument à ses ordres. Le sieur Orry , encore dans les principes économiques du cardinal de Fleury , avoit peine à consacrer à des superfluités des trésors qui ne devoient être employés qu'à la défense de l'état. D'ailleurs , il réunissoit à sa place de contôleur général , celle de directeur général des bâtimens , qu'elle vouloit faire tomber à son frere poisson. Il n'étoit gueres possible de l'en dépcuiller tout-à-fait ; au lieu qu'en le disgraciант , son successeur s'estimeroit encore assez enrichi de sa dépouille. Le motif intéressoit trop madame d'Etioles pour y résister. Le sieur Orry fut , le 4 décembre 1745 , renvoyé , et à l'instar de la plus grande partie de ses pareils , qui ne peuvent se persuader que le crime seul cause l'humiliation , mais non la privation des graces d'une cour , il y fut si sensible qu'il ne survécut que deux ans. Il fut remplacé par le sieur Machault d'Arnouville , intendant du Hainault , lequel , quoique peu rampant , et d'un caractere ferme , crut devoir céder aux circonstances , et

souffrit sans murmurer le partage qu'on voulut faire. Le sieur le Normand de Tournehem obtint en même temps la direction générale des batimens , en attendant qu'elle pût être exercée par son neveu , qui venoit d'être nommé marquis de Vandieres ou d'avanthier , comme s'exprimoient assez hautement les courtisans , qui , malgré leurs quolibets et leurs calambours , ne purent cependant l'empêcher , le 15 suivant , d'en avoir la survivance. Quelque temps auparavant , sous prétexte qu'il ne lui convenoit plus qu'elle portât le nom de son mari , elle s'en étoit fait séparer par ordre du roi , qui alors l'avoit qualifiée marquise de Pompadour , nom d'une ancienne famille qui est éteinte.

L'année suivante , le roi se préparant à faire sa troisième campagne , le dauphin lui demanda la permission de partager ses travaux et ses périls ; mais quoiqu'il allégât que la dauphine étoit enceinte , son humeur austere et ses yeux trop clairvoyans n'étant point du tout du goût des ministres , ils trouverent le moyen d'en dissuader le monarque , sous le spécieux prétexte qu'il y avoit à craindre que l'ardeur du jeune prince , qu'on avoit eu beaucoup de peine à contenir à Fontenoy , ne dégénérât en témérité , et ne devint plus sougueuse à mesure qu'il se familiariseroit avec la guerre. Sa majesté , d'ailleurs , admit ce motif avec d'autant plus de facilité qu'il redoutoit d'avoir ce témoin de ses foiblesses ; et il préféra en conséquence sa maîtresse à son fils , phé-

nomene qui n'est pas moins commun dans les classes inférieures , mais qui fit encore diminuer de quelque degré l'affection que la nation avoit pour son maître. Cependant , on peut dire que si la tendresse des peuples refroidissoit , leur admiration croissoit par l'éclat de ses nouvelles victoires. On ne s'informoit point qui les remportoit , si c'étoit lui ou le maréchal de Saxe ; il étoit présent , tout se rapportoit à un homme qui , en apparence , remplissoit le premier devoir d'un pere de ses peuples , de s'exposer pour leur défense et pour leur ramener la paix , source de l'abondance et du bonheur public. Ce sentiment d'amour pour son roi , qui semble un besoin pour les François , dura jusqu'au mois d'avril , que le siege de la ville de Maëstricht , investie par la plus belle manœuvre qu'ait jamais imaginée le célebre Maurice , avec le concours néanmoins de deux hommes uniques chacun en leur genre , M. de Cremille , maréchal général des logis de l'armée , et M. Paris Duyerney , aussi fameux dans l'art des subsistances que le premier dans l'ordonnance des marchés , produisit les préliminaires du honteux traité d'Aix la Chappelle , où la France , qui avoit épuisé son sang et ses trésors , non-seulement ne recueillit aucun dédommagement , quoique victorieuse pendant cinq ans , mais parut recevoir la loi , puisqu'elle s'engagea solemnellement à maintenir à la couronne à la maison de Brunswick-Hanovre , au préjudice du petit fils de Jacques II , l'infortuné prince

prince Edouard , auquel on ordonna effectivement de quitter le royaume.

Tout Paris fut indigné de cette conduite et quelque ménagement qu'on eût employé pour qu'il ne lui arrivât point d'accident , lorsqu'il fut arrêté , on la compara hautement à celle de Louis XIV dont par parenthèse , la mémoire n'est plus dans une si profonde vénération que du temps de Boileau ; et l'on peut dire que c'est proprement à cette époque où a commencé à ce manifester hautement pour le souverain ce mépris général , qui n'a fait dans la suite que croître et embellir , et avec d'autant plus de raison , qu'il renonça à la gloire et à l'amour de ses peuples , en abandonnant les rênes de son empire à sa maîtresse , dont le regne odieux devoit durer jusqu'à sa mort.

Ce mépris éclata pour la premiere fois dans des vers satyriques où l'on disoit à Louis XV en parlant d'Edouard :

Quoi , Biron (1) ! votre roi vous l'a-t-il ordonné ?
 Edouard ! est-ce vous d'huissiers environné ?
 Est-ce vous de Henri le fils digne de l'être ?
 Sans doute. A vos malheurs j'ai pu vous reconnoître ,
 Mais je vous reconnois bien mieux à vos vertus .
 O Louis ! Vos sujets , de douleur abattus ,
 Respectent Edouard , captif et sans couronne ,
Il est roi dans les fers! Qu'êtes vous sur le trône ?

(1) Le Duc de Biron ordonna à M. de Vaudreuil , major des Gardes Françaises , d'arrêter le prince Edouard , ce qu'il fut exécuté au moment où ce prince alloit entrer à l'opéra.

Et plus bas , apostrophant tout ce qui composait la Cour :

Tout est vil en ces lieux , ministres et maîtresses.

L'empressement du public à rechercher ces vers , à les apprendre par cœur , à se les communiquer , choqua on ne peut pas plus la marquise ; et comme il n'y a que la vérité qui offense , elle fit faire , par sa créature Berrier , lieutenant de police , homme dur , brutal , et insolent , les perquisitions les plus sévères des auteurs , colporteurs et distributeurs de ces pamphlets. Des Forges qu'on accusa de les avoir composés , fut mis , ainsi que plusieurs autres , au mont saint-Michel , dans une des affreuses cages de fer ; (1) il y resta pendant quelques

(1) Après les cachots , les endroits les plus horribles dans les prisons d'état , ce sont les cages de fer ; c'est-à-dire , des trous de six pieds de large , huit de long et sept de haut , dans les murailles ; les planchers , la porte , le guichet pour recevoir la nourriture et vider les immondices , sont des plaques de fer épais : il y en avoit à la Bastille et dans les châteaux de Blois , d'Angers , de Bourges , de Loches , et de Saint-Michel ; les uns prétendent que Louis XI est le premier qui en ait fait faire ; les autres , et sur-tout Mézerai , assurent que l'idée et le plan en ont été donnés par un évêque de Verdun , qui le premier en essaya une au château d'Angers , pendant dix à douze ans. Au reste , c'est dans celle du Plessis-les-Tours que le premier , vers l'an 1430 , fit renfermer le cardinal de la Balluë pendant onze ans. Louis XII , n'étant encore que duc d'Orléans , également fait prisonnier en 1488 , à la bataille de Saint-Aubin du

années , que M. de Broglie , abbé de ce lieu , ayant eu pitié de son sort , obtint son élargissement , et le donna pour secrétaire au duc son frere , qui , devenu maréchal , le fit commissaire des guerres . Parmi ceux , en très-grand nombre , que l'on jetta dans les horribles cachots de la Bastille , on remarqua M. de Resseguier , chevalier de Malthe , qui , après avoir écrit contre la Pompadour , eut la lâcheté de chanter ses louanges ; et de Mairobert qui n'avoit pas fait des vers , mais les distribuoit malgré les sages avis qu'on lui donnoit qu'il se feroit renfermer , ce qui lui valut en effet une dure et longue captivité , qui finit cependant par lui mériter dans la suite une place de censeur royal et la confiance de MM. de Malsherbes , de Sartine , le Noir , Albert et le Camus de Néville .

Un ministre , l'ami du roi , si un roi peut aimer réellement , qui devoit se croire inébranlable dans sa faveur , si la naissance , les longs services , l'attachement à son maître , l'esprit , la gaité , le don de plaire pouvoient préserver de la disgrâce , ne tarda point à éprouver lui-même la vengeance de la favorite . On

Cormier , en Picardie , fut également incarcéré dans le château de Bourges , et tous les soirs étoit obligé d'aller coucher dans la cage de fer ; barbarie qui ne lui inspira pas plus de compassion pour Ludovic Sforze , duc de Milan , qu'il condamna à périr dans celles de Loches en Touraine .

prétend que le comte de Maurepas ; qu'on doit reconnoître ici facilement , s'étoit permis de faire rire sa Majesté en mettant un jour sous sa serviette , à Marly , ce quatrin :

La marquise a bien des appas ;
 Ses yeux sont vifs , ses graces franches ,
 Et les fleurs naissent sous ses pas :
 Mais , hélas ! ce sont des fleurs blanches.

Cette insulte ; que peu de femmes eussent pardonnée , affecta d'autant plus la marquise , que l'on réveloit à toute la France un défaut secret , que son amant ignoroit absolument ; ainsi , quoiqu'il ne fût pas bien prouvé que le comte fût coupable , il reçut ordre de se démettre de ses emplois . D'Argenson eut le département de Paris , et les haras du royaume ; et Rouillé , qui ne connoissoit absolument rien aux ports , fut chargé de la marine , ce qui fit dire à quelques mauvais plaisans qui jouoient sur le mot : « On vient de donner la marine à conduire à un roullier »..... Néanmoins , malgré les plaisanteries des oisifs et des courtisans , le ministere se remplit insensiblement de ses créatures , et ceux qui ne l'étoient pas , tels que d'Argenson , suspect à la favorite pour avoir tenté de lui substituer auprès du roi sa maîtresse , la marquise d'Estrades , avertis par la disgrâce éclatante du comte de Maurepas , se tinrent dans la plus grande circonspection . Mais étoit-ce là le moyen de diminuer la haine du peu-

ple , qui accusoit hautement les ministres et surtout la marquise , d'avoir fait une paix si peu avantageuse , uniquement par jalouse de ce que le comte de Saxe avoit été fait maréchal général , et nullement dans l'intention de diminuer les impôts ?

Effrayés des suites d'une pareille façon de penser , qui étoit absolument vraie quant au premier objet , les uns et les autres , sous prétexte de diminuer plus promptement les charges de l'état , qui étoit extrêmement obéré , et de soulager la nation , surchargée de droits de toute espèce , firent rendre des ordonnances pour la réforme des troupes : elle fut considérable ; et son exécution , qui eut lieu en septembre 1748 , honra le comte d'Argenson , en ce qu'il n'en résulta aucun désordre dans le royaume ; mais , loin de remplir son principal objet , elle ne produisit que des mécontents et des gens sans emploi , sans subsistance et sans ressources . Un arrêt du conseil , en date du 4 février 1749 , portant suppression de quelques menus droits établis pour subvenir aux dépenses de la dernière guerre , offrit une lueur d'espérance ; cette dernière s'évanouit bientôt par l'édit qui convertit la dîme , établie en 1741 , en un vingtième indéfini , et continua les deux sols pour livre du dixième , afin d'opérer le paiement des dettes du royaume avec ces fonds versés dans une caisse d'amortissement . L'impôt territorial eût été bien plus simple , bien plus juste , bien plus fructueux ; mais qui eût osé le

proposer dans un pays peuplé d'esclaves , de prêtres et d'hommes de justice !

Cefut dans ces momens que l'on regretta pour la premiere fois le cardinal de Fleury. L'exécution du dernier édit , qui souffrit peu de difficultés dans les pays d'élection , où l'on s'en tint à de simples murmures , ayant été proposée avec précaution dans ceux d'états et au clergé , ceux de Languedoc refuserent net de s'y soumettre , ce qui les fit casser , et l'imposition en fut faite par les intendans , ces anciens tyrans de nos provinces , les plus fermes colonnes de l'affreux despotisme dont nous nous sommes affranchis le 14 Juillet 1789 , que l'on peut considérer comme l'ere de la liberté françoise. Quant au clergé , sa résistance fut aussi vive ; elle eût peut-être été suivie des foudres de l'église , mais le contrôleur-général , Machault , homme flegmatique , ferme et plein d'énergie , aidé rigoureusement de la marquise , transmit au roi son intrépidité , et le mettant au-dessus de ces préjugés antiques , l'engagea à faire demander à son assemblée générale sept millions cent mille livres pour cinq années , imposables à raison de quinze cent mille francs par an au 17 Août , pour être employés au remboursement des dettes de cet ordre. On annonça en même-tems , que Sa Majesté adressoit au parlement une déclaration qui avoit pour objet de constater la valeur réelle des biens immenses des ecclésiastiques du royaume , et de réformer pour toujours

les abus énormes qui se commettoient dans les chambres de décimes. Cette déclaration enregistrée le même jour , premier juin 1749 , et qui ne donnoit que six mois pour tout délai , étoit motivée de façon à intéresser le reste de la nation , puisque le monarque ne desiroit que proportionner aux richesses du haut clergé , les secours qu'il étoit nécessité à lui demander dans les besoins de l'état , et soulager efficacement le second ordre , qui , depuis long-temps se plaignoit avec raison d'être écrasé par l'inégalité des répartitions dont il étoit toujours la victime.

Le cardinal de la Rochefoucault , à qui on avoit accordé la présidence de l'assemblée , parce qu'on le connoissoit pour un personnage éloigné de tout fanatisme , modéré , sage , homme de cour , et capable de se ployer aux circonstances , ne fut pas le maître de contenir les prélats ; entraîné lui-même par l'esprit de corps , si actif dans cet ordre dangereux , il suivit l'exemple de ses confrères , et il se plaignit , au nom de l'assemblée , dans les termes les plus amers , que la déclaration attaquoit les immunités du clergé , annonçoit comme subsides *les dons gratuits* qu'il avoit coutume de faire , tendoit à lui faire payer le vingtième comme les autres citoyens , et détruisoit l'honneur des ministres de l'église , en lui supposant des prévaricateurs dans les départemens des impositions. Rien de plus hardi , de plus faux , de plus insultant pour le Roi et la nation , que

des assertions pareilles ; mais la philosophie qui commençoit à faire des progrès , avoit appris que les membres du clergé , participant aux plus grands avantages de la société , devoient aussi en supporter également les charges , sous peine d'en être regardés comme des membres pourris , dont il falloit se défaire ; que leurs prétendues immunités étant uniquement fondées sur l'imbécillité et l'avantage des rois et des peuples , ces derniers étoient toujours en droit de revenir contre , parce qu'on ne prescrit jamais les droits de la raison , de la société et de l'humanité ; que dans les principes même de l'église et des donataires , ses biens étant ceux des pauvres , ils ne pouvoient recevoir une destination plus juste en ce sens , qu'en les tournant à la libération de l'état entier , fatigué pour le salut général ; qu'enfin c'étoit le clergé lui-même qui se déshonoroit en tolérant dans son sein des prévarications réelles , et constatées malheureusement par les réclamations de la plus nombreuse , la plus saine et la plus utile partie de ses membres . Loin donc d'avoir aucun égard à ces représentations absurdes , il fut ordonné à l'assemblée de délibérer ; et le clergé n'ayant pas obéi sur-le-champ , intervint , le premier septembre , un arrêt du conseil qui fit fermer les séances le 20 suivant , et commit les intendans pour faire la répartition et levée de ses deniers . Malheureusement M. de Machault ne demeura pas assez long-temps contre leur

leur-général pour suivre l'exécution de ses sages projets. Il fut remplacé en 1750 (lorsqu'il fut nommé garde-des-sceaux) par un homme mol et facile, et l'ordre de l'église préféra sauver par des sacrifices pécuniaires ses prétendues immunités. Mais la première atteinte une fois donnée en administration a été un exemple d'émulation pour tous les honnêtes gens, animés du véritable amour de la patrie, et le temps est venu, où plusieurs hommes doués du même génie, du même courage que ce redoutable adversaire du clergé, ont fait retenir leur voix dans l'assemblée nationale, et ont été enfin assez heureux pour porter à cet hydre des coups plus assurés et plus durables.

La marquise, en affermisant et étendant ainsi son empire durant la paix, sentit bientôt le poids du fardeau qu'elle s'étoit imposé. Le Roi, que dissipoit auparavant les voyages, la diversité des lieux, le tumulte des camps, les mouvemens de l'armée, tomba, tout-à-coup dans une langueur et dans un état d'affaissement, dont il fallut le tirer par toutes sortes de secousses. Passionnée pour les hommes de génie, madame Pompadour, n'étant encore que la femme d'Etioles, en avoit à sa suite, le plus qu'il lui avoit été possible; Voltaire étoit du nombre, et n'eut pas lieu de s'en repentir (1). Dans cette circonstance

(1) Lors du mariage du dauphin, Voltaire composa, pag

elle les appella à son secours , et fit trouver à son royal amant de nouvelles jouissances qu'il ne connoissoit pas , en le déterminant à établir une manufacture de porcelaine à l'instar de celles de Saxe , d'abord au château de Vincennes , puis au village de Seve , où ils allerent souvent ensemble , et à force d'encourager les ouvriers par leur présence , firent enfanter ces chefs-d'œuvre d'une pâte , à la vérité plus vitrifiable que celle de la Chine , mais qui lui est bien supérieure , ainsi qu'à toutes celles d'Europe , par l'élegance des formes , la régularité du dessin et la vivacité des couleurs.

Après la signature de la paix , dite d'Aix-la-Chapelle , la favorite avoit chargé l'immortel auteur de la Henriade , de célébrer dignement les victoires du monarque et de le couronner comme un héros. Cet écrivain célèbre imagina un opéra , intitulé : *le Temple de la Gloire*. Dans ce ballet-héroïque , Louis XV étoit désigné sous le nom de Trajan , il ne courroit point après la déesse , elle venoit à lui , se l'associoit et le plaçoit dans son temple , converti en celui de *la félicité publique*.

ordre de la marquise , *la Princesse de Navarre* , comédie-ballet , dont Rameau fit la musique. Cette piece , de son aveu , ne valoit pas le diable ; cependant , pour récompense , il eut , sans finaues , une charge de gentilhomme de la chambre , présent de 60,000 francs , et d'autant plus agréable que , peu après , il obtint la grace singuliere de la vendre et d'en conserver le titre , le privilege et les fonctions.

Exécuté par les principaux seigneurs et dames de la cour , entre lesquels brilloit la favorite , on peut imaginer combien le roi duf être satisfait de se voir couronné à la fois par la Gloire et par l'Amour . La marquise s'étant appercue que la comédie lui faisoit plaisir , (d'ailleurs la jouant très-bien elle-même) ne laissa passer aucun jour sans qu'il y eût des spectacles , tantôt à Bellevue , dont elle avoit fait un séjour enchanté , tantôt dans les petits appartemens , où les personnes les plus illustres et les plus graves se livrerent à cet art pour lui plaire ; de sorte qu'on peut assurer qu'on lui doit ce goût scénique qui s'est emparé généralement de toute la France , des princes , des grands , des bourgeois , qui a pénétré jusques dans les couvens , et qui , empoisonnant les mœurs de l'enfance par cette foule d'éleves dont ont besoin tant de théâtres , a porté la corruption à son comble . Ce qu'il y a de certain , c'est qu'elle fit obtenir aux histrions une consistance singuliere , et soit que , prévoyant déjà le tems où n'excitant plus les désirs du vainqueur de Fontenoy , elle voulut les diriger encore et lui administrer les nouveaux objets de ses plaisirs , soit qu'elle cherchât seulement un autre moyen de l'égayer par le détail des intrigues , des révolutions , des lubricités de ce séral public ; elle se ménagea la surintendance de l'opéra , en faisant ordonner à la ville d'en prendre la direction . Mais qu'il y ayoit loin d'un échevin aux

anciens édiles de Rome ! Elle se fit , outre cela ; donner par Berryer la gazette scandaleuse de Paris , qui lui offrit bientôt toutes les anecdotes utiles à son projet.

En 1749 , elle inspira au Roi le goût des bâtiments ; il aimoit déjà beaucoup à faire construire , mais il étoit retenu par la crainte de la dépense. Elle le fit passer par dessus cette puissante considération , et il fallut que tous les contrôleurs-généraux ne trouvassent rien d'impossible pour satisfaire avec promptitude les fantaisies du monarque en ce genre. On vit bientôt s'élever une multitude de colifets dispendieux , moins propres à manifester la grandeur que la folie du propriétaire , fournissant ainsi au souverain , outre ses principaux voyages de Compiègne et de Fontainebleau , des hospices capables de distraire l'ennui étonnant qu'il promenoit d'un lieu dans un autre. Elle lui suggéra encore d'aller au Hayre , un de ses arcenaux de marine. Ce désir momentané eût pu lui être utile en lui faisant connoître et encourager cette partie foible de l'administration dont on commençoit sérieusement à s'occuper ; mais ce voyage ne fut que frivole , comme celle qu'il proposoit. Il en fut de même du camp de Compiègne en juillet 1750 , où , sous prétexte qu'on vouloit lui faire voir un nouveau corps de l'invention du ministre de la guerre , qui , pour ne pas perdre ce qu'il y avoit de plus précieux dans chaque régiment réformé , c'est-à-dire les grena-

diers , dans lesquels ordinairement résident l'ame et l'esprit du corps , imagina sagement de les conserver en les réunissant sous le beau nom de *Grenadiers de France* , titre dont ils se sont rendus singulièrement dignes dans la guerre d'Ha-novre , où les Anglois et les Prussiens les appellèrent souvent *la Colonne infernale* ; mais ce spectacle et celui du Hâvre ne servirent qu'à distraire un moment le monarque sans l'instruire , à coûter beaucoup d'argent sans aucun avantage , et à faire voir de plus en plus à la France le pouvoir (1) , le luxe et la prodigalité d'une femme pour qui ne faisoit que s'accroître la haine de la nation ,

Louis XV , qui ressentoit plus d'amour pour elle , à mesure qu'elle s'en rendoit moins digne , transporté de joie d'une fête qu'elle lui avoit politiquement donnée à Bellevue , relativement à l'inattendue convalescence du dauphin , qui avoit été attaqué de la petite vérole , chercha de lui-même à la dédommager du mépris général qu'on lui témoignoit assez hautement , sur-tout le feu prince de Conti (2) . Il lui accorda , le 18

(1) Elle fit nommer ministre le comte de Saint-Florentin , doyen des secrétaires d'état , homme borné , et depuis si odieux par l'usage abominable qu'il a laissé faire des lettres de cachet à la Sabattin , infâme aventuriere qui le gouvernoit ,

(2) Un jour qu'elle le laisseoit debout , ce prince s'assit sur son lit , en lui disant : « Parbleu , voilà un coucher excellent » ! On se doute combien elle fut humiliée du propos et de l'action , dont elle rendit compte au roi .

octobre 1752 , le tabouret et les honneurs de duchesse ; mais ces nouvelles graces ne servirent qu'à faire remarquer encore davantage l'horreur (1) que l'héritier présomptif de la couronne ressentoit déjà pour elle depuis long-temps.

Excepté cependant ces deux princes , tous ceux de la maison royale étoient assez galans pour se tenir debout devant la marquise ; eh , pourquoi ? Parce qu'ils avoient la lâcheté de vouloir obtenir par son canal ; et la chose alla au point que M. de Condé consentit à prendre de ses mains mademoiselle de Soubise , fille du feu maréchal de ce nom , ami de table de son maître , conséquemment le plus bas des courtisans de sa maîtresse , le même qui , après la bataille de Rosbac , perdue par sa faute , eut assez de grandeur d'ame pour dire au roi la vérité sans détour , sans excuses , et assez de modestie pour remettre le commandement et servir en qualité de lieutenant-général sous Richelieu ; à la vérité , ce ne fut pas , s'il faut dire le vrai , du consentement unanime de ses chers parens , qui assemblés en mai 1753 dans le cabinet de Sa Majesté , répugnerent beaucoup à signer le contrat de mariage , où le beau-pere , descendant des souverains de Bretagne , avoit pris (à

(1) Lorsqu'elle lui fut présentée pour la premiere fois , le dauphin , en lui donnant l'accollade de cérémonie , tira la langue en l'embrassant , ce qui fut remarqué de tous les courtisans.

jusse titre) la qualité de *très-haut et très-puissant prince*, titre, disoient-ils, inhérent, au contraire, à eux seuls par le droit de leur naissance. Cependant on s'accorda lorsque le monarque, qui vouloit faire plaisir à la marquise curieuse de ce mariage, écrivit qu'il ne vouloit point juger ni faire juger si MM. de Rohan et de Bouillon étoient princes, et qu'il entendoit que toutes les choses, malgré la protestation faite par ses cousins au parlement, fussent remises au même état qu'elles étoient avant le mariage de M. de Condé avec Madeleine de Soubise, sans que les signatures du contrat pussent favoriser ni faire tort aux droits et prétentions d'un chacun. On conçoit que de pareilles questions, loin de s'éclaircir avec le temps, ne doivent que s'embrouiller davantage, mais Louis XV vouloit vivre en paix et ne fâcher personne ; sa maîtresse, en cette occasion, pensoit de même, elle aimoit les uns et desiroit ménager les autres : ainsi, flattée d'avoir été, en quelque sorte, médiatrice entre ces grands personnages, son amour-propre s'en exalta.

Dépuis qu'elle avoit le rang de duchesse, elle avoit pris un vol plus haut, et pour se loger convenablement, elle avoit consacré environ six cents mille livres à l'acquisition de l'hôtel d'Evreux. Un chevalier de saint Louis et une fille de condition eurent la lacheté de lui servir, le premier d'écuyer, la seconde de premieer

Femme de chambre : pourachever , elle prit pour intendant Colin , procureur au châtelet , qu'elle fit décorer de la croix de saint Louis par une charge dans l'ordre . Etoit-il possible d'abuser davantage de l'autorité .

Sa vanité , afin de rapprocher son frere d'elle , à mesure que sa majesté la comblooit de dignités , auroit bien désiré le faire dès-lors cordon-bleu : le monarque , qui ne pouvoit lui rien refuser , y étoit assez disposé ; mais un seigneur qu'il consulta , n'ayant rien répondu que par , « le pouisson n'est pas encore assez gros pour être mis au bleu » le roi , qui parfois écoutoit sa raison , comprit le sens de ce persifflage , et n'y songea que plusieurs années après , que Vandieres , métamorphosé de rechef , et devenu *marquis de Marigny* , fut pourvu de la charge de secrétaire de l'ordre , qui n'exige point de preuves . Pour le préparer à cette dignité , sa majesté , dans ses lettres d'érection de ce marquisat en sa faveur , avoit déclaré qu'il entendoit que cet homme nouveau jouit des honneurs attachés à la plus haute et la plus ancienne noblesse , et il avoit en conséquence été présenté à la cour sous ce dernier titre .

Mais l'objet sur lequel la favorite rassemblloit toutes ses complaisances ; c'étoit sa fille unique , appellée tantôt mademoiselle , tantôt madame *Alexandrine* , et assimilée ainsi aux filles de la plus haute qualité , même des souverains : Quoiqu'il en soit , elle étoit charmante , et possédoit

possédoit toutes les graces de sa mère , qui l'avoit placée au couvent de l'Assomption , où on l'élevoit avec le train d'une princesse du sang. Comme elle étoit en âge d'être mariée , on jetta les yeux sur le duc de Fronsac , fils du maréchal de Richelieu. Celui-ci , quoiqu'il vint de lutter contre le duc de la Valliere , d'asservissement , en quelque sorte , à la marquise , à l'occasion des petits spectacles qui se donnaient chez elle , ne fut pas encore assez vil pour être flatté de la proposition ; néanmoins , trop attaché aux graces pour y renoncer par un refus absolu , il répondit qu'il l'a recevoit avec reconnaissance , et que , pour y mettre le comble , il demandoit la seule permission ; *pour la forme seulement* , d'aller en parler à la maison de Lorraine , à laquelle son fils avoit l'honneur d'appartenir. La marquise , qui sentit la finesse de cette tournure , craignit le ridicule qui rejailliroit sur elle , si sa prétention étoit publique , et elle aimait mieux dissimuler ; temporiser et négocier , mais elle n'eut pas le désagrément d'essuyer la honte à laquelle elle devoit s'attendre de la part d'une famille aussi superbe qu'impérieuse ; l'aimable Alexandrine mourut quelques temps après à l'assomption , d'où son corps fut en grande pompe , transféré dans une des chapelles que MM. de Créqui ont aux capucins , et qu'ils avoient vendue à madame de Pompadour , pour la sépulture de sa fille. On fit à la jeune personne

une épitaphe , commençant par ces mots remarquables.

» Cy gît Alexandrine , fille de messire Joseph le Normand , et de Jeanne Poisson , marquise de Pompadour , dame de Crécy , etc. » .

Une autre mort arrivée peu après celle-ci et qui allégea sa douleur , quoique selon les sentimens de la nature , elle dût l'augmenter , fut celle de Poisson son pere. Ce personnage , sans éducation , sans mœurs , sans décence , sans respect humain , étoit pour elle un tourment , une source perpétuelle d'humiliations. Elle n'osoit ni le rapprocher d'elle , parce qu'il n'étoit point présentable , ni l'en éloigner , parce qu'il lui répugnoit trop de faire renfermer l'auteur de ses jours : pleins de nerf d'ailleurs ; un simple lettre de cachet , loin de le contenir , lui faisoit courir le risque , par un tel éclat , de révéler davantage sa turpitude. Sa fille avoit donc pris le parti de fermer les yeux sur l'opprobre qu'il versoit sur elle , et de feindre d'être insensible à ses égarts et à ses grosieretés. Elle craignoit de lui refuser aucune grace , elle le caressoit de son mieux , et dès qu'il paroisoit , il avoit ses entrées libres.

Un jour , un valet-de-chambre entré nouvellement au service de la duchesse de Pompadour , et qui ne connoissoit point Poisson , peu prévenu par son extérieur ignoble et son accoutrement burlesque , faisant difficulté de l'introduire . « Comment maraud ! t'es bien

» hardi ? --- comment ? -- oui drôle ; apprends
 » que je suis le pere de la P.... du Roi. »
 Il ne ménageoit pas plus son fils , qu'il regardoit comme un polisson , comme un pauvre sujet *dont il auroit bien de la peine à faire quelque chose.*

Une autre fois , étant à table avec un grand nombre de matadors de la finance , après un dîné splendide , la tête échauffée de vins et de liqueurs ; se mit à éclatter de rire comme un fol . » Savez-vous dit-il ensuite , messieurs ; « ce qui me fait rire , c'est de nous voir tous ici avec le train et la magnificence qui nous entourent . Un étranger qui surviendroit , « nous prendroit pour une assemblée de princes . » Car enfin vous , M. de Montmartel , vous êtes fils d'un cabaretier ; vous , M. de Savallette , fils d'un vinaigrier ; toi , Bouret , fils d'un f.... laquais... Moi , qui l'ignore ? En s'exécutant ainsi lui-même , il crut avoir le droit de dire des choses encore plus désagréables aux autres convives , et sa revue faite , il en résulta que , non-seulement aucun n'étoit d'une famille bourgeoise , mais même que beaucoup devoient leur fortune aux moyens les plus illicites et les plus infâmes .

La duchesse , incapable désormais d'enivrer les sens de son amant par ses charmes , fut obligée de redoubler d'efforts pour captiver son esprit , pour le subjuguer et le rendre nécessaire au point qu'il ne put plus s'en passer .

L'adulation, ce moyen infaillible auprès de tous les hommes, fut un de ceux qu'elle mit principalement en usage. Cette adulation ne consistoit pas seulement dans l'art si commun de louer ses qualités physiques ou morales, ses discours, ses actions, ou même dans celui plus rafiné d'imaginer tout ce qui peut plaire, mais dans une recherche pénible et assidue, pour écarter de Louis les soins, les soucis, les inquiétudes du gouvernement, et pour lui faire goûter, sur le trône, cette vie oisive et privée après laquelle il soupiroit. Quel tourment ! au reste l'ambitieux a des jouissances dont le philosophe ne peut calculer la douceur. Telle fut celle que madame de Pompadour éprouva en recevant une lettre de la duchesse de Châtillon qui la prioit de faire connoître au roi les regrets de son époux, d'avoir eu le malheur de déplaire à sa majeté, et de mourir dans sa disgrâce. Voir à ses genoux le gouverneur de l'héritier présomptif du trône, présumant plus de son crédit que de son auguste pupille, c'étoit un triomphe délicieux qu'elle remportoit, non-seulement sur la créature du dauphin, mais sur le maître, qui, en la détestant, rendoit, par son aveu tacite, indirectement un hommage à son pouvoir et à sa bonté ; car il étoit à présumer que cette démarche ne s'étoit pas faite sans la participation du prince, dont on connoissoit l'attachement au duc. Elle répondit, de la part

du roi , que sa majesté étoit très-touchée de la triste situation du malade , qu'elle étoit persuadée qu'il n'avoit eu aucune mauvaise intention dans ce qui lui avoit déplu , qu'elle lui rendoit ses bonnes graces , et qu'elle desiroit fort qu'il fût bientôt en état de venir à la cour , où elle seroit fort aise de le revoir (1). Mais ces consolations passagères étoient bien rares malheureusement , et ne pouvoient la dédommager du fardeau du roi , accablé d'affaires au-dedans et au-dehors , occupé dans l'intérieur , des fonctions importantes de subvenir aux réclamations des états et des protestans , ennuyé des tracasseries fastidieuses et toujours renaissantes entre les jurisdictions civiles et ecclésiastiques , sans cesse trompé par des négociations insidieuses , et forcé d'étonner ses ennemis par ses préparatifs de guerre , par le rétablissement subit de sa marine. Quelques temps après le traité de Versailles , ce pacte fameux qui fit évanouir en un instant l'animité qui , depuis plus de deux cents ans divisoit les maisons de Bourbons et d'Autriche , la plus célèbre des femmes qui ont porté le sceptre de

(1) Quand un courtisan austere , tel qu'étoit le duc de Châtillon , a recours à une protection aussi humiliante , on se doute bien qu'il est sans ressource ; en effet , peu de jours après la réponse , il mourut livré au plus cruel désespoir de sa démarche ; mais sa famille en recueillit le fruit par plusieurs graces .

l'empire d'Occident , ayant écrit une lettre de remerciement à la duchesse , qui n'y avoit pas peu contribué (1) , cette dernière voulut éterniser l'idée de cette alliance monstrueuse dans un chef - œuvre numismatique : elle la fit en conséquence graver sous ses yeux , par le sieur le Guay , excellent artiste , sur une médaille d'agathe-onix , supérieure à tout ce que l'antiquité offre de plus beau en ce genre , et la plaça dans son cabinet , où elle la montrait avec complaisance aux étrangers , qui , à la futilité du monument , jugeoient sans peine de celle qui l'avoit ordonné.

A-peu-près vers cette époque , la plus glorieuse pour elle , puisque , jouant le rôle de madame de Maintenon , elle nommoit les ministres et les généraux , recevoit les ambassadeurs , et étoit en correspondance avec les puissances étrangères , le roi , sans en être sol-

(1) Quoique la duchesse n'eût plus sur son auguste amant l'empire que donne la séduction des sens , loin que son crédit en eût souffert , il croissoit au contraire tous les jours ; et on ponvoit d'autant plus raisonnablement dire que c'étoit elle qui régnoit à l'ombre du monarque , que celui-ci , naturellement ennemi du travail , étoit enchanté de trouver sur qui se décharger du poids de sa couronne , ce qui avoit forcé sa maîtresse , pour le supporter , de se livrer absolument à l'étude de la politique , aux mystères profonds de laquelle l'initia l'abbé comte de Bernis , que la chronique scandaleuse a nommé son favori en plus d'un genre , ce qui le fit en très-peu de temps parvenir au ministariat des affaires étrangères et à la pourpre romaine.

licité par personne , jugea convenable de mettre plus de décence dans un commerce où les sens n'étoient plus pour rien ; en conséquence toutes les secrètes communications de son appartement à Versailles et dans les autres châteaux furent murées , et le 15 février 1766 , elle fut nommée dame du palais de la reine , et présentée en cette qualité par la duchesse de Luynes , la femme la plus austere de la cour , et la favorite de sa maîtresse .

Pour soutenir ce vernis de sagesse , madame de Pompadour détermina le roi , mortifié de ne pouvoir commencer la guerre sans fouler ses peuples , à réformer plusieurs équipages de chasse et grand nombre de chevaux de course des deux écuries ; il y eut même des réglemens sur les petits voyages , afin de les rendre moins dispendieux : que dis-je ! il fut décidé à la cour qu'il n'y auroit plus de spectacle , et l'on suspendit les travaux du Louvre . Malheureusement il y eut plus d'apparence que de solidité dans tout cela , que l'on traita d'hypocrisie , sur-tout le comte d'Argenson , qui dit hautement que ces épargnes étoient un si mince objet (1) qu'elle suffroient à peine pour enrichir un directeur des vivres pendant

(1) Cependant , au moyen de ces sacrifices , on crut le roi autorisé à demander les nouveaux subsides qu'exigeoit une guerre qui , faute d'avoir pendant la paix rétabli la marine , s'étendoit au continent , et alloit embraser l'Europe .

la guerre ; en effet , on ne tarda point à reprendre l'ancien train , et depuis la démission de Séchelle (1) , les choses allerent de mal en pis , comme cela arrive presque toujours après les réformes où le désordre est comme un torrent contenu qui se déborde avec plus de violence ; et pour mettre le comble à nos calamités dans des momens où les peuples , malgré la prise de Minorque et nos succès en Amérique , étoient opprimés de nouveaux impôts et au moindre revers menacés d'autres plus considérables ; où l'héritier présomptif , languissant dans une situation involontaire , s'indignoit de voir la plus vile des femmes , remplir des fonctions dont il auroit dû être chargé seul ;

(1) Nommé contrôleur général sur la démission de M. de Machault : il avoit été porté à cet emploi d'un vœu unanime ; mais d'un des plus grands intendans d'armée qu'on eût vu , il devint le plus médiocre de nos ministres de finances. Sa seule opération fut d'avoir supprimé les sous-fermes , chose très-critiquée , et d'avoir porté les fermiers généraux de 40 à 60 ; ce qu'on ne condamna pas moins , parce que c'étoit affirmer de plus en plus le régime de ces publicains odieux à la nation , appellés par dérision , *les colonnes de l'état* , et qui en sont réellement les destructeurs. Il étoit usé de travail , infirme , et sa tête étoit si fort affaiblie , qu'il désigna au roi pour son successeur , son gendre , Moras , l'homme le plus inepte qui ait jamais été à la tête du fisc public , et à l'administration duquel il faut rapprocher le commencement de cette foule d'impôts , dont la France a été surchargée sans interruption jusqu'à la fin du règne désastreux de Louis XV.

le monarque indolent le 5 janvier 1757, au milieu de ses gardes, et en présence de son fils et des grands officiers de sa couronne, fut blessé, par le fanatique Damiens, au côté droit entre les côtes, au moment qu'il montoit en carosse pour aller souper et coucher à Trianon.

Qu'on juge de l'effroi de Louis XV, à qui on ne dissimula point qu'on craignoit que le fer, dont avoit été trouvé saisi son assassin, ne fût empoisonné ! Mis au lit, et pendant qu'on va chercher des chirurgiens, il jette les yeux de toutes parts, mais, au lieu de sa tendre amante, il ne voit que la reine et la famille-royale ; saisi de terreur, il croit fermement que c'est son dernier jour, il demande à se confesser. Son confesseur, ses aumôniers n'y étoient point, on arrêta un simple chapelain pour ce délicat ministere. En vain il s'excuse, en vain il prétexte son ignorance, en vain il dit qu'il ne sait point absoudre les rois ; on l'enlève, on le conduit à sa majesté et on le force d'interroger ce pénitent auguste, dont il tâche de rassurer la conscience timorée (1) sur la dis-

(1) Il semble que le régicide n'ait été réservé au règne de Louis XV qu'afin qu'il n'y manque aucune espece d'événement. En effet, si le cours des assassinats, de ce genre, si fréquens sous Henri III et IV, s'est arrêté sous le despotisme du sanguinaire Richelieu, durant la minorité de Louis XIV et sur la fin de sa vie où le fau-

persion du parlement , l'exil de quelques prélats et le bannissement de quelques curés ou simples prêtres.

Madame de Pompadour écartée de la personne du roi , le dauphin entré au conseil (1) , le renvoi du jugement de Damiens , à ceux des magistrats de la grande chambre qui n'avoient pas donné leur démission (2) ; tout le monde reçut

tisme s'étoit le plus exalté , sous la régence si féconde en crimes de toute espece , où Philippe lui-même , accusé des forfaits les plus horribles , devoit provoquer contre sa personne une vengeance trop légitime , qui se seroit attendu à voir ce crime se reproduire sous un prince à qui ses peuples avoient donné le surnom de Bien-Aimé ? Heureusement que nous aimons à croire , si les fastes de notre siecle doivent être à jamais tachés d'un régicide , il a été le crime d'un seul et le désespoir de tous . Cependant par un usage barbare , que la philosophie , l'humanité et la justice réprouvent également , le pere , la femme et la fille , de Damiens , quoique reconnus innocens , furent bannis du royaume avec défenses d'y rentrer sous peine d'être pendus .

(1) Le roi , dans le moment de sa terreur , s'étoit déchargé sur son fils du poids de toutes les affaires .

(2) Plus les compagnies sont nombreuses , moins elles sont corruptibles . Depuis quelques temps , le ministre , voulant réduire le parlement , n'avoit point remplacé les charges qui venoient à vaquer , ce qui avoit fait naître quantité de représentations qui avoient été infructueuses ; pourachever , il fut décidé que sa majesté tiendroit à Paris un lit de justice , et y feroit enregistrer , entr'autres objets , un édit qui supprimeroit les deux chambres , des enquêtes , composées de jeunes gens susceptibles d'un eu-

une lieur d'espérance que le monarque , regarderoit ce qui lui étoit arrivé comme un avertissement salutaire de la providence , et se réformeroit ; mais , loin d'éprouver un aussi heureux changement , les François indignés virent la duchesse venir reprendre son ancien empire et le jeune prince n'en eut pas davantage la confiance de son pere. Elle étoit trop intéressée à lui ôter et à semer les soupçons , les défiances et la jalouzie dans le cœur du roi ; aussi les choses n'en alleurent que plus mal , et les revers n'ayant depuis fait qu'affaïssoir l'ame de son amant , il n'eut exactement plus de ressort que par sa maîtresse et pour en faire exécuter les volontés .

On en vit bientôt une preuve. Deux ministres dont l'un , sa créature , l'avoit soutenue trop foiblement et lui avoit donné des conseils pusil-

thousiasme que n'éprouvent gueres les vieillards , et dont l'ame neuve et pure ne s'ouvre point encore à la crainte ou à l'espérance , deux passions si puissantes lorsque le despotisme sait les mettre en jeu. Or , ce lit de justice ayant été indiqué au 13 décembre 1756 , dès le soir , MM. des enquêtes se regardant comme dégradés , furent porter leur démission au chancelier. La grande chambre ne suivit point cet exemple , excepté quelques membres , tels que M. Tubœuf , ancien militaire , qui , voyant la pusillanimité de ses confrères lors de la délibération sur cet objet , s'écria dans le style énergique de sa première profession. « Je savois bien qu'il y avoit des J ... F parmi nous , mais je ne croyois pas qu'il y en eût tant » ? Le public adopta ce nom de baptême de messieurs restans , et les appella *les filleuls de M. Tubœuf.*

lanimes, parce qu'il la croyoit perdue lors de l'assassinat de Louis XV, et l'autre, son ennemi juré, mais secret, et toujours respectueux, avoit, dans la même idée, témoigné une joie insultante, ne tarderent point à éprouver son ressentiment implacable d'une maniere proportionnée à leur offense. Dans la lettre de cachet du comte d'Argenson, du premier février, le roilui disoit en propres termes : « votre service ne m'est plus nécessaire; je vous ordonne de m'envoyer votre démission de secrétaire d'état de la guerre, et de tout ce qui concerne les emplois y joints, et de partir sur-le-champ pour votre terre des Ormes⁽¹⁾ ». Dans celle de M. de Mauchault, au contraire, sa majesté qui sentoit; malgré sa prévention pour sa maîtresse⁽²⁾, que leurs longs services lui avoient été fort utiles, écrivit : « Les circonstances présentes m'oblige

(1) Il eut la consolation de se voir remplacer par son neveu le marquis de Paulmy, qu'il avoit obtenu pour adjoint dès 1751. Il y avoit tout lieu d'espérer que cet élève, façonné depuis six ans par un si bon maître, en auroit l'expédition et les grands principes: mais plus livré aux lettres qu'à la politique, il étoit peu travailleur; aussi ami des plaisirs que son oncle, il n'y apportoit ni choix ni réserve; il se plongeait dans la débauche et la crapule. Esclave de toutes les femmes, il n'y en avoit aucune qui ne pût se flatter de lui faire faire toutes les sottises qu'elle voudroit; aussi fut-il bientôt supplanté.

(2) Ce sont, sans contredit, les deux meilleurs ministres qu'aït eu Louis XV, et leur renvoi n'est pas la moindre injustice que lui ait fait commettre la Pompadour.

gent de vous demander les sceaux et la démission de votre charge de secrétaire d'état de la marine. Soyez toujours certain de ma protection et de mon estime. Si vous avez des graces à demander pour vos enfans , vous pouvez le faire en son temps ; il convient que vous restiez quelque temps à Arnouville. Je vous conserve votre pension de 30,000 livres et les honneurs de garde des sceaux ».

Tous deux furent traités très favorablement du côté de l'argent , car , comme le poste devenoit glissant , leurs confreres crurent prudemment devoir porter sa majesté à une généreuse munificence , afin d'en profiter à leur tour en cas de disgrâce. Cela fait exemple , et la foule des ministres expulsés depuis , lors même qu'ils furent réduits à l'impuissance de tourmenter l'état par leurs extorsions ou leur ineptie , lui devinrent encore ainsi une charge odieuse et intolérable.

Une guerre malheureuse occasionne ordinairement beaucoup de révolutions dans les cours. Les sujets esperent toujours être mieux en changeant de ministres et le souverain est bien aise d'imputer aux expulsés les fausses mesures souvent prises par son conseil : c'est ce qui arriva. Madame de Pompadour , éprise pour l'abbé , comte de Bernis , l'avoit , de l'état le plus médiocre , fait monter rapidement au faîte des honneurs ; il étoit revêtu de la pourpre depuis quelque temps. Persuadé qu'une faveur marquée et

aussi soutenue exigeoit une reconnaissance sans bornes , elle s'imagina qu' ses charmes . quoi- qu'usés pour le monarque , devoient conserver toujours le même empire sur cette éminence. Elle s'apperçut du contraire ; qu'on juge de sa fureur , elle dont les passions étoient violentes. Elle profita de son ascendant sur son foible amant , pour lui donner pour successeur , le premier novembre 1758 , le comte de Stainville , créé en même temps duc de Choiseul , alors jeune , ardent , et assez intrépide pour tenter de lui faire croire que ses attraits n'avoient en- core rien perdu de leur vertu : cet acte de vigueur fut récompensé du département de la guerre , après la mort du fameux maréchal de Belle- Isle , et de celui de la marine (1) que lui céda Berryer , qui eut les sceaux , que le roi , à l'instar de Louis XIV , qui les garda onze fois pen- dant son regne (2) , avoit également jugé à pro-

(1) Le duc eut la modération de se défaire d'une partie du premier ministre en faveur du comte de Choiseul , depuis peu ministre d'état , et ci-devant ambassadeur à Vienne , dont il connoissoit la soumission à ses volontés ; d'ailleurs cacochime , foible et paresseux. Celui-ci fut le 20 décembre 1762 déclaré duc de Prâlin , et reçu duc et pair le 20 décembre suivant , au parlement.

(2) Avec cette différence pourtant entre les deux princes , que le premier en faisant les fonctions de garde des sceaux , attribua au profit du fisc les revenans-bons de cette charge lucrative , au lieu que le second , par une cupidité sordide , les retint au sien , et en grossit son trésor particulier.

pos de conserver depuis la disgrace de M. de Machault.

Peu de temps après , le 5 mars 1762 , malgré les réclamations du canton de Schwitz , qui ne vouloit obéir qu'à un prince du sang ou un maréchal de France , il fut encore reçu colonel général des Suisses et Grisons , charge qu'il obtint de sa majesté , sur la démission du comte d'Eu qui en étoit revêtu .

Ce fut là le dernier bienfait de madame de Pompadour. Tombée malade , durant un voyage de plaisir fait à Choisy , elle ne réchappa que pour être réduite à un état de langueur , dont la mort seule pouvoit être le terme. Louis XV , qui , dès le commencement exigea que la Faculté ne lui dissimulât rien , reçut sans émotion (1) le coup fatal qu'elle lui pronostiqua ; et chose singulière , se conduisant en même-temps avec la favorite comme s'il eût cru le contraire , non-seulement il lui prodigua les

(1) Il étoit presque tombé dans l'apathie depuis la mort de madame infante , duchesse de Parme , sa fille , qui étoit sa confidente , et dans le sein de laquelle il versoit les amer-tumes dont son ame étoit abreuée. Cette perte avoit été bientôt suivie de celle de la princesse de Condé , du comte de Charolais et du duc de Bourgogne , fils aîné du dauphin. C'est à sa fille qu'il écrivit un jour : « Ils ont tant fait qu'ils m'ont forcé à renvoyer Machault , l'homme selon mon cœur ; je ne m'en consolerai jamais ». Cette phrase seule peindroit Louis XV , quand mille autres traits semblables ne le feroient point.

égards, les attentions, les assiduités les plus consolantes pour un malade, mais il continua de la consulter sur les affaires publiques. Les ministres, le royaume, tout lui resta soumis de même qu'auparavant, et on peut dire qu'elle expira les rênes de l'état encore dans les mains (1). Transportée de Choisy à Versailles, elle eut le privilège réservé à la seule famille royale, de rester malade et de payer, le 15 mars 1754, le tribut à la nature dans le château. A peine fut-elle expirée que son cadavre fut renvoyé sur une civière à son hôtel particulier dans la ville, et l'on observa que le roi la vit de ses fenêtres passer tranquillement, ce qui surprit beaucoup; car enfin, quel homme pourra jamais voir, sans verser des larmes, briser une union de vingt ans? D'ailleurs, ayant depuis long-temps perdu le cœur de ses sujets, il en partageoit du moins la haine avec sa maîtresse, qui l'étourdissoit là-dessus, mais cette haine trop juste malheureusement, alloit se réduire sur lui seul.

Au reste, la duchesse, que tout le royaume détestoit avec raison; méritoit vraiment la tendresse ou l'affection de son auguste amant, dont l'insensibilité n'étoit point pardonnable. En effet, bien différente de madame de Mailly,

(1) Peu d'heures avant son dernier souffle, le sieur Janet vint lui rendre compte à son ordinaire du secret de la poste.
elle

elle n'aima jamais ce prince pour lui-même ; dévorée d'ambition ainsi que la duchesse de Châteauroux , elle ne chercha pas non plus à s'approcher du trône , pour exciter le roi à une gloire dont l'éclat put rejaillir sur elle , et couvrir son déshonneur. Elle avoit de l'esprit , mais petit , et toutes ses passions en portoient l'empreinte. Elle aimoit l'argent , et n'envisagea dans le premier rang , que la facilité plus grande de satisfaire son goût pour le luxe et les frivités. Si elle cultiva et favorisa les arts , ce fut toujours ceux uniquement relatifs au goût de son sexe. Elle gouverna , parce qu'elle avoit affaire à un monarque qui vouloit l'être , et elle fut obligée de prendre les rênes , afin qu'elles ne tombassent pas en d'autres mains. Susceptible elle - même d'être asservie , elle le fut successivement par M. de Machault , le cardinal de Bernis , le maréchal de Belle-Isle et le duc de Choiseul , qui s'en servirent pour diriger le royaume. Elle étoit de même dans son intérieur ; ses gens en faisoient ce qu'ils vouloient. Dépourvue d'énergie , comment auroit - elle pu en donner à Louis XV? ainsi , c'étoit la maîtresse la plus dangereuse , et pour lui et pour son peuple.

Voltaire , en dix vers , nous a peint dans la pucelle , la naissance , la vie , la figure et l'esprit de madame de Pompadour.

Telle plutôt cette heureuse grisette ,
Que la nature , ainsi que l'art forma

Pour le b. . . . où bien pour l'opéra,
 Qu'une maman , avisée et discrète ,
 Au noble lit d'un fermier éleva ,
 Et que l'amour , d'une main adroite ,
 Sous un monarque , entre deux draps plaçâ ;
 Sa vive allure est un vrai port de reine ,
 Ses yeux fripons s'arment de majesté ,
 Sa voix a pris le nom de souveraine ,
 Et sur son rang son esprit s'est monté.

D'après son caractere donné , on ne se seroit pas attendu que madame de Pompadour eût vu sans murmure , même avec courage , la mort s'avancer par degrés. Le lieu où elle étoit , la tournure d'esprit du roi qui tient toujours aux pratiques extérieures , exigeoient qu'elle ne manquât point de remplir les derniers devoirs de la religion , elle le fit sans faste et sans pusillanimité , demandant hautement pardon à sa maison , et à tous les courtisans présens , du scandale qu'elle leur avoit donné. Le plus singulier de la scène , c'est que les prêtre n'eussent pas exigé d'elle , en double adultery , ce qu'ils exigent dans le cas de la simple fornication , que la concubine quittât le séjour de son libertinage , et qu'elle fit cette réparation dans ce palais , depuis vingt ans , le théâtre de son péché. Mais il est avec des confesseurs de cœur , des accommodemens : il fut décidé qu'elle étoit trop mal pour souffrir la translation. Le jour même où elle attendoit sa dernière heure , le curé de la Madeleine , paroisse de son hôtel à Paris ,

vint la voir , comme il prenoit congé d'elle ,
 » un moment , lui dit-elle , monsieur le curé ,
 » nous nous en irons ensemble ». Elle expira
 quelques minutes après , et madame du Haus-
 set (1) sa premiere femme de chambre , lui
 ferma les yeux .

De tous les épithaphes latines ou françaises ,
 que l'adulation ou la satyre ont enfantées , nous
 ne citerons que celle-ci , courtes énergiques ;
 et d'une grande vérité .

L A P R E M I E R E .

D. D. Joannis Poisson Epithaphium.

*Hic piscis regina jacet , quæ lilia succit
 Per nimis ; an mirum si floribus occubat albis.*

L A S E C O N D E .

Ci gît qui fut quinze ans pucelle ,
 Vingt ans p. . . . puis huit ans m. . . .

En jouant par degrés ces trois rôles , il n'est
 point de fortune , de dignités , d'honneurs aux-
 quelles une femme d'esprit ne puisse atteindre ,

(1) Veuve d'un homme de condition ; le besoin l'avoit fait s'attacher à la favorite ; froide , discrète , sans intrigue , dévote même , elle s'est retirée avec une fortune médiocre , quoiqu'elle la servoit depuis vingt ans .

elle et tout ce qui l'entourre (1). Effectivement on ne sauroit nombrer les millions que le marquis de Marigny recueillit de la succession de sa sœur. La seule vente de son mobillier dura un an. C'étoit un spectacle où l'on alloit par curiosité voir continuellement des raretés qu'on n'avoit vues nulle part ; il sembloit que toutes les parties du monde se fussent rendues tributaires du luxe de la duchesse. Quelle différence entre les richesses et la magnificence de la dépouille de cette maîtresse du roi avec la simplicité, la pauvreté de madame de Maintenon, de la veuve de Louis XIV, retirée au couvent de St. Cyr !

(1) M. Poisson de Malvoisin , cousin de la Pompadour , étoit tambour dans Piémont ; apprenant l'élévation de cette dernière , il va la trouver secrettement , et la prie de vouloir bien l'avancer dans le service militaire , pour lequel il avoit le goût le plus décidé. Le duc de Biron , alors colonel du régiment du Roi , un des courtisans les plus assidus de la duchesse , consent à le recevoir dans son corps ; mais les officiers , plus délicats , et trop imbus encore alors du préjugé absurde de la naissance , eurent le courage , tout en l'accueillant gracieusement , de ne pas lui dissimuler qu'il ne pourroit espérer de rester leur camarade , qu'après les avoir tous tués les uns après les autres. Plus sage qu'eux , et pour le moins aussi brave , Poisson se retira , fut fait lieutenant de dragons , puis capitaine , passa ensuite dans les Carabiniers , et devint maréchal de camp en moins de vingt-cinq années.

M A D E M O I S E L L E D E B O M A N G O .

Une jeune personne charmante faisoit les délices de la société d'Amiens. Fidelle à la vertu, fidelle à ses devoirs, elle couloit au sein de l'innocence et de l'amitié, des jours purs et tranquilles. Le moment où l'amour devoit troubler une paix si douce, étoit enfin arrivé. Le pere de mademoiselle de Bomango, forcé par un procès de venir à Paris, y conduisit sa fille, et la mena à Versailles. Elle yit le roi; elle rougit, elle pâlit à sa vue, un trouble incouun s'éleva dans son ame: elle sent bientôt tous les feux, tout le délire de l'amour. Eveillée, endormie, à la promenade, en société, par-tout enfin elle voit le roi; elle lui parle, il lui sourit; son image adorée la suit dans tous les lieux; elle veut quitter Versailles, tout la retient dans un lieu embelli par ce qu'elle aime. Sa raison égarée ne lui prête plus que de foibles armes; la pudeur seule combattoit encore: mais enfin, la pudeur expire, et mademoiselle de Bomango s'abandonne à son amant.

M A D A M E D E S P A R B È S .

Cette femme qui a été extrêmement jolie, ne fit sur Louis XV qu'une très-foible impression. La petite de Lussan (c'est le nom de fille de madame Desparbès) est charmante, disoit le

(94)

roi au maréchal de Richelieu , mais malheureusement elle a les cuisses trop maigres.

MADAME DE LA RURE.

Est fille d'un apothicaire appellé Martin ; elle avoit été très-bien élevée , elle avoit des talens , et quoique très-jolie , c'est moins à sa figure qu'à sa voix, qu'elle dût la conquête qu'elle fit de Louis XV. Madame de la Rure est morte folle : elle se prit de belle passion pour un garde-du-corps , le plus beau cavalier de la compagnie Ecossoise ; et comme il ne répondoit point à sa passion (madame de la Rure avoit alors cinquante ans passés) ; elle tomba dans une espece de mélancolie frénétique qui la conduisit au tombeau.

MADEMOISELLE LESCOT.

Cette actrice de la comédie Italienne , fille de Clairval , n'avoit que onze ans quand elle alla pour la premiere fois à Versailles ; le roi la vit , et elle fut admise dans les orgies du parc au cerf.

MADEMOISELLE DE COULANGES.

Quoique très-jolie, quoique fille de condition , étoit entretenue et mal payée par le prince de Bauffremont ; elle étoit dans la misere , quand

(95)

le roi entendit parler d'elle. On la fit venir à Versailles , et le roi l'admit à sa course. Bientôt sa majesté s'en dégoûta , et lui fit remettre mille louis.

MADAME DE STE. HELENE.

Etoit une jeune femme créole (et son nom Fontenelle) très-bien née ; elle étoit pleine de charmes , de graces , d'art et d'esprit , vive , séduisante , très-instruite , faisant des vers ; elle n'avoit que vingt-quatre ans quand elle fit la connoissance de la maréchale de Mirepoix , qui la mena à Versailles , et qui en parla au roi : bientôt le marché se conclut . Le mari de madame de Sainte Helene partit pour l'Amérique , et elle resta à Paris , où elle prit un état suberbe , et un nombreux domestiques.

LA COMTESSE DE PALUN.

A été servante à Lyon , et s'appelloir Bouvier ; par son génie d'astuce , de fourberie et de séduction , elle s'est poussée au point de devenir une femme importante , une protectrice donnant des audiences , et de faire parler d'elle au roi , qui s'en est bientôt lassé.

MADÉMOISELLE MALIGNAN.

Ce qui rendoit le Palais-Royal plus agréable que les autres promenades , c'est une foule de beautés nouvellement écloses , qui venoient l'en-

richir chaque année , et s'offrir aux regards des amateurs , jusqu'à ce que pourvues , elles disparaissent pour faire place à d'autres. Des maris même honnêtes , se servoient de ce lieu pour y montrer leurs filles lorsqu'elles avoient quelques charmes capables de leur procurer un hymen avantageux. C'est ainsi qu'en 1770 mademoiselle de Malignan , demoiselle bien née , mais peu riche , et qu'on auroit voulu pourvoir d'un époux convenable. Le sieur le Bel , toujours aux aguets , sut qu'il paroisoit au Palais-Royal une jeune personne qui attiroit tous les regards. Il chargea un de ses émissaires d'aller trouver la mère de mademoiselle Malignan. Le marché fut conclu , et la jeune personne livrée à la lubricité de Louis XV.

Miss WITIST , mieux connue sous le nom de la belle Angloise.

Dans un voyage que la duchesse de Dewonshire fit à Paris , elle amena avec elle une demoiselle de compagnie. Un jour que le roi chassoit dans les bois de Marcoussi , il vit la duchesse de Dewonshire à cheval avec une jeune personne habillée en amazone. Il chargea le maréchal de Richelieu de s'informer quelle étoit cette jeune Angloise ; et sur la réponse du maréchal , il la fit suivre , et lui envoya une superbe boîte enrichie de diamans et un bon de 30,000 liv. Lucrece même n'eût pas résisté à une déclaration d'amour aussi

Élégante , sur-tout quand c'est un roi qui la fait ;
Doit-on s'étonner que miss Witist fut sensible et
y répondit en se rendant à Versailles , et en
s'abandonnant à la discrétion du ro^{is}.

LA MARQUISE D'ESLIGNAC.

Cette femme , qui vient de mourir , et qu'a
laissé en mourant une fortune immense , la
devoit à une grande partie de la munificence du
roi. Peut de femmes ont su mieux profiter qu'elle
de six mois de faveurs : c'est à ce court espace
que se borne le temps que la marquise d'Eslignac
a été la favorite de Louis XV. On raconte de dif-
férentes manières la cause de sa disgrâce ; mais
la version la plus probable , c'est qu'elle fut sup-
plantée par la faction du duc de Choiseul , qui ,
à ce qu'on prétend , avoit eu ses vues sur elle ,
et n'avoit pas pu être heureux.

LE CARDINAL DU BOIS.

Cet abbé qui a fait tant de bruit du temps
de la régence , reçut le jours en 1656 , d'un
apothicaire de Brive - la - Gaillarde. Doué d'un
génie facile , souple et insinuant , d'un caracte-
re vif et gai ; ardent pour les plaisirs , de
mœurs corrompues , il plut singulièrement ,
dès sa jeunesse , au duc d'Orléans , au rang
duquel il fut toujours moins attaché qu'à la
personne. De son gouverneur , devenue son

confident , il lui rendit le service utile de le déterminer à épouser une fille naturelle de Louis XIV. En 1716 , il fut fait conseiller d'état ; c'étoit commeneer tard : mais une fois dans le chemin des honneurs , il ne perdit pas un instant. En 1717 , le régent , voulant gaguer l'Angleterre , afin qu'elle ne lui fût pas contraire ; dans le cas où le roi , dont la santé étoit extrêmement délicate , viendroit à mourir il se rendit par ses ordres à Londres , où il négocia si habilement , c'est-à-dire , répandant l'or à pleines mains , qu'on y conclut bientôt un traité connu sous le nom de la triple alliance , parce que les Hollandois y intervinrent , quoiqu'ils n'y eussent aucun intérêt , traité sans doute fort utile au duc d'Orléans , en cas de vacance de la couronne , contre la faction d'Espagne , mais honteux à la France qui s'obligeoit d'expulser de son sein le prétendant , et de démolir Dunkerque et Mardick. Après l'avoir signé à la Haye , en qualité de ministre plénipotentiaire , il fut fait secrétaire de la chambre et du cabinet ; l'année suivante , il conclut à Londres , le fameux traité de pacification de l'Europe , et , à son retour , il fut nommé ministre des affaires étrangères. Ce fut alors , que de concert avec d'Argenson , vice-chancelier , et le Blanc , secrétaire d'état de la guerre , il chercha à démontrer à S. A. R. que le système de Law étoit absolument erroné et ne servoit absolument qu'à l'enrichir ; les

chosés en vinrent au point que le prince dit au vice-chancelier , qu'il pouvoit s'assurer de la personne de cet Ecossois ; mais , ayant refusé de lui donner une ordre par écrit , il fut obligé de refuser et de tâcher de rendre le contrôleur général victime de son propre système . En conséqnence , il fit entendre , dans un comité tenu entre lui , le Régent , Law , le Blanc , et d'Argenson , que les crises violentes ne pouvoient jamais avoir qu'un terme court ; que celle où on se trouvoit , parvenue au plus haut période , alloit diminuer nécessairement , que l'objet de faire refluer , dans les mains du gouvernement , tout le numéraire , et même toutes les matieres d'or et d'argent du royaume par des voies extraordinaires , étant absolument rempli , il falloit empêcher que le public ne retirât cette précieuse récolte , que le plus sûr moyen pour y parvenir étoit de commencer à réduire la masse du papier , qu'il arriveroit , si l'on conservoit la confiance , qu'on le garderoit dans l'espoir que la réduction ne seroit que momentanée , ou que , le discrédit s'y mettant , on se présenteroit en foule pour s'en défaire , dans la crainte de perdre tout de suite une grande partie de son capital ; que , dans le premier cas , on resteroit toujours maître de faire les opérations qu'on voudroit , et dans le second , qu'on profiteroit de la confusion même , et du désordre qui alloient résulter de cette débâcle , pour établir des formalités gé-

nantes, mais nécessaires, par lesquelles, en pa-
roissant concourir au desir des porteurs de
papier, on en retarderoit l'effet et l'on auroit
le temps de procéder à des reviremens propres
à libérer l'état. Tout cela étoit plus spacieux
que solide, et sur-tout d'un machiavélisme dé-
testable; on croit entendre des voleurs, au
coin d'un bois, se consultant sur la meilleure
maniere de mettre les passans à contribution.
Il faut l'avouer pourtant, la France étoit à ce
point de bouleversement que le timon des fi-
nances échappoit des mains de leur adminis-
trateur, et même du regent. Dans cette per-
pléxité, Law se trouva heureux qu'on lui
fournit un moyen de sortir du labyrinthe où
il s'étoit jeté, et il fut le premier à détruire
son ouvrage en consentant, le 21 mai 1720, à
l'arrêt de reductio par moitié des billets de
banque et des actions de la compagnie des
Indes.

Qui pourroit peindre la consternation dont
Paris fut frappé à cette nouvelle? elle se con-
verti bientôt en fureur. On afficha des pla-
cards et ont les fit courir, en billets, jusques
dans les maisons. Enfin, après avoir tenté tous
les procédés possibles pour ramener l'illusion,
il fallut terminer par intercepter le cours des
billets, et remettre l'argent dans le commerce,
ainsi s'évanouit le système de Law, dont le ré-
sultat fut d'avoir doublé les dettes de l'état au-
lieu de les diminuer.

La même année il fut fait archevêque de Cambray. C'est dans cette circonstance que Dubois, demandant préalablement la prêtreise, le diaconat, le soudiaconat, les quatre mineurs, la tonsure ; le célébrant impatienté, s'écria : « ne vous faudra-t-il pas aussi le baptême ? On dit du moins que c'étoit le jours de sa première communion. Ce fut Massillon qui eut la lâcheté de le sacrer, Innocent XIII, en 1721, le mit au nombre des cardinaux ; non pas précisément, dit-il, pour son mérite personnel quelqu'éminent qu'il fût, mais pour être un de ceux qui avoient le plus contribué à rendre la paix à l'église gallicane, sans cesse troublée par le refus de quantité d'évêques et d'ecclésiastiques, d'admettre la bulle *Unigenitus* ; il obtint, en même temps, pour soutenir sa nouvelle dignité, l'abbaye de Cercamp et la surintendance des postes : il fut introduit dans le conseil peu après.

C'est une prétention des cardinaux de siéger immédiatement après les princes du sang, avant tous les autres membres et le chancelier même. Le cardinal de Rohan venoit déjà de montrer l'exemple, ce qui fournit matière à des plaintes et à des représentations très-vives à l'occasion du second, à qui son origine ne donnoit point la même consistance. Les réclamans, pour prouver combien elles étoient justes, s'absenterent du conseil ce jour-là, et à la sortie, le cardinal de Noailles, qui n'aimoit pas la nou-

velle éminence , lui fit ce compliment : « *Cette journée sera fameuse dans l'histoire , Monsieur , on n'oubliera pas que votre entrée dans le conseil en a fait déserten tous les grands du royaume* ». Il faut que cette terrible étiquette soit d'une importance que le vulgaire ne peut saisir , puisque les hommes les plus graves , les plus faits pour agir par des principes , un maréchal duc de Villeroi , gouverneur du roi , un d'Aguèsseau , chancelier , s'y assetvirent , et se firent exiler plutôt que de se soumettre . Les sceaux furent donnés à M. d'Arménonville , d'un caractere doux et complaisant , qui prit sans difficulté séance au conseil après les cardinaux . Quant aux ducs et pairs , et maréchaux de France , comme on pouvoit se passer d'eux , tous reçurent défense de s'y trouver , et furent en même-tems rayés dessus la feuille des pensions , ce qui ne les fit nullement rire ; car , combien y en avoit-il , et combien y en a-t il , même encore aujourd'hui qui ne sont pas dignes de l'honneur d'être simples fusiliers , et qui , cependant , tenoient une place distinguée sur le trop fameux livre rouge , ce registre odieux de la turpitude de l'ancien gouvernement ?

On fut peu content dans le public du choix qu'on avoit fait d'Arménouville ; on n'avoit pas une haute idée de sa capacité , mais c'étoit ce dont se soucioient le moins le duc d'Orléans et son favori , qui avoient tous deux assez de lumieres pour suppléer à ce qui pouvoit

manquer à ceux qui travailloient sans eux; D'ailleurs , le projet du régent étoit de nommer le cardinal premier ministre, dont il avoit déjà presque tout le pouvoir ; il vouloit auparavant le rendre agréable au dehors et au dedans. Le mariage de l'Infante , ménagé avec le roi , lui ayant concilié la bienveillance et le suffrage du roi d'Espagne , qui , en échange , demanda mademoiselle de Montpensier , fille du régent , pour le prince des Asturies , lui parut une occasion favorable , et le 22 août , il fut déclaré premier ministre.

L'anecdote la plus curieuse de cette élévation , la plus propre à fournir aux réflexions du lecteur philosophe , et à faire connoître le caractere du favori et de son maître , c'est ce ce qui se passa à un souper du duc d'Orléans. On se répandoit en railleries sur le nouveau premier ministre. Le comte de Nocé se permit la plus sanglante. « *Votre altesse royale* , lui dit- » il , *en peut faire tout ce qu'elle voudra , mais elle n'en fera jamais une honnête homme* ». Il fut exilé le lendemain. En vain la comtesse de Tort reprocha au régent sa foiblesse , la lettre de cachet tñat , et ce ne fut qu'à la mort de Dubois que son altesse royale écrivit au comte ce billet , non moins singulier que tout le reste. » *Morte la bête , mort le venin , je t'attends ce soir à souper au palais-rayal* ».

La paix affermie par des traités solides , et par des alliances avantageuses , le parlement

domié et humilié , les grands soumis ; ceux qui pouvoient embarrasser , écartés des affaires , laisserent au premier ministre la liberté de remettre le calme parmi les ecclésiastiques , rétablir l'harmonie entre les princes et les différens corps relativement aux contestations restées indécises jusqu'à la minorité du roi , et faire rentrer le plus d'argent possible dans les coffres de l'état , d'une façon adroite et capable de diminuer l'odieux de toutes les opérations fâcheuses auxquelles on avoit été obligé d'avoir recours pour ne point payer plus de dix-huit cens millions dûs en papier . Mais les honnêtres qui s'accumuloient sur la tête du cardinal , ne purent le soustraire à la fin sinistre qui le menaçoit . Quelque temps après que l'assemblée du clergé , qu'il venoit de présider , fut dissoute , il se sentit plus que jamais tourmenté d'une maladie dans la vessie , qu'on regardoit comme le fruit de son incontinence et de ses débauches outrées : il fallut lui faire une amputation cruelle et si effrayante , que son intrepidité ne put tenir contre l'appareil . Le duc d'Orléans fut obligé de l'y déterminer . Il en mourut le 10 août 1722 , âgé de soixante-six ans .

La veille où la surveille de sa mort , Dubois s'étoit confessé à un récollet , et cette cérémonie n'avoit durée qu'un quart-d'heure au plus , ce qui fit juger qu'il vouloit seulement donner cette dernière marque de dévouement à son maître qu'il adoroit , et qui lui avoit représenté qu'il étoit

étoit de l'honneur de tous deux qu'il satisfit à l'extérieur. Quoiqu'il n'eût pas eu tout le temps nécessaire pour mettre en usage les plans qu'il avoit conçus relativemēr à sa fortune , il laissa encore environ deux mllions en argent comptant. Il voulut nommer le régent son légataire universel , mais ce prince ne voulut pas le permettre ; il accepta seulement la vaisselle d'or que son favori avoit fait faire pour les repas de cérémonie.

On lui fit des funérailles magnifiques ; on frappa même une médaille en son honneur. D'un côté étoit son effigie, de l'autre un arbre renversé par la tempête , avec ces mots à l'entour « *Visa est dum stetit minor* ». La licence lui composa une épitaphe grossière (1) , et il méritoit l'une et l'autre. Il est certain qu'à ne considérer que les moyens de son élévation , c'étoit un personnage méprisable et infâme ; en discutant les talens qu'il y développa , c'étoit un véritable homme d'état : le régent ne trouva personne plus digne de lui succéder que lui-même , ce qui mit le comble à son éloge à cet égard.

(1) Rome rougit d'avoir rougi
Le M. . . qui gît ici.

Jean Law étoit Ecossais , fils d'un orfevre d'Édimbourg. Jamais homme ne posséda en un degré aussi parfait l'esprit de calcul et de combinaison. Il étudia profondément tout ce qui concernoit les banques , les loteries , les compagnies de commerce de Londres , les moyens de les soutenir , d'animer l'espérance et la confiance du public , de le tenir en haleine et d'accélérer son mouvement. Il en pénétra les secrets les plus intimes ; il tira encore plus de connaissances de la nouvelle compagnie établie par milord Harley , comte d'Oxford , pour acquitter les dettes de l'état. Ayant ensuite obtenu un emploi de secrétaire auprès de quelqu'agent du résident en Hollande , il s'instruisit sur les lieux de la fameuse banque d'Amsterdam , de son capital , de son produit , de ses ressources , des comptes que les particuliers avoient sur elle , des variations , de l'intérêt , de la maniere de le faire hausser et baisser pour retirer ses fonds , pour les distribuer et les répandre , de l'ordre qu'elle tenoit dans ses registres et dans ses bureaux , de ses dépenses même et de la forme de son administration. A force de réfléchir sur ces renseignemens acquis , et de combiner tant d'idées différentes , il en forma un système admirable pour l'ordre et pour l'enchaînement de la multitude des opérations qui le composoient ;

système fondé pour le moins autant sur la connoissance du cœur humain que sur la science des nombres , mais dont la bonne foi , l'équité et l'humanité étoient absolument exclues , pour y substituer la perfidie , l'injustice , la violence et la cruauté . Aussi Law étoit-il sans mœurs et sans religion . Obligé pour un meurtre ou assassinat d'un homme , de se sauver d'Angleterre , il emmena une femme mariée avec laquelle il vécut plusieurs années comme avec une épouse légitime .

Dans l'épuisement où la guerre avoit réduit toutes les puissances d'Europe , et prévoyant qu'elles devoient préalablement travailler à rétablir leurs finances , son avidité insatiable lui fit plus que jamais concevoir l'espoir de séduire celle qui préféreroit le moyen le plus prompt de se libérer . Son plan , qui n'avoit pour objet ni le commerce , ni la facilité de lever les impôts sans les augmenter , ni le retranchement des dépenses , ni la culture des terres , ni la consommation des denrées , ni même la circulation des espèces , étoit dressé pour qu'un souverain pût payer ses dettes , non-seulement sans que ses prodigalités ni son luxe en souffrissent , mais encore en attirant à lui l'or et l'argent de ses sujets , et l'illusion devoit être telle que ceux-ci le donnassent volontiers , que disje , le portassent avec empressement , regardassent comme une grâce d'être préféré , et qu'à leur

réveil ils ne pussent s'en prendre qu'à leur avidité d'être dépouillés.

Il consistoit en une banque dont le fond réel seroit les revenus de l'état, et le fond accessoire, quelque commerce inconnu. Ce bénéfice, pouvant croître suivant l'imagination, devoit merveilleusement exciter les joueurs qui voudroient y participer au moyen d'actions, qu'on créeroit successivement en proportion de leur ardeur. En effet, ces actions, d'abord en petit nombre, ne pouvoient, par leur rareté et la rapidité de leur circulation, manquer d'acquérir un prix énorme, ce qui donneroit la facilité et produiroit même la nécessité d'en fabriquer d'autres et à un taux plus élevé. Ce nouveau papier décréditant l'ancien, ce seroit un excellent véhicule pour son débit, puisqu'on prendroit l'ancien au pair, mais toujours en certaine mesure avec l'argent.

Afin d'engager à se défaire de celui ci, on devoit, par de fréquens changemens, rendre sa valeur incertaine, et faire ainsi craindre aux possesseurs qu'il ne dépérit entre leurs mains; la banque, au contraire, en effectuant tous les payemens en billets, dont le prix invariable perpétueroit la confiance, les rendroit plus commerçables et préférables aux especes, qui, décriées et portant moins d'intérêt, mettroient le souverain dans le cas de profiter de cette réduction pour faire des emprunts et acquitter ainsi une partie de ses dettes, sans rien débour-

ser; un autre avantage, c'est que si l'on cherchoit à employer l'argent à acquérir les terres, les denrées, les marchandises augmentoient, et conséquemment la recette des impôts et des droits.

Par ce fantôme de fortune éblouissant presque tous les yeux, les différentes classes de citoyens, dans le desir d'y participer, s'intéressoient d'autant plus à la conservation de la banque, que nombre de particuliers, plus heureux ou plus adroits, faisant nécessairement des gains énormes, eussent irrité la cupidité générale, à-peu-près comme un gros lot à la loterie soutient l'espoir des pontes, dont, à l'exception de quelques-unes, la multitude doit perdre. Que cette erreur s'entretint seulement quelques années, et le souverain eût éteint toutes ses dettes, et attiré dans ses coffres la plus grande partie du numéraire de son royaume, même des étrangers, que des dividendes augmentés à propos, eussent engagés à vouloir profiter de la concurrence, à la faire naître.

Quoi qu'il en soit, l'auteur de cette théorie infernale, sentant que son plan ne pouvoit s'exécuter que dans un royaume où les princes au-roient une autorité absolue, le proposa d'abord à Louis XIV, qui, sur la seule exposition, malgré le besoin qu'il en avoit, le rejetta avec une espece d'exécration. Loin de se rebouter, il le reproduisit sous le duc d'Orléans; ce prince plus décidé, plus entreprenant, et sans contrédit

moins scrupuleux, l'euvisea comme très utile à ses vues. Fortement déterminé à profiter du peu de temps qu'il avoit à gouverner pour remédier aux maux de l'état, qui exigeoient des remedes violens, il adopta celui-ci, s'étourdit sur la forte convulsion qu'il lui préparoit; cependant, comme il avoit beaucoup de ménagemens à garder, il ne l'adopta que lentement et par degrés.

Il se contenta d'abord de permettre à Law d'établir une banque, afin d'accoutumer peu-à-peu les peuples à ce nom et à cet établissement présenté sous un point de vue d'utilité publique, et qui auroit eu réellement des avantages très-grands s'il eût été borné aux fonctions de son édit de création. L'année suivante, pour donner à la banque un crédit qui répondit aux entreprises plus étendues qu'elle devoit avoir, on rendit un arrêt du conseil, en date du 10 avril 1717, qui ordonnoit à tous ceux qui avoient le maniement des deniers royaux, de recevoir et même d'acquitter sans escompte tous les billets. Par cet arrêt plein d'artifice, quoique sous une apparence de simplicité, on faisoit de la banque le dépôt de tous les revenus du roi, premier pas vers la fortune idéale qu'elle devoit faire. Elle assigna sur-le-champ sept et demi pour cent d'intérêt.

Quelque tems après, en août et décembre, même année, on créa une compagnie de commerce, sous le nom chimérique d'Occident ou

de Mississipi. Son objet étoit la plantation et culture des colonies françoises de l'Amérique septentrionale , et sa majesté y joignoit toutes les terres de la Louisianne , et permettoit aux François comme aux étrangers , de s'y intéresser , en prenant des actions dont on pourroit fournir en partie la valeur en billets d'état , qui perdoient alors cinquante et soixante pour cent sur la place. Le moyen de résister à cette amorce , d'autant mieux qu'on peignoit ce pays comme un Pérou plus fécond en or que celui des Espagnols. Le parlement lui-même y fut pris , et ne voyant en cela rien que d'utile , il enregistra sans difficulté tout ce qui concer- noit la *banque royale* , dénomination fastueuse que lui donnoit le gouvernement , par sa dé- claration du 4 décembre , qui portoit que le sieur Law , en étant nommé directeur , sous l'autorité de sa majesté et du régent , le roi avoit remboursé en argent , aux actionnaires d'icelle , les capitaux qu'ils n'avoient payés qu'en billets d'état.

Il résulta de cette déclararion trois choses ; l'une , que le monarque , transformé ainsi en banquier universel de son royaume , toute la France , les grands seigneurs et les princes , toujours singes du maître , ne rougirent point de faire le même métier , de devenir finan- ciers , agioteurs ; la seconde , que le public , frappé que le roi achetât 500 liv. d'espèces ces actions de banque , qui n'avoient dans l'origine

coûté que 500 francs de billets d'état , c'est-à-dire , vu leur discrédit , environ 170 liv. en valeur réelle , en conçut une grande opinion , et enchérît à l'envi pour en avoir ; la dernière , que les actions de la compagnie d'Occident , préférées par les croupiers de la banque , à leur remboursement en espece , furent jugées une excellente acquisition ; et le vertige fut tel , que pour satisfaire aux désirs des amateurs , on créa , par arrêt du conseil , le 27 décembre 1718 , des bureaux particuliers de banque dans les villes de Lyon , la Rochelle , Tours , Orléans et Amiens , etc. ; et pour rendre les billets de banque plus nécessaires , et d'enforcer ainsi la circulation et multiplication , le même arrêt porta défenses de faire aucun paiement en argent , au-dessus de 600 liv. Par une clause , en même tems , qui génoit le commerce jusques dans ses détails et caractérisoit la petitesse des vues et des moyens du législateur , les especes de billon et monnoie de cuivre ne purent être données et reçues dans les marchés , au-dessus de six livres , à moins que ce ne fût pour des appoints.

Le 22 avril 1719 , on ordonna une fabrication de cent millions de billets de banque , lesquels , dit l'arrêt , ne purent être sujets à aucune diminution comme les especes , attendu que la circulation des billets de banque est plus utile que celle des especes d'or et d'argent , et qu'ils méritoient une protection particulière , de préférence

férence aux monnoies faites de matières apportées des pays étrangers. Queques mois après, le 21 décembre même année, il y eut des défenses de faire des payemens au-dessus de 10 liv. en argent, et de 300 liv. en or. Ainsi, l'or et l'argent, avilis de ces diminutions successives, étant alors, en quelque sorte, proscrits et hors du commerce, on étoit donc forceé de porter son numéraire à la banque, et de l'échanger contre du papier. On y courroit en foule; on conjuroit, on supplioit les commis de recevoir les especes, et l'on se croyoit heureux quand on étoit exaucé. Sur quoi un plaisant s'écria spirituellement aux plus empressés: Eh! Messieurs, ne craignez point que votre argent vous reste, on vous le prendra tout ». Des particuliers se mêloient de ce commerce, ils suppléoient à la banque; et comme on craignoit d'en manquer, on préféroit, pour être expédié, de perdre trois et quatre pour cent sur l'argent.

Parmi ces derniers, il semble que le hasard voulut sur-tout favoriser les plus obscurs. On parla beaucoup, dans le temps, d'une certaine veuve de Namur, nommée *la Caumont*, qui avoit fourni des tentes et autres marchandises aux armées du roi. Par des reviremens heureux, elle se trouva entre les mains pour soixante-dix millions de billets de banque. On fait mention d'un M. dé Nanthia, oncle du sieur Amelet, ministre à la mode de Bretagne, et d'un

bossu qui , en peu de jours , gagnerent chacun près de trois à quatre millions , en prêtant , l'un son dos , l'autre sa bosse , en forme de pupitre , aux agioteurs . On ne voyoit que laquais qui montoient le lendemain dans le carrosse de leur maître , où on les avoit vus derrière la veille . On parle d'un , ayant changé si rapidement de condition , qu'il alloit reprendre son ancien poste , si on ne l'eût averti de sa méprise ; d'un autre qui , ayant pris querelle dans sa voiture , obligé de mettre pied à terre pour se battre , crioit : *à moi la livrée !* d'un troisième qui , ayant commandé un équipage , répondit , quand on lui demanda quelles armes on lui mettroit : *Les plus belles.*

C'étoit dans la rue Quimcampoix où s'étoit établi le théâtre du commerce des actions ; car il n'y avoit pas encore de bourse . Heureux ceux qui y avoient des maisons ! Une chambre s'y louoit jusqu'à dix livres par jour . Mais la grande multitude n'avoit pas besoin d'asyle ; dès la pointe du jour , le passage de cette rue étroite étoit engorgé de joueurs : leur fureur ne faisoit que s'accroître durant la journée . On sonnoit le soir une cloche , et il failloit les expulser de force . Enfin , cette frenésie s'accrut tellement , qu'au moment où on découvrit que la banque étoit jointe à la compagnie fructueuse du Sénégal et de la traite des nègres , et à celle de la Chine et des Indes , le prix de la masse générale des actions étoit , selon M. Neckér , dans sa réponse à l'abbé Merelet ,

en 1767 , de plus de six milliards dans l'opinion.

Il y a toujours dans ces temps de crise , des gens assez adroits pour profiter de la duperie des autres , et ce sont ceux - là qui excitent merveilleusement l'émulation générale (1). On ne fait pas attention à la multitude des gens ruinés , au dépens de qui se forment ces fortunes prodigieuses , ou l'on attribue leur perte à eux-mêmes , à l'ignorance , à la sotise , à l'inconduite.

Nous ne parlerons pas des gains de Law , dépositaire de la plus grande partie de la voie la plus sûre et la plus courte. Dès son début il avoit acheté du comte d'Evreux , pour 800,000 livre le comté de Tancarville , en Normandie ; il avoit offert au prince de Carignan , 1,400,000 livres de l'hôtel de Soissons ; à la marquise de Beauvron 500,000 livres de sa terre de Lillebonne; enfin au duc de Sully 1,700,000 liv. de son marquisat de Rosny. Le

(1) Pour parvenir à réduire les dettes publiques , proportionnellement aux forces de l'état , on ordonna , le 16 janvier 1721 , qu'il seroit fait un *vise* général de tous les effets qui existoient : il y eut jusqu'à 800 commis employés à ce travail ; il en résulta des découvertes frappantes. La fortune de le Blanc montoit à 17 millions , celle de la Faye à autant , celle de Fargès à 20 , celle de Verrue à 18 , et celle de madame de Chaumont à 127. Des débris de combien de milliers de fortunes particulières celles-ci ne devoient-elles pas être accrues ?

comble de l'imprudence , c'est qu'il voulut attribuer à la bonté de son système , la rapidité de cette opulence ; et le comble de la stupidité , c'est qu'on le crut , et qu'ont voulu l'imiter. Le régent s'efforçoit de confirmer cette vérité par des libéralités immenses , qu'il attribuoit à la même cause ; il donna un million à l'Hôtel-Dieu , autant à l'Hôpital-Général , autant aux Enfans Trouvés. Il employa 1,500,000 l. à payer les dettes de plusieurs prisonniers , politique qui rendit au centuple à la banque. Entre les princes du sang , le duc de Bourbon profita le plus heureusement des actions que Law leur avoit données pour se soutenir. Ce prince acheta tout ce qui se trouva à sa bienséance en terre ; il fit rebâtir Chantilly avec une magnificence royale ; il y forma une ménagerie , sans comparaison , mieux fournie que celle du roi ; il fit venir d'Angleterre , en une seule fois , cent cinquante coureurs , dont chacun , sur le pied où étoit alors l'argent en France , lui revenoit à 15 ou 1800 francs. Enfin , pour faire sa cour au régent , qui aimoit passionnément sa fille , la duchesse de Berry , il donna à cette princesse , ardente pour tous les plaisirs , une fête superbe , qui dura quatre jours , et coûta immensement.

Mais le temps vint où les yeux se dessillerent , et qu'on découvrit que le papier surpassoit de plus des deux tiers toutes les espèces et matières d'or et d'argent qui pouvoient être dans

le royaume ; en vain employa - t - on toutes sortes de stratagèmes pour soutenir le crédit public , on se moqua des déclarations et des réglemens , et on s'occupa à réaliser ; il fallut donc intercepter les billets , les réduire et remettre le numéraire dans le commerce. Ainsi s'évanouit le système de Law , dont le résultat fut de doubler les dettes de l'état , au lieu de les diminuer , comme il l'avoit fait espérer.

Son abominable auteur éprouva bieutôt le traitement ordinaire de ses semblables ; il fut hué du peuple , qui voulut le mettre en pieces ; son carrosse fnt brisé , et il ne dut son salut qu'à la vivacité de ses chevaux et à la hardiesse de son cocher. Sur le champ , il réunit la charge de contrôleur général. Il n'en fut pas moins le mobile de toutes les opérations qui se firent dans le cours de la même année 1720. Il n'avoit point encore perdu la confiance du régent , qui avoit toujours un penchant secret pour le système que Law se flattloit de rétablir , et qui ne l'abandonna que lorsque ce dernier eut épuisé inutilement toutes les ressources de son imagination. Il fut congédié à petit bruit ? et tout le monde sait que sa fin a été de mourir *de misere* à Venise,

LA BARONNE DE SALIS.

Femme d'un jeune officier suisse , le roi en devint éperdument amoureux pendant un séjour qu'elle

fit à Versailles; ils s'introduisit secrètement dans sa chambre, et à force d'instances, de prières, il triompha de la vertu de madame de Salis. Mais cette malheureuse femme fut si fort affectée, qu'elle attenta à ses jours. Le lendemain on la trouva morte; on la trouva étranglée avec ses cheveux, sa bouche et sa gorge en étoient pleines. Exemple bien rare dans un siècle aussi corrompu d'un repentir exalté à son plus haut période.

M A D E M O I S E L L E G R A N D I.

Fille charmante, née à Rome, étoit venue à Paris avec son oncle, secrétaire de Rome. Le roi la vit, en devint amoureux, et le lendemain lui envoya un carrosse magnifique attelé de six chevaux, quatre autre chevaux suivoient en lesse, et Mademoiselle Grandi, trouya dans le carrosse 130,000 en or, auxquelles étoit joint une lettre. Mademoiselle Grandi ne put résister à la munificence d'un tel amant, elle s'enfuit secrètement de chez son oncle et vint habiter Versailles.

M A D A M E D E M A R T I N V I L L E.

Femme d'un fermier-général; à peine fut-elle honorée des faveurs du monarque, qu'il s'en dégoûta. La chronique rapporte à ce sujet,

que madame de Martinville avoit la même incommodité que madame de Pompadour.

L A D U C H E S S E D E C H A U L M E S .

Personne ne sait que c'est par un dépit amoureux, que la duchesse de Chaulmes a épousé M. de Giac. Flatté des soins que lui témoignoit Louis XV, elle crut qu'il étoit amoureux d'elle : en effet, il voulut la connoître ; mais ne la connut qu'une seule fois. Madame de Chaulmes , furieuse , quitta la cour , va dans une de ces terres en Picardie , rompt avec toutes ses connaissances de Paris et de Versailles , renonce pour jamais aux honneurs du tabouret , et épouse de M. de Giac.

M A D E M O I S E L L E T I E R C E L I N .

A été du nombre des jeunes et jolies personnes consacrées aux plaisirs de Louis XV. Elle étoit fille d'un cavalier de Maréchaussé , bâtarde d'une maison illustre du nom que portoit cette demoiselle. Le sieur le Bel , instruit de l'existence de cette rare beauté , l'avoit fait enlever à onze ans , et éduquer jusqu'à quatorze, qu'il l'avoit jugée propre à la couche de son maître. C'est cette destination forcée qui avoit engagé le roi à l'excepter de la loi générale qu'il s'étoit faite , d'abandonner ses maîtresses, l'orsqu'elles commençoiront à lui déplaire.

Mademoiselle Tiercelin avoit une pension de 30,000 liv. ; elle en dépensoit cent , et tous les ans le roi ordonnoit que l'on payât ses dettes. Elle a un fils d'environ quinze ans. A la mort de Mademoiselle Tiercelin , son perre et son frere ont trouvé une cachette précieuse , qu'ils ont remise , et ils en ont été récompensés.

M A D E M O I S E L L E V I L L E .

C'est encore une aventure singuliere qui a valu à cette courtisane l'honneur de partager la couche du roi.

Trois jeunes gens de la cour avoient fait la partie de souper au bois de Boulogne avec des filles : une des trois , la seule dont il soit question est une demoiselle de Ville , dont M. de Clugny étoit passionnément épris. Cette demoiselle avoit un amant en sous-ordres , le sieur Nivelon , jolie danseur de l'opéra , et qu'elle préféroit infiniment au fils de l'ancien contrôleur-général. Le danseur , non moins amoureux , instruit de la partie , ne perd point de vue l'infidelle , l'atteint au bois de Boulogne , où elle s'étoit déjà rendue avec la demoiselle Urbain , et l'autre courtisane qui devoient figurer au souper , et la harangue si bien qu'il la détermine à ne point aller au rendez-vous ; il avoit de son côté , avec lui , Vestris et un autre de ses camarades , qui n'avoient

n'avoient pas voulu l'abandonner dans son désespoir.

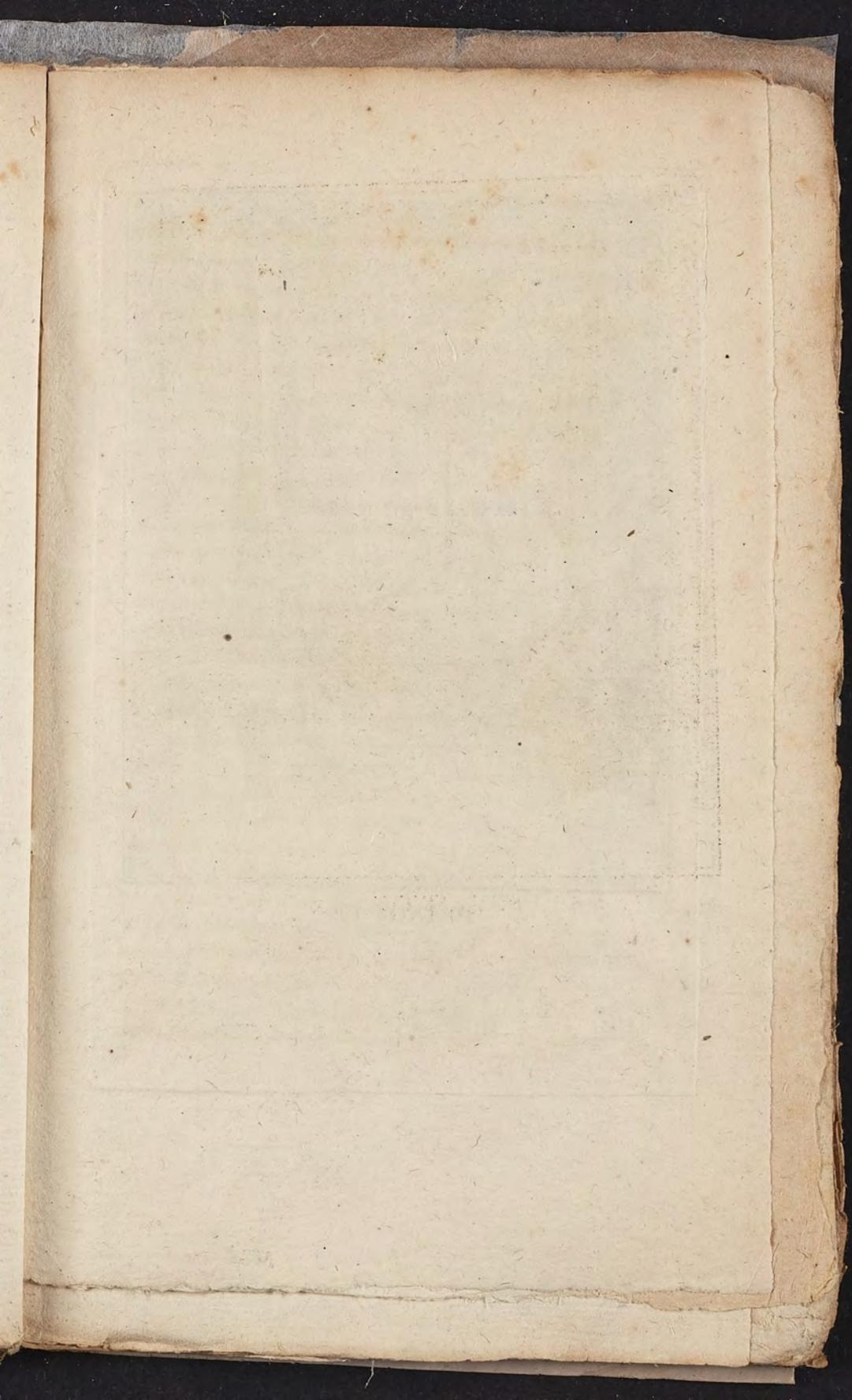
On trouve plaisir de faire croquer le marmot aux trois fils des ministres , les deux autres étoient : messieurs de Sartine et Amelot , tandis qu'on sonpera et s'amusera dans le bois . La gaieté renait , et voilà les histrions qui engagent aussi la demoiselle Urbain et sa compagne , de rester avec eux . On commande le souper à Passy , pour n'être pas en concurrence avec les robins , arrêtés à la porte Maillot , et après le souper , on se rend dans le bois , et on se met à folâtrer sur l'herbe .

Cependant , messieurs de Clugny , Sartine et Amelot s'impatientoient , sur-tout l'amoureux ; les deux autres voyant l'heure passée , ont faim et font toujours servir ; ils cherchent à distraire le premier et se moquent de lui . Le souper fait , les convives vont prendre le frais dans le bois ; tout en cheminant , ils entendent des éclats qui excitent leur curiosité ; ils approchent de l'endroit : quel coup pour M. de Clugny ; il croit reconnoître la voix de mademoiselle de Ville ; il ordonna à son laquais et aux autres qui suivoient , d'aller chercher et allumer leurs flambeaux , puis cernant bien le lieu de la scène , on enveloppe et on reconnoît les trois groupes . M. de Clugny , furieux , apostropha mademoiselle de Ville , des termes les plus durs et les plus méprisans . Nivelon veut s'en mêler et faire l'insolent ; le ro-

bin ordonne à ses gens de s'en saisir et lui casse sa canne sur le corps..... Messieurs de Sartine et Amelot applaudissent , tandis que Vestris et l'autre restoient dans le tremblement dans avoir autant ; mais les deux membre du parlement n'étoient pas amoureux , et ne s'embarrassoient guere des filles. Nivelon ne perd pas la tête ; tout éreinté , il monte en voiture avec ses camarades ; il vient faire sa déposition chez un commissaire , et Vestris et l'autre servent de témoins : affaire grave qu'on assoupit cependant a force d'argent , mais qui fit tant de bruit qu'elle vint au oreilles du roi , et a eu pour mademoiselle de Ville la suite heureuse que j'ai dit. Au reste , mademioselle de Ville n'est pas la seule courtisanue publique qui a eu l'honneur d'être admise au plaisir d'un monarque assez peu difficile , et à qui tout convenoit , pour vue qu'il eût pour lui la saveur de la nouveauté.

MADAM DE BEAUNOIR.

Cette femme , bel esprit , a écrit quelque p'èces de théâtre , entre autres Celine , qu'elle dédia à Louis XV. Ce monarque voulut voir l'auteur ; sa figure et son habit lui plurent , et il lui fit donner un appartement aux petites écuries ; mais madame de Beaunoir se conduisit si mal , eut des circonstances si scandaleuses et si publique , que le roi s'en étant dégouté , elle





PEIXOTTE

perdit bientôt ses bonnes graces et son logement.

P E I X O T T E.

Il y avoit à Paris un nommé Peixotte , fameux banquier , qui ne haissoit pas les jolies femmes ; mais qui ne les aimoit que d'un certain côté. La Dervieux étoit une fille de ce bas monde , jolie comme l'amour , toute jeune et très-connuue. Outre son entreteneur , elle avoit , selon l'usage , deux bons amis , l'un conseiller au parlement , l'autre attaché au barreau , nommé la T... , jeune homme de vingt ans , très-lié avec le duc de Chartres , aujourd'hui duc d'Orléans , joli et ressemblant à Louis XV , auquel , dit-on , il est impossible de ressembler de plus loin.

Peixote arrive un matin chez la Dervieux où aucun de nos trois tenans ne se trouvoit. Il offre cent louis si l'on veut dévoiler tous ses appas ; on les accepte , on se deshabille en folatrant , et le vieux satyre , après quelques éloges très - succints sur une gorge et des charmes plus secrets qui méritoient des autels , s'extasie sur une chute de reins admirable ; il admire , il touche , il palpe , il carresse , il se met à genoux devant ses fesses qui le disputoient à celles de Venus Callipige , lunettes sur le nez ; représentez - vous l'infâme en délire et portant un doigt profane. . . . -- Ah , monsieur !

retirez-vous, je n'en suis pas ! « -- Ma belle enfant, je te donnerai ce que tu voudra, laisse moi un instant » Il s'enhardit, elle se fâche, sourit, et il s'en va avec la promesse de revenir.

Le soir, la Dervieux conte à la T.... son aventure et conclut par dire qu'elle ne veut plus le voir de même. « *Tu es une sotte ; tire moi plutôt parti de ce goût hétéroclite. --- Comme ment ! tu voudrois..... ? Répose-toi sur moi et donne rendez-vous à ce vieux coquin. --- Mais..... s'il alloit vouloir assouvir sa fantaisie ? --- J'entends sois tranquille, je veillerai avec notre ami. »*

Rendez-vous donné, et cent autres louis apportés et reçus, Peixotte demande pour toute graces qu'on lui laisse placer entre ces belles fesses qu'il idolâtre, un petit étui de nacre de perle très-mignon et très-jolie. Après bien des contorsions risibles, la Dervieux laisse placer ce qu'on lui présente. Les deux amis étoient cachés ; mais quel est leur étonnement de voir le sapajou tirer six grandes plumes de paon, de boucher l'étui et les faire entrer dans des trous fais exprès. Il se met ensuite à un bout de la chambre, la fait promener à quatre pattes, et comence avec lui-même l'opération d'Onan, en contemplant la jolie perspective qu'il s'étoit faite. On croit bien que la T.... et le magistrats, son digne accolyte, furent obligés de quitter leur cachette pour ne pas se trahir.

Sur ces entrefaites et pendant que la petite folle se miroit dans les glaces , et rivoit de tout son cœur, le vilain propose de remplacer l'étuy. La belle , bien conseillée , se montre moins difficile , mais propose un autre rendez-vous , et met cet étrange pucelage à 500 louis. Peixotte n'est point effrayé , il accepte : on prend jour , on se sépare et l'homme emporte son étuy et ses plumes.

Alors la T.... bâtit un projet. Il suivoit encore le barreau ; au jour nommé ils arrivent , son camarade et lui , chez la petite en robe du palais. Son valet-de-chambre , garçon robuste et d'une riche taille , qui par fois courroit sur les brisés de son maître avec la voluptueuse Dervieux , portoient un habit rouge , avec une tresse d'or et une épée , ce qui approchoit beaucoup d'un sur-tout uniforme de nos anciens inspecteurs de police. Deux grands et vigoureux laquais en habit gris composoient le reste de l'escorte. La petite , bien instruite de son rôle , sur - tout de faire déposer sur la cheminée les 500 louis , nos deux roués passent dans une autre chambre , aussitot qu'ils entrevoient Peixotte qu'on annonce.

La scène s'ouvre par la génuflexion , la contemplation et les adorations. L'étuit revient sur jeu ; le paon se promene pour mettre monsieur en train ; mais , au moment où les levres de l'aimable Dervieux touchoient le verre de l'Israëlite d'une maniere trop brusque pour ne

pas aspirer en entier la liqueur qu'il renfermoit , les portes s'ouvrent inopinément avec bruit, et l'on annonce MM. les commissaires du roi , avec un inspecteur de police. La fille , à qui, par un caprice singulier, l'expression de la passion de Peixotte cessoit , depuis quelques instans , de paroître désagréable, reste immobile et se prête avec un certain plaisir au mouvement du voluptueux banquier ; celui - ci , entraîné par un feu dévorant, accélère la vivacité de ses mouvement , jette des regards troublés sur tout ce qui l'environne , fait pâmer sa compagnes et ne lache prise qu'au moment où ses flammes cessent d'avoir de l'aliment. La Deriveux , revenue à elle , veut alors se retirer ; mais l'inspecteur l'arrête , la T..... , de son côté, coupe le chemin au vieux fol qui commençoit à s'intriguer de l'aspect de tant de personnes qui lui étoient inconnues , et le magistrat se place auprès de la cheminée pour veiller à la sûreté de l'or qu'on y a déposé. Alors , de l'air le plus grave , la T..... , dit à Peixotte : « Monsieur , la Cour informée des » déportemens qui se commettent chez made-
» moiselle , a délibérer que nous nous transpor-
» terions ici pour y procéder à l'effet d'ar-
» réter des débauches aussi scandaleuses que
» nuisibles à la population ; reprenez vos sens et
» asseyez-vous ». Plus mort que vif , Peixotte s'assied dans un fauteuil et se remet dans un état [décent , ainsi que sa jolie complice , qui

avoit toutes les peines du monde à contenir ses ris. On apporte une table , le conseiller au parlement tire du papier de sa poche , et la T... dicte un procès verbal où rien n'est oublié ; l'état des lieux , des choses , le signalement de l'homme son refus de dire son nom, ect. ect. le tout est décrit dans le plus grand détail , et l'étui ainsi que les plumes mis en séquestre pour être déposés au greffe de la cour. Il approche ensuite de la cheminée ; à la vue de l'or , il marque de l'étonnement , de l'incertitude et demande à qui il est. La petite , suivant ses instructions , assure qu'il est a elle. Le scélérat affecte un doute , et déclare qu'il est obligé de le confisquer , s'il appartient à l'anonyme. Peixotte interrogé , affirme qu'il est à la Dervieux ; on le remet à celle-ci , on lui fait une éloquente mercuriale. On exige , malgré cela , une attestation du banquier qui dit ne pas savoir écrire ; le greffier la rédige pour lui , et l'Israëlite , après y avoir ajouté une croix , reçoit une vive semonce sur la méséance de ses gouts italiens : on lui annonce qu'il est libre et il se sauve.

Le soir il y avoit à l'Opéra vingt copies figurées du procès-verbal auquel les deux démons eurent l'attention de joindre encore une estampe où les personnages et l'attitude étoient d'une ressemblance frappante. On peut juger de la fureur de Peixotte , d'avoir été joué ainsi. Pour lachever , la T..... envoya le lendemain chez lui un laquais dégourdi et bien préparé

porter des complimens , et lui dire qu'étant informé qu'il vouloit se défaire d'un étui de nacre , et d'une partie de plumes de paon , il le prioit de les lui céder , parce qu'il en avoit besoin pour en faire présent à mademoiselle Dervieux et compagnie ; qu'au reste le prix ne feroit rien , fallût-il les cinq cents louis qu'il avoit abandonés à cette aimable personne.

B I G O T.

Sur la fin de la guerre de 1756 , le gouvernement , excédé des murmures et des plaintes qui lui parvenoient de toutes parts , se résolut de faire un grand exemple pour calmer un peu la fermentation occasionnée par tant de désastres ; de pertes et de fautes ; mais trop foible pour attaquer les abus dans leur source , et punir les *grands coupables* , il chercha des victimes qui n'eussent pas des entours trop puissans , et cependant susceptibles de faire sensation par leur place , leur nombre et la nature de leurs forfaits. Berryer , naturellement dur et mal-faisant , conduit jusques-là par la crainte de se nuire à lui-même , crut alors pouvoir agir en toute sûreté ; en effet , il trouvoit toutes les conditions requises par la cour , dans les chefs et les administrateurs du Canada. Furieux de l'énormité des sommes que ses prédécesseurs avoient fournies , et de celles qu'il étoit obligé lui-même d'y faire passer , malgré tout son plan d'économie , mais plus encore

encore des dettes qui restoient à payer, même après la perte de cette colonie ; instruit d'ailleurs de l'excès des désordres , puisque les chefs et les subalternes l'en avoient également prévenu , dans le fol espoir de s'en décharger respective-ment , et de faire retomber le blâme sur d'autres , commença par s'en prendre directement à l'intendant , nommé Bigot , fils d'un conseiller mort sous-doyen du parlement de Bordeaux , et petit-fils d'un greffier en chef de cette même compagnie , proche parent de M. le comte de Marville , qui l'avoit fait entrer dans le corps de l'administration de la marine , qu'on appelloit alors *la Plume* , et avoit mis le cadet dans l'épée .

Après avoir parcouru dans cette carrière les plus grands emplois , cet aîné avoit été nommé par M. le comte de Maurepas , commissaire ordonnateur à Louisbourg , où , lorsque cette forteresse tomba au pouvoir de l'ennemi en 1745 ; il fut accusé d'avoir contribué au soulèvement de la garnison , indignée de voir qu'on s'appropriât le fruit de ses sueurs , en la privant de la paie que lui accordoit le roi pour la construction et la réparation des fortifications . Cependant , comme les plaintes portoient également sur le gouverneur et sur les officiers subalternes , qu'il auroit fallu impliquer dans le procès ; comme le ministre étoit un homme doux , ennemi de l'éclat et croyant le mal difficilement ; comme d'ailleurs il y auroit eu beaucoup de

difficultés, pour ne pas dire plus, à acquérir les preuves d'un fait où tous les chefs se trouvoient ligués contre les soldats; comme enfin la gloire dont se courroient les armes de sa majesté, effaçoit jusqu'aux disgraces, l'accusation n'eut pas de suite, et Bigot n'en fut pas moins, à la paix, nommé intendant de la Nouvelle-France.

Malheureusement impuni, il n'en acquit que plus d'audace à malverser dans une colonie, où, par l'éloignement de la métropole avec laquelle on étoit huit mois sans communication, et par celui des postes multipliés, dont elle étoit composée et à des distances considérables, un chef avoit nécessairement une autorité illimitée, et pouvoit cacher ses manœuvres ténébreuses. La traite de certaines marchandises d'Europe contre les pelleteries et autres marchandises du pays, les présens à faire aux sauvages, la subsistance des troupes et des colons, dont est presque totalement chargé l'intendant, avec approvisionnemens qu'on lui envoie de France : tant de détails compliqués, dont on ne pouvoit se tirer que par une sagacité rare, offroient en même-temps, à la fraude, les reviremens les plus adroits et les plus avantageux. Bigot en avoit profité avec tant de succès, qu'il étoit devenu excessivement riche, et beaucoup d'autres avec lui, parce que cette manutention ne peut se faire que par l'entremise de coopérateurs, d'agents et de subalternes, qui tous s'évertuent dans la même proportion, quelquefois même encore

avec plus d'ardeur et d'activité ; mais c'est toujours sur le chef que se portent les regards , c'est contre lui que s'élèvent les réclamations. Moins adroits que le P. Lavaur , (1) Bigot eut la gaucherie de ne pas cacher , du moins , assez son opulence , et au milieu de la misere publique , de tenir une table de vingt couverts , et servie de façon à nourrir plus de deux cents habitans.

Berryer , instruit du luxe et des profusions de l'intendant , lui ayant écrit : « *je vous prie de faire de très sérieuses réflexions sur la maniere dont l'administration qui vous est confiée , a été conduite jusqu'à présent; cela est plus important que vous ne pensez.* ». Il n'en tint compte ; en effet , ayant échappé jadis à un péril bien plus instant , puisqu'il avoit eu pour accusateurs directs toutes les troupes de la colonie , il se flatta de se tirer encore mieux d'affaire dans un temps où le changement continual de ministre le débarrasseroit bientôt de cet argus importun. D'ailleurs , bien plus riche qu'autrefois , il avoit des moyens de justification infaillibles auprès d'une cour corrompue , et la confusion

(1) Ce disciple d'Ignace , quoique riche de plus de 120,000 francs qu'il avoit volés dans l'Inde , reparut en France en 1764 comme un homme qui n'avoit aucune fortune , et poussa même l'hypocrisie jusqu'à supplier la cour de daigner lui accorder une petite pension pour lui aider à passer le reste de ses jours au fond de sa province.

générale des affaires devoit laisser un voile si épais sur ses malversations, qu'il regardoit comme impossible que personne pût le livrer. Rassuré par tant de ressources, il part du Canada, et malgré les lettres menaçantes du ministre, il arrive à Versailles, où il se présente, et demande le paiement des lettres de change, dont il est porteur, qu'il annonce comme d'autant plus sacrées, que c'est le résultat de ses propres appoitemens, qu'il a sacrifiés pour acheter du bled, et faire vivre la colonie. Le silence du ministre ne l'éprouvant point, il produit une partie de sa fortune au dehors, achète des terres, et étale sa magnificence jusqu'aux portes de Versailles. Ce fut au milieu de cette sécurité, que, chargé par Cadet, munitionnaire général des vivres du Canada, arrêté le 17 novembre 1761, il fut arrêté lui-même le 17 décembre, et jetté dans un des affreux cachots de la Bastille.

Un mois après, il se publia des lettres patentes, par lesquelles le roi ordonna qu'une commission du châtelet instruiroit le procès des auteurs, complices, fauteurs et adhérens des monopoles, abus, vexations et prévarications commis dans ses colonies de l'Amérique septentrionale, ce qui impliquoit plus de cinquante accusés de tout état, parmi lesquels étoient le gouverneur, l'intendant, dix-sept commandans de postes, deux commissaires de la marine, un membre du conseil supérieur de Québec

etc. Le président de cette commission , fut Sartine , alors lieutenant de police , qui , par la nature de sa place et l'esprit d'astuce dont il étoit naturellement doué , et qu'il avoit merveilleusement développé par les divers interrogatoires qu'avoient subis les principaux accusés , sembla étre celui des chefs du châtelet le plus propre à cette fonction : Dupont , conseiller au même tribunal , fit le rapport , et il auroit été fort difficile de trouver un magistrat plus éclairé en pareille matière , plus *integre* , plus formateur , mieux pourvu de l'esprit , d'ordre , de minutie et de chicane nécessaire à son rôle , et sur-tout d'une patience plus infatigable . On ne goûta pas également le procureur du roi , homme d'esprit cependant , mais dont la probité , déjà trop suspecte , sembloit devoir céder à une épreuve difficile à subir , même pour lui plus intacte , on l'avoit nommé procureur général de la commission .

L'instruction de ce procès , sur lequel la France , toute l'Europe et même le Nouveau-Monde avoient les yeux ouverts , dura pendant près de trois années . Le jugement , en date du 10 décembre 1763 , ne répondit nullement à l'intérêt public ; il fut ordonné en tout , environ douze millions de restitution envers le roi . Le marquis de Vaudreuil fut déchargé de l'accusation , quoique sa foiblesse fut très digne de punition , parce qu'il ne pouvoit ignorer les concussions de son collègue , et sur-tout des

officiers soumis à ses ordres. Convaincus d'avoir toléré , favorisé et commis eux-mêmes les abus , malversations , prévarications et infidélités dans la partie des finances mentionnée au procès , Bigot , Varin , commissaires ordonnateurs à Montréal ; et Bréard , contrôleur de la marine à Québec , ne furent punis que du bannissement ; quelques officiers furent seulement admonestés , quoique censés avoir eu connoissance de vols faits au roi , et y avoir même participé : mais le plus étonnant , ce fut Péan , le major des troupes , qui , condamné à six cents mille livres de restitution envers sa majesté , ne reçut pas la plus petite note d'infamie (1). Quant aux douze millions dont on a parlé plus haut , on se doute bien qu'il n'en entra gueres dans les coffre du roi. Cadet devoit , pour son compte , regorger six millions , mais il en redemandoit dix ou onze ; pour être quitte , on le réhabilita , et Gerbier , son avocat , fut celui qui tira le plus de tout ; il eut 300 mille francs d'honoraire. Penisault , son commis , ayant eu la précaution de se pourvoir

(1) Les commissaires s'excuserent en disant qu'il n'y avoit point de loi qui les autorisât à prononcer la peine de mort en pareil cas ; cependant , on pouvoit tout au moins assimiler le crime des accusés au vol domestique , et l'on sait qu'une malheureuse servante est pendue pour avoir dérobé à sa maîtresse une serviette ou un simple fichu de grosse mousseline.

d'une jolie femme, qui eut le bonheur de plaire au duc de Choiseul , elle lui fit avoir des lettres de justification qui le rendirent blanc comme neige , et lui conserverent les gains frauduleux qu'il avoit été forcé de rendre. Un fils de Bréard épousa depuis une parente de ce ministre. L'intendant seul , sur qui on avoit les yeux trop ouverts , subit son châtiment , sans pouvoir rentrer en France ; eh pourquoi ? uniquement parce que , vieux garçon , il n'avoit ni femme ni fille à prostituer. Malheureux François , qui regrettiez l'ancien régime , voyez ce que vous étiez , et considérez présentement ce que vous pourrez être si vous avez la noble hardiesse de chasser de votre sein les scélérats qui osoient tolérer des êtres aussi criminels , que les monstres qui avoient servi dans le Canada !

LE CHEVALIER TURGOT.

En 1764 , on proposa au duc de Choiseul deux plans , l'un de gonfler la colonie de Cayenne , en la tirant de cet état de misère et d'enfance où elle étoit depuis plus d'un siècle ; l'autre , d'établir dans le continent de la Guyanne , sous le nom superbe de *France Equinoxiale* , une population nationale et libre , capable de résister dans la suite par elle-même aux attaques étrangères , et propre à voler au secours des colonies à sucre lorsqu'il seroit

nécessaire. C'étoit donc , pour parler ainsi , une succursale à la mère-patrie qu'il eût mé-nagée , une pépiniere d'hommes qui eussent facilement fait oublier la perte du Canada.

Il s'agissoit de mettre sous les yeux du roi le nom de M. Turgot , auteur du projet , chevalier de Malthe , ayant tenu galere , grand botaniste , de l'académie des sciences , ami de Poivre , et protégé du roué Beudet , qui avoit parlé en sa faveur au duc de Choiseuil , dans l'espérance que le philosophe ne songeant qu'à ses simples , laisseroit Chauvallon , autre roué , tailler et rogner comme il voudroit. Personne à la cour ne connoissoit Turgot ; son frere , l'intendant , magistrat laborieux et considéré , ne quittoit ni Limoges , ni les savans ; le pré-sident à mortier , podagre , n'étoit apperçu qu'au palais ; ce nom enfin , autrefois si fa-meux , lorsqu'il appartenoit à un de nos pré-vôts des marchands , conservoit cette réputation d'estime si bien méritée , sans qu'on apperçût un seul de ceux qui le portoient encore.

Dès que le duc fut convenu de faire adopter le plan proposé , il témoigna son embarras au chevalier , et lui dit : « mais , chevalier , vous a-t-on présenté ? Moi ! jamais , dieu merci ; je n'ai jamais voulu avoir recours à cette ressource qui est celle des gens incapables d'aucun effort par eux mêmes.... -- Soit ; mais sa majesté vous connoît-elle ? -- Je l'ignore ; né sans ambition , uniquement occupé des moyens d'être utile à

ma

ma patrie quand elle aura besoin de mes services, je passe la plus grande partie de ma vie dans mes terres , où je suis , j'en suis sûr , plus heureux que Louis XV au milieu de toute sa cour. -- Quant à cela , vous pouvez le croire , car il n'est pas de prince qui soit peut-être plus souvent ennuyé ; malgré cela , on peut , de loin en loin , se montrer à Versailles ? -- Je viens aussi assez souvent dans ce séjour d'orages. -- Qui voyez-vous ? Quand j'ai passé mon été parmi mes vasseautes , dont je tâche d'adoucir la malheureuse situation en leur faisant part des trois quarts de mon superflu , je reviens à Paris , où je vais chez Rouelle , Jussieu , Macquer , Cadet. -- Eh f..... ! ce n'est pas cela que je vous demande ! quels ministres connoissez-vous ? -- Depuis que les femmes les font ou les défont , je n'en connois plus aucun. -- A la bonne heure ; mais en fait de seigneurs ? -- Tous ignorans , tous fripons qui ne savent que faire des dettes , vivre dans la crapule et tromper le meilleur des maîtres. -- Eh ! les femmes ? -- Je n'en ai plus besoin ; d'ailleurs , j'aime mes aises -- Comment ? -- Oui ; j'ai la femme-de-chambre de madame de..... -- J'entends à demi-mot ; quoi ! un Turgot vit avec..... ? -- Ah ! M. le duc , si vous voyez sa chute de reins , ses hanches ! -- Vous êtes fou ? -- J'en ai des enfans. -- Chevalier de Malthe... des enfans... gouverneur... Comment diable allier tout cela ? -- Rien de si facile , puisque vous me prenez pour mes

connoissances en histoire naturelle. -- Je comprends bien, et vous devez bien me comprendre aussi ; je ne vous défends point d'aller chez la Gourdan , si cela vous plaît ; mais cette fille , est-ce que vous voulez l'emmener ? Oh non , elle restera avec mes enfans. -- Cela n'est donc point public... ? -- Mon frere l'ignore , et s'il le savoit , nous serions brouillés. Je vous supplie même , M. le duc.... -- Soyez tranquille , votre secret ne transpirera point de mon côté ; mais.... est-ce que vous voulez vous marier ? -- Je n'en sais rien ! je voudrois seulement , pour eet instant , ne pas déplaire à mon frere que j'aime , et donner en même tems un état à mes enfans , que j'aime encore davantage. -- Au reste , je me f.... de tout cela ! Voyons , il faut que je vous mette sous les yeux du roi dans mon premier travail -- Ce n'est pas la mer à boire ? Non , mais ce prince n'aime point qu'on lui propose quelqu'un dont il n'a jamais entendu parler ; ce n'est pas que sa volonté s'y refuse , mais son amour-propre en souffre -- Eh ! comment diantre fait-on donc quand cela arrive ? -- Oh ! oh ! quand à cela , nous nous aidons. Par exemple , veut-on procurer un régiment , un évêché , un vaisseau , une grosse abbaye à quelque sujet qui le plus souvent malheureusement en est absolument indigne ? Moi , ou tout autre , nous entretenous le roi de la famille dont le nom doit être mis sous ses yeux ;

le monarque alors dit à ceux qui lui en parlent en suite : je le connois , bonne famille de la réputation.... gens distingués.... et le voilà contens. -- Oui vraiment ! pourquoi ? parce qu'on lui a proposé des noms qui ne lui sont pas absolument neuf. --- Ah parbleu , je ne me serois pas attendu à cela ! -- Vous avez tort ; tous les rois sont de mê me , ils veulent ne rien faire , ne se mê ler de rien , et avoir l'air de savoir tout. -- A la bonne heure ; mais , pour moi , comment ferez-vous ? -- Ma foi , je suis bien embarrassé. Que diable aussi ! quoi , pas une ame ? -- A propos , mais je me rappelle qu'à Saint-Germain je oonnois le jardinier du duc d'Ayen. -- Eh ! mon dieu , que ne dites : vous donc ? A Trianon , je connois aussi... non , non , Saint-Germain ! J'ai votre affaire ; adieu ».

Trois semaines sécoulèrent après cette conversation singuliere , que j'ai conservée en entier pour donner une idée de la ténuité des moyens qu'on employoit pour réussir à la cour de Louis XV , qu'on ne pent trop faire connoître. Le chevalier croyant le tout manqué , s'en consoloit avec les hanches et la charmante chute de reins de sa maîtresse , lorsque M. de Choiseul lui écrivit de venir à Versailles pour être présenté. » Ma foi , M. le » duc , j'ai cru que vous m'aviez oublié ? -- Il » ne m'a pas fallu moins de temps pour cir-

» convenir. --- Eh ! comment avez-vous fait ?
 « --- Le duc d'Ayen m'a dit ne pas vous
 « connnoître ; mais , lorsque je lui ai parlé de
 « son jardinier , de ses plantes dont il est fou ,
 » de vos vue enfin , il m'a compris. --- Qu'a-
 » t-il fait ? --- Je l'ignore : mais il m'a assuré
 « avant hier que je pouvois sans craindre vous
 » présentez . Hier après le lever , j'ai fait un
 » travail sur la cheminée , et le roi ma dit
 » qu'il vous connoisoit ; vous serez bien reçu ;
 » montons la haut ».

Le chevalier tout émerveillé suit le duc ; on
 le fait entrer dans le cabinet. Après la prière ,
 le roi passe et dit au duc : *Ah ! Ah ! voilà*
 » *le chevalier Turgot ! du génie des vues , des*
 » *idées neuves.* --- *Sire , c'est le gouverneur de*
 » *la France équinoxiale !* Le monarque sourit
 tourne le dos et fait signe au ministre de le
 suivre.

Le chevalier , tout rayonnant de gloire ,
 n'oublie pas que le duc d'Ayen , capitaine des
 gardes en exercice , lui a procuré l'honneur
 d'être connu de son maître ; il va le voir aussi-
 tôt. « J'ignorois , M. le duc , les obligations
 » que je vous ai ; M. de Choiseul m'en a ins-
 » truit : j'en suis d'autant plus flatté que , n'ayant
 » pas l'honneur d'être connu de vous , per-
 » sonnellement , j'avois moins de droit d'es-
 » pérer de mériter votre estime. -- Ah ! ah
 » vous descendez de là haut ? -- Oui , M. le
 » duc. --- Avez - vous salué le roi ? c'est - il

» fait ? -- Je ne sait pas , mais sa majesté est
 « venue à moi , ma nommé , ma reconnu ,
 » cela est extraordinaire , il ne ma jamais vu ;
 » il faut que vous lui ayez parlé de moi avec
 « toutes sortes de bontés , car au lieu de passer
 » droit sans regarder , comme c'est son usage ,
 » à ce qu'on ma dit , son abord a été très-gra-
 » cieux . -- Oh ! soyez-en sur , il vous a reconnu ,
 » je lui ai dit que vous étiez borgne ; (à ce mot
 le chevalier fit la crimace , le duc s'en étant apperçu , répara sur le champ son épigramme ,
 en ajoutant d'un ton d'amitié) « Je l'ai entre-
 tenu de votre génie , de votre personne . --
 C'est donc pour cela que j'ai entendu les mots
 de génie idées neuves ; (alors le chevalier
 détailla tous ses plans , persuadé que , d'ac-
 cord avec le duc de Choiseul , M. d'Ayen les
 avoit exposés au roi , et concluant toujours par
 de grands remerciemens .) -- Oui , reprit le duc
 d'Ayen ; après cette longue tirade , je saisis , la
 semaine dernière , le moment de parler de vous
 à sa majesté , c'étoit à Choisy , pendant le sou-
 per . Chauvelin me demanda un filet de faisan
 à là tartarre ; je lui dis qu'il avoit bonne mi-
 ne , Chauvelin l'ayant trouvé excellent , le roi
 qui sait qu'il est gourmand , me demanda l'autre filet ; l'idée me venant alors de parler de
 vous ; je lui dis que j'en avois mangé accom-
 modé à la turque ; où me demanda ce prince ?
 Chez moi , sire , à Saint-Germain , c'est le che-
 valier Turgot qui en a donné la recette à mon

jardinier , mon cuisinier a fort bien réussi. *J'en veux avoir* m'a dit le roi.... Il l'a déjà oublié , mais , malgré cela , je ne suis point du tout étonné qu'il vous ait bien reçu ».

Le pauvre Turgot , ne savoit à quelle sauce manger le poisson. Embarrassé , honteux , rougissant et palissant tour-à-tour , il gardoit le silence. « Eh , quoi , lui dit le duc , vous êtes étonné ? -- Mais on le seroit à moins ; -- Je vois bien que vous ne connoissez pas.... Vous êtes neuf Cependant , à votre âge. Tous les jours nous rendons de ces services aux ministres. Notre maître veut reconnoître les noms , eh bien ! il faut le mettre à son aise. Heureux d'avoir pu contribuer à votre satisfaction... Et il le conduisit poliment.

Cependant les vues de Turgot et du duc de Choiseul étoient bonnes , mais les temps , les circonstances et le local mal choisis. Les mesures furent plus mal prises encore : on fit à grands frais , venir des familles alsaciennes , dont quelques-unes penserent mourir de faim en France avant leur embarquement , pronostic de la destinée qui les attendoit ! Douze mille hommes furent débarqués à la foi , après une longue navigation , sur des plages désertes et impraticables dans la saison des pluies. Le gouvernement devoit les loger et les nourrir dans les commencemens. Un mauvais hangard fut le seul hospice qu'on leur fournit , et les subsistances altérées par la chaleur , l'humidité et le trans-

port , y causerent l'épidémie et la mortalité. Les inondations achevèrent de détruire ceux qu'a-voit épargnés la maladie. Le chevalier Turgot , auteur du projet , nommé gouverneur de la Guyanne avec cent mille francs d'appointe-mens , dont il avoit joui paisiblement ici pen-dant dix mois , sous prétexte d'aider le minis-tère de ses conseils , fut enfin obligé de partir pour remédier à tant de désordres. Sur les plain-tes générales que les Colons portèrent contre Chauvallon , l'intendant , il crut devoir s'assurer de sa personne , il le fit arrêter , et l'envoya pieds et mains liés en France. Il revint , après cette expédition , rendre compte de la colonie , c'est-à-dire , apprendre ce que répandoit déjà la ru-meur publique , qu'il n'y avoit plus de colonie. Il en a résulté entre les deux chefs , s'inculpant réciproquement , une querelle qui a été traitée dans l'intérieur du cabinet des ministres , et il n'y a jamais eu de décision , du moins légale. Le chevalier Turgot et Chauvallon se sont vus disgraciés tour-à-tour ; cependant , condamné à une prison perpétuelle , mais sans aucune ex-piation pour le sang versé dans ces contrées éloignées criant inutilement vengeance , ce der-nier depuis , par une de ces contradictions qu'on ne trouve qu'en France , s'est trouvé libre , même innocent , avec la défense bizarre de publier son jugement.

MADEMOISELLE DE ROMANS.

Plus on avance dans la vie de Louis XV , et moins on peut le définir. On voit par son testament , en 1766 , première époque où il y pensa , qu'il avoit reconnu ses défauts et les vices de son règne. En 1768 , à le voir supprimer le Parc au Cerf , et chercher à éviter le scandale d'une vie trop publiquement dissolue , qui n'eût pas cru qu'il commençoit à connoître ses torts. Cependant , à une époque où tout devoit le confirmer dans les meilleures dispositions , à la mort de la reine , le 25 juin 1768 , il retomba dans les plus grands débordemens , se livra de nouveau à toutes ses foiblesses , et souffrit que son royaume devint la proye de tous les brigands qui l'entournoient. On en fut d'autant plus consterné que le roi avoit fait un acte de vigueur étonnant pour lui , en ce qu'il sembloit annoncer une résolution sincère de mieux vivre , de soustraire enfin aux yeux de son peuple tout ce qui pouvoit rappeler le souvenir de ses égaremens.

Entre la foule énorme des beautés offertes à son choix , il avoit distingué une demoiselle Romans , fille bien née , qui avoit reçu la plus belle éducation , ingénue , et qui , résistant à ses premières caresses , n'avoit voulu les recevoir qu'à condition de ne point entrer dans ce serail infâme où étoient indistinctement confondues

dues ses semblables. Sa majesté s'y étoit attachée , lui avoit acheté une maison à Passy , où la jeune personne étoit accouchée d'un fils , qui depuis , connu sous le nom d'abbé de Bourbon , fait chanoine de Notre-Dame , est mort , il y a quelques années , de la petite vérole . Le roi enchanté lui avoit permis de le faire baptiser sous nom , avec promesse de le reconnoître en temps et lieu , exigeant sur cela silence jusqu'à ce qu'il lui plût manifester sa volonté . Mademoiselle Romans avoit nourri elle-même cet illustre poupon ; et , le considérant moins comme son enfant que comme celui de Louis XV , elle avoit la puérilité de lui rendre des hommages anticipés ; elle ne l'appelloit jamais que *monseigneur* ; elle le mettoit sur le derrière de son carosse , et se tenoit sur le devant comme sa gouvernante ; elle exigeoit les mêmes hommages , non-seulement de ses domestiques et de sa famille , mais de tous les étrangers qui venoient chez elle . Long-temps le roi , flatté intérieurement de cet enfantillage , l'avoit toléré , parce que , circonscrit dans les bornes de sa maison , il n'en transpairoit rien au dehors . D'ailleurs , cette sultane subalterne vivoit dans une retraite profonde , montroit beaucoup de modestie , édifioit même , autant que le comportoit son état , ses voisins et son curé , se faisoit aimer généralement par sa bienfaisance , et sur-tout ne se mêloit en rien des affaires , ce qui avoit empêché madame de

Pompadour , et depuis les ministres , d'en prendre aucune jalou sie. Mais quel asyle ne viole pas l'intrigue ! Un abbé de Lustrac , homme de condition , voyant la maîtresse en titre , morte sans être remplacée , crut le moment favorable , et s'impatorisa chez mademoiselle de Romans , sous prétexte de concourir à l'éducation de son fils. Elle a peu d'esprit ; il gagna sa confiance ; elle fut bien aise de trouver un conseil , un homme en état d'écrire ses lettres au roi ; quoiqu'elle ne fût pas tourmentée de l'ambition d'être la favorite en titre , il la prit par son foible pour son enfant , et lui fit sentir la nécessité de presser sa majesté d'effectuer sa parole royale à l'égard de ce gage précieux de son amour. Plus le monarque éludoit de la remplir , plus il lui faisoit sentir la nécessité de réveiller sa tendresse ; elle comprit facilement qu'il ne pouvoit donner un état au jeune prince , sans consolider celui de la mère , et le rendre inébranlable. Il flatta tellement son orgueil qu'elle se répandit plus au dehors ; elle affecta des airs de grandeur , et ne dissimula pas les titres sur lesquels ils étoient fondés. Elle croyoit par là forcer en quelque sorte son auguste amant à accélérer l'instant désiré ; il en fut autrement. Louis XV prit de l'humeur , et les ministres , qui se trouvoient fort bien d'être débarrassés du joug d'une maîtresse impérieuse , n'étant pas disposés à en voir renaitre une seconde , aigrirent le monarque. Un

beau matin ; on vint enlever mademoiselle de Romans , fort durement ; elle fut conduite dans un couvent par lettre de cachet , et séparée de son fils , qui fut mis dans un collège , sans qu'elle sut lequel ; le confident , auteur , de tout le désordre , fut resserré étroitement dans un château fort. Ainsi se dissipâ ce complot , et le public , qui ignoroit la cause secrète d'un tel événement , l'attribua à la résipiscence du souverain pécheur. Il en étoit bien peut-être quelque chose (1) , mais Richelieu , sous prétexte de distraire sa douleur , vint le ramener au péché , en lui faisant connoître madame Dubarry , qui remplit le dernier épisode des amours de ce prince , et qui mit le comble aux infâmies dont sa vie n'étoit déjà que trop surchargée.

LA COMTESSE DU BARRY.

Depuis la mort de la marquise de Pompadour et la disgrâce de mademoiselle Romans , Louis XV n'avoit pas eu de maîtresse en titre , ni même de connue. C'étoient continuellement de nouvelles passades , soit de femme de la cour , soit de bourgeois , soit de grisettes ; on lui en

(1) Madame Adélaïde a dit à M. d'Outremont , avocat , appellé à Choisy , lors de l'ouverture du testament de Louis XV , que son anguste pere étoit alors converti sincèrement , et résolu à vivre en bon chrétien .

choisissoit dans les divers ordres de l'état : car sa luxure insatiable trouvoit tout bon , mais se dégoûtoit bientôt de tout. C'étoit l'emploi de ces hommes vicieux , qui l'avoient replongé dans la débauche , dont il avoit eu un instant le desir de se retirer , de lui procurer sans cesse des jouissances propres à l'assouvir.

Le Bel , premier valet-de-chambre de sa majesté^e , étoit entr'autres spécialement chargé des découvertes. Un jour qu'il étoit en quête , il rencontra un certain comte du Barry , faisant les mêmes fonctions pour plusieurs seigneurs , il lui témoigne son embarras . « *N'est-ce que cela* , répondit celui-ci ? « *n'allez pas plus loin, j'ai votre affaire, un véritable morceau de roi; vous l'allez voir.* » Il le mene chez lui , et montre à son ami une demoiselle l'Ange ; autrefois sa maîtresse , et dont il faisoit généreusement part aux autres. Par spéculatlon de fortune , il assure le Bel , que le monarque n'en aura point plutôt tâté , qu'il se contentera de celle-là. Effectivement , la créature plut tellement au Bonneau moderne , qu'il convint de l'introduire au lit du monarque. Nous observerons seulement que sa majesté en fut si enchantée , qu'elle en rémoigna sa vive satisfaction au duc de Noailles , en avouant qu'elle lui avoit donné des plaisirs qn'elle ignoroit encore. *Sire* , lui répondit ce courtisant , avec une franchise que bien d'autres n'auroient certainement pas eue , « *c'est que vous n'avez jamais été au b.* » Ce mot au-

roit dû ouvrir les yeux de son maître ; s'il eut été susceptible de vaincre cet indigne attachement. Le charme étoit trop puissant, il ne put plus se passer de cette dévergondée : il fallut la conduire secrètement à Compiègne , ainsi qu'à Fontainebleau , et l'excès de son ardeur l'aveuglant de plus en plus, il voulut qu'on la mariât , pour qu'elle eût un nom , et pût être présentée. Le comte du Barry avoit un frere très-propre à jouer ce rôle avilissant ; il lui proposa d'épouser , et mademoiselle l'Ange ne fut plus connue que sous le nom de comtesse du Barry. Nous ne nous arrêterons pas à discuter si elle étoit fille légitime d'un commis de la province de Lorraine , ou d'un capucin des environs de Meaux en Brie ; tout cela nous parroit éclairci dans les anecdoctes sur cette beauté ; il suffit , pour la vérité de l'histoire , de dire que , née dans une condition obscure , vouée au libertinage dès sa plus tendre jeunesse , autant par goût que par état , elle ne put offrir à son auguste amant , malgré la fleur de la jeunesse et les brillans appas dont elle étoit encore pourvue , que les restes de la plus vile canaille , de la prostitution ; qu'il ne fût gueres possible qu'il l'ignorât , et qu'il en vint au point de crapule , et d'abandon de lui-même , de l'assimiler à sa famille , de forcer ses enfans à la voir , de l'asseoir presque sur le trône avec lui , de prodiguer le trésor public pour lui faire étaler un luxe de reine , de multiplier les im-

pôts pour satisfaire les goûts puérils , et de faire dépendre le destin de ses sujets , des caprices de cette folle.

L'élévation de cette dernière , n'eut cependant pas lieu , sans occasionner bien des tracasseries à la cour ; mais les contradictions ne servirent qu'à rendre la passion de Louis XV plus opiniâtre , seule occasion , peut - être , où se roidissant contre les difficultés , il ait témoigné une fermeté persévérande , dont il manquoit dans les affaires de la plus grande importance.

Le premier obstacle vint de la part d'une femme jalouse , non du cour du roi , mais de son sceptre , qu'elle vouloit partager ; c'étoit la duchesse de Grammont , sœur du duc de Choiseul ; altière , impérieuse , avide du pouvoir à l'excès , elle avoit déjà tellement subjugué son frere , que ce ministre si fier , si absolu , s'en laissoit gouverner à son gré. Ne sachant à quoi attribuer ce singulier ascendant , la malignité des courtisans leur en avoit fait chercher le principe dans une intimité plus que fraternelle entre ces deux personnes , trop au-dessus des préjugés pour se laisser arrêter par ceux de religion ou d'honnêteté publique; quoi qu'il en soit , cette anecdote fort accréditée à la cour , où l'on croit tout , parce qu'on se sent capable de tout , avoit été consignée d'une maniere très-adroite et très-ingénieuse dans les quatre vers suivans , relatifs aux principaux événemens d'alors , l'expulsion des jésuites et la mort de la Pompadour :

Après avoir détruit l'autel de Ganymede,

Vénus a quitté l'horison.

A tes malheurs encore , France , il faut un remede ,

Chasse Jupiter et Junon.

La duchesse de Grammont , de concert avec son frere , pour consolider et perpétuer le pouvoir dans leur famille , avoit imaginé de devenir maîtresse du roi Quoiqu'elle ne fut ni jolie , ni jeune , la connoissance que tous deux avoient du passé et du caractere de ce prince , les autorisoit à espérer le succès du projet . L'exemple de madame de Mailly , n'ayant plus ni charmes , ni fraîcheur , qui avoit réussi cependant , graces à sa hardiesse et à son impudence , étoit un grand encouragement Mais par le plus grand de tous les revers , la duchesse qui se regardoit comme victorieuse , le vit expulsé par une nouvelle venue ; elle en fut d'autant plus furieuse qu'elle ne tarda pas à être instruite quelle espece de femme lui étoit préférée : elle fit passer sa rage dans le cœur de son frere , dont l'ame élevée le faisoit répugner naturellement aux avances de ce parti , car les du Barry , n'osant lutter d'emblée contre ce ministre tout-puissant , chercherent d'abord à se le concilier . On assure même que la comtesse lui fit des agaceries qui auroient pu aller plus loin s'il en eut voulu profiter ; sa hauteur envers eux , les progrès incroyables de la favorite dans le cœur du monarque , et les rivaux

des Choiseuls qui se rangerent de leur côté, les pousserent à une guerre ouverte qui devoit aboutir à une *disgrace*, dont le duc, endormi par dix années de prospérité, se jugeoit bien éloigné. Ce fut donc moins dans cette crainte que pour satisfaire le ressentiment de sa sœur, qu'il résolut d'ouvrir les yeux de son maître sur l'infamie dont son choix l'alloit couvrir, non-directement, (il en connoissoit trop le danger) mais indirectement et par les voies les plus détournées. Il mit d'abord en mouvement ses espions pour constater les filiations scandaleuses des aventures de la comtesse, il les fit consigner dans des vaudevilles, dans des nouvelles manuscrites, dans des petites historiettes dont on amusoit les cercles. La police à ses ordres, loin de jeter officieusement le voile sur les turpitudes du souverain, contribua la premiere à les divulguer par ces *ponts-neufs* qui amusent la populace de la capitale ; *ponts-neufs* allégoriques, il est vrai, mais dont chacun eut bientôt la clef; on en imbut la cour, et l'*histoire de la Bourbonnoise* parvint jusqu'à mesdames, ce qui les rendit fort difficiles de la présentation. Louis XV, qui connoissois bien sa sottise, ne vouloit pas lui donner plus d'éclat en brusquant l'événement, avant d'avoir préparé les esprits de la famille royale. Ce fut donc une négociation longue, qui tint la cour en suspens durant quelques mois, et donna lieu aux paris pour ou contre. Les Choiseuls excitoient sous main les priseses

princesses à tenir ferme ; et, cependant , redoubloint d'efforts pour éclairer sa majesté , lui désiller les yeux et la faire rougir de son goût. On prétend même que le Bel , envisageant les suites que pouvoit avoir l'imposture dont il avoit usée en cette occasion , envers son maître , en craignant son ressentiment , essaya sans succès de le prévenir ; qu'effrayé de l'inutilité de sa démarche dont il auguroit une meilleure issue , dans son désespoir il périt subitement d'une façon sinistre , soit volontaire , soit forcée.

Quoi qu'il en soit , les agens , mis en œuvre , sous les auspices de leur auguste pere , ne purent déterminer mesdames qu'en leur faisant craindre pour sa santé , qu'altéroit le chagrin causé par leur contradiction. Elles se rendirent à ce motif irrésistible. Ce fut une autre difficulté de trouver une femme qui se chargeât du cérémonial ; on fut obligé de chercher une madame de Béarn , vieille plaideuse , à qui l'on donna cent mille livres pour sa peine , et pour tenir compagnie à la nouvelle présentée dans les commencemens , où aucune autre ne vouloit frayer avec elle. Le vent de la faveur ne tarda pas à lui amener une cour. Le roi soupoit tous les jours chez sa maîtresse ; elle invitait ; et , pour que les grands ne pussent sy refuser , elle ajoutoit au bas de l'invitation : *sa majesté m'ha : norera de sa présence.* Quelques dames s'y firent insensiblement ; la comtesse de l'Hôpital ,

madame de Valentinois , la maréchale de Mirepoix , donnerent l'exemple , et l'on vit le comte de la Marche , aujourd'hui le prince de Conti , grossir la foule de ses adorateurs. Le prince de Condé , ayant obtenu du roi la grâce de le posséder à Chantilly , en témoigna sa reconnaissance à S.M. , eu y recevant la comtesse.

Le duc de Choiseul commença à s'apercevoir qu'il n'avoit pas été assez politique à l'égard de la favorite ; mais , trop aveuglé par le ressentiment de sa sœur , il s'étoit porté à un éclat dont il ne pouvoit plus revenir. Il courut les risques de l'orage qui se préparoit et l'envisageant avec fermeté , se disposa à lui tenir tête. Il vit son parti diminuer et les créatures , qu'il se croyoit les plus attachées , se tourner contre lui. Entre celles-là , la première à l'abandonner , fut celle qui lui avoit le plus d'obligations , qui lui avoit voué le plus inviolable dévouement , le chancelier Maupeau (1) ; que les membres du parlement , qui connoissoient ce caméléon , prédirent au duc de Choiseul , en septembre 1768 , qu'il se repentiroit de lui avoir accordé sa protection , et de l'avoir soustrait au mercuriales. Il ne leva pas d'abord tout-à-fait le masque. Encore

(1) On l'appelloit le Chancelier tout court : il y en avoit alors trois en France , M. de Blancmesnil , M. de Malesherbes son fils , et Maupeou dont on parle.

incertain de la tournure que prendroit la faveur des Dubary , il se ménagea entre les deux partis ; mais lorsque la présentation eut consolidé celui-ci , il s'y rangea tout entier : il poussa le rafinement de son adulacion jusqu'à se trouver parent , et il n'appelloit la comtesse que *sa cousine*. La souplesse de son génie le faisoit s'asservir à toutes les extravagances de cette femme , sans pudeur , comme sans raison. Il se permettoit , pour lui plaire , de déroger à la dignité de sa place , de devenir son jouet et même celui de son negre , et il n'est sorte de métamorphose qu'il ne subit dans ce projet , qu'il ne perdit pas de vue un seul instant. Malgré , cependant , tant de bassesses et d'avilissement , il ne put jamais obtenir qu'une confiance subalterne , dans cette cour où il avoit été devancé par un seigneur plus aimable , non moins rempli d'esprit , non moins fin , et en tout plus propre à réussir auprès des femmes. On veut parler du duc d'Aiguillon , qui dût à la favorite , non-seulement d'être nommé commandant des chevaux-légers , mais de voir punir de l'exil ses ennemis jurés , les procureurs-généraux du parlement de Bretagne , quoiqu'ils fussent déclarés innocens.

Sur ces entrefautes , survint l'événement du mariage du dauphin , aujourd'hui Louis XVI , avec Marie-Antoinette d'Autriche-Lorraine , ménagé par le duc de Choiseul , qui avoit vraisemblablement voulu faire le bonheur de

la France (1) Quoiqu'il en soit , ce ministre , qui avoit dédaigné de s'étayer par de petites intrigues , crut tout pouvoir prétendre , ayant pour support la dauphine même .

Il n'étoit gueres possible que les préparatifs , la pompe et les rejouissances de cet auguste hymen , malgré la détresse où se trouvoit le royaume n'entrainassent d'autant plus de dépense , qu'on avoit affaire à un maître prodigue , ne s'occupant que de lui , laissant tout aller comme on vouloit , et fermant volontairement les yeux sur les déprédatiōns auxquelles ces frais extraordinaires donnoient lieu . Mais que les apprêts de ces prodigalités , que d'habiles calculateurs ont fait monter , tant à Paris qu'à Versailles et ailleurs , à plus de trente millions , contrastoient d'une façon criante avec les révoltes occasionnées par la disette du pain , qui continuoit et augmentoit en même temps dans quelques provinces (2) !

(1) A-t-il réussi ? Bien des personnes sages prétendent que non . Effectivement , si nous ne voulons plus nous agrandir , qu'avons-nous besoin d'une puissance qui ne peut nous aider en rien , si nous avions affaire aux Anglois et aux Hollandois ?

(2) Il y en eut à Besançon et à Tours . Dans cette dernière ville , elle fut telle qu'elle obligea l'intendant à s'enfuir par une porte de derrière , et que l'archevêque crut devoir venir en cour déployer la sollicitude pastorale . On comptoit dans la Marche et le Limosin plus de quatre mille personnes mortes de faim , et beaucoup plus auroient péri dans la première ,

Ce fut sous ces funestes auspices que la jeune dauphine arriva à Compiègne , où , conformément au cérémonial , cette princesse descendit de carosse , et se jeta aux genoux de sa majesté , qui la releva avec bonté , la trouva jolie (1) , et l'embrassa ; le lendemain la famille royale soupa à la Muette , où Louis XV ne rougit point de présenter lui-même la du Barry à sa bru , et de la faire manger avec elle (2) .

Le duc de Choiseul , qui comptoit sur cette princesse , fut trompé lourdement dans son espoir : au lieu de ranimer son crédit , il ne fit que perdre de plus en plus , suite fatale des intrigues que Maupeou et d'Aiguillon concertoient journellement avec la comtesse , qui le détestoit et ne pouvoit lui pardonner ses mépris ; celle-ci , à la vérité plus franche que les deux autres , ne cachoit pas son antipathie , mais ce qui la rendit plus dangereuse , c'est

sans les charités de M. de Persan , maître des requêtes , qui , seigneur d'une partie de la province , fit passer de puissans secours à ses vassaux .

(1) Il est certain qu'elle étoit alors la femme de la cour la plus remarquable par sa figure sans apprêt , et par ses grâces naturelles . On pouvoit la dire belle de sa propre beauté ; et par une singularité encore plus merveilleuse , elle fut long-temps à l'extérieur la plus décente dans son maintien et dans son propos .

(2) La dauphine , jusques-là , n'avoit ignoré le rôle de la du Barri , dont elle entendit depuis souvent parler à sa cour .

qu'elle y donnoit une tournure puérile et folâtre soit agréable au monarque (1).

Cependant, qui le croiroit ! celle qui fit le plus de mal au ministre fut la duchesse de Grammont. Au lieu de tenir ferme à Versailles, et de miner sourdement à la maniere des courtisans, elle ne put renfermer sa rage, elle s'exila elle-même, sous prétexte de voyager. Elle fut aux eaux, et ayant passé par différentes villes de parlement, elle fournit matiere à une inculpation grave, odieuse, et plus propre que toute autre à irriter le roi, auquel on fit entendre qu'elle avoit eu des conférences avec eux et les avoit excités à la résistance, en les assurant de la protection de son frere.

Louis XV avoit fort à cœur de se voir débarrassé des tracasseries de ses parlemens ; mais, peut-être, n'auroit-il jamais pris un parti violent contre le duc de Choiseul, si, à ce grief, on n'en eut joint un autre, celui de chercher à allumer la guerre avec les Anglois, comme le moyen de se rendre nécessaire et de reprendre toute son influence. Cette accusation, assez vraisemblable, conforme au génie de ce ministre, suggérée par les circonstances, étoit cependant difficile à prouver, et le roi hésitoit

(1) Quelquefois elle prenoit une orange dans chacune de ses mains, et les lançoit alternativement en l'air, en s'écriant *sauve Choiseul, sauve Praslin !* ce qui faisoit rire le roi comme un fou.

toujours. En vain sa charmante maîtresse , dans ces orgies , où le prince , brûlant d'amour et la tête échauffée des vins exquis qu'elle lui versoit , se prêtoit à tous ses desirs , lui avoit fait déjà signer plusieurs fois le renvoi du duc de Choiseul ; le matin , revenu à lui , il jettoit au feu cet arrêt de proscription. Le chancelier eut recours aux moyens extrêmes qu'il méditoit depuis long-temps. Il fit porter au parlement un édit , contenant , dans son préambule , les inculpations les plus graves contre les magistrats ; ensorte qu'il ne pouvoit l'enregistrer sans se déshonorer. Ses émissaires affecterent de réclamer contre. Lit de justice , tenu le 7 décembre en conséquence , où , malgré leur arrêt , ils eurent la mortification de voir le duc d'Aiguillon siéger parmi les pairs. Protestations de leur part , représentations , suspension du service dans leur douleur profonde , qui ne leur laisse point l'esprit assez libre pour décider des biens , de la vie et de l'honneur des sujets. Enfin commença ce combat étrange , dans lequel le roi s'obstina à ne pas écouter le parlement qu'il n'eut repris ses fonctions , et celui-ci à ne pas les reprendre que le prince ne l'eut écouté.

Depuis quinze jours duroit le spectacle inoui en France d'un monarque , s'annonçant comme absolu , exigeant que sa volonté fit loi , et d'un corps de magistrats résistant quatre fois à ses ordres , donnés soit par écrit de sa main royale ,

soit de sa bouche , soit par des lettres de jus-
sion les plus précises , sans que , pendant cet
espace de temps , le prince eut déployé la puis-
sance despotique qu'il s'arrogeoit (1) , qu'il dé-
claroit résider dans son essence. Paris étoit dans
l'attente , et cet événement faisoit la matière
de la discussion de tous les politiques et des
diverses classes des citoyens. Les grands , les
militaires , qui sont toujours pour que les rois
fassent tout ce qu'ils veulent , dans l'espoir de
jouir à leur tour du droit du plus fort , blâ-
moient hautement le parlement et le traitoient
de séditieux ; le clergé , ennemi juré d'un corps
qui s'étoit constamment opposé à ses prétentions
sans cesse renaissantes , dévouoit , par charité ,
la magistrature aux derniers supplices ; le peu-
ple , accablé d'impôt , mangeant le pain fort
cher , par la faute de ceux qu'il s'étoit jusques-
là accoutumé à regarder comme ses peres , ses
défenseurs , voyoit la querelle assez indifférem-
ment ; les philosophes seuls , les vrais François ,
un peu plus profonds raisonneurs , saisissant
les conséquences intermédiaires de la chute du
parlement , gémisssoient de lui voir enlever
une autorité qu'il n'avoit exercée que pour lui-

(1) Il est bien singulier qu'à cette époque il ne se soit pas trouvé un seul homme assez instruit ou assez hardi pour prouver hautement que les rois ne sont puissans qu'autant que nous avons la foiblesse de les craindre , et qu'à la ri-
gueur , on pourroit se passer d'eux comme en Suisse !

même ;

même ; mais que , dans un moment d'enthousiasme , il pouvoit utilement employer pour la patrie , au lieu qu'en tombant , il alloit faciliter l'établissement du despotisme le plus formidable. Dans cette crise violente , les magistrats qui , chaque nuit , s'attendoient à se voir enlever , étoient sans cesse surpris de se trouver encore libres chaque matin ; mais le moment n'étoit pas encore arrivé : il en résulta seulement ce que desiroit la cabale conjurée contre Choiseul. Soufflée par le Chancelier et d'Aiguillon , la du Barry disoit au roi , autant de fois qu'excedé de cette lutte pénible , il versoit dans son sein sa douleur et ses perplexités , que rien ne finiroit , tant que le parlement se sentiroit , secrètement , appuyé à la cour par un ministre qu'il regardoit comme capable d'arrêter les coups qu'on voudroit lui porter , comme plus puissant que sa majesté , même tant qu'il existeroit une correspondance entre eux. Il n'en fallut pas davantage pour décider le roi à expulser Choiseul. Le duc de la Vrillière , nouvelle dignité qu'avoit acquisé le comte de Saint-Florentin , pour ses bons et loyaux services en Bretagne , vint lui porter la fatale lettre de cachet.

Depuis cette époque , le chancelier étroitement lié avec d'Aiguillon et la favorite , qui , dans les soupers qu'elle donnoit à son auguste amant , se chargeoit ordinairement de faire signer les divers ordres dont on avoit besoin , et auxquels son ame débonnaire ou pusillanime

se fût peut être refusée s'il eût été de sang froid ; le chancelier , dis-je , en proportionnant ses moyens aux lieux , aux circonstances , aux personnes , parvint à s'arroger la portion la plus dangereuse du pouvoir souverain. Aussi vit-on bientôt une foule de lettres de cachet se décerner ; les prisons s'ouvrir ; les militaires , les commandans de province marcher à sa volonté ; et l'on peut dire que , si le sang ne coula point sur les échafauds , c'est qu'il ne se trouva aucun homme assez ferme pour mériter d'y monter en défendant les droits de la patrie.

Mais il résulta de la destruction (1) des parlement et de leur nouvelle construction (2) , un avantage encore bien plus précieux pour la favorite , pour ses favoris et pour tous ces courtisans voraces qui , plus que jamais , assailloient

(1). Louis XV sentit , pour la premiere fois , la douceur d'être le maître , de faire toutes ses volontés sans opposition , sans réclamations , sans remontrances ; de ne plus enfin se voir obsédé de robes rouges ou noires , qui , depuis 50 ans , le fatiguoient sans interruption.

(2) Maupou fit plus que n'avoit jamais osé se permettre le régent , qui convenoit avoir le pouvoir de faire taire les avocats , mais non celui de les faire parler. Ses nouveaux tribunaux , malgré tous les pamphlets qu'on fit courir , se trouvèrent bientôt garnis d'un barreau considérable , d'orateurs divers et de causes curieuses et intéressantes , qui attirerent un auditoire aussi nombreux qu'aux jours les plus brillans de l'ancienne magistrature.

le trône. Ce fut de faire enregistrer tous les édits bursaux que put enfanter le génie fiscal , de les accroître et les étendre à volonté. Maupeou , dans son opération , avait obéré le fisc public de quatorze ou quinze millions , dont il avoit disposé pour séduire et corrompre , surtout pour payer cette armée de délateurs et d'espions qu'il avoit à ses gages. Il avoit chargé l'état d'environ cent millions de remboursemens à faire ; il falloit subvenir à cet accroissement de dépense ; il falloit soudoyer tous ces supposés affamés , dont il avoit composé ses tribunaux d'institution nouvelle. Pour rendre la justice gratuite , on força les tailles dans toutes les provinces , qui acheterent ainsi fort cherement ce prétendu bienfait. On mit un dixième sur les rentes perpétuelles , un quinzième sur les viageres : on doubla , tripla , quadrupla le marc d'or ; on créa un centième denier sur les offres ; on fit payer une seconde fois la noblesse à ceux qui l'avoient acquise ; on étendit les sols pour livres jusqu'à huit , après dix ans de paix ; on proroga indéfiniment le premier vingtième et pour dix ans le second , tous deux sur nouvelles déclarations ; ce qui ouvrit un libre cours aux vexations des préposés , vexations du moins que le parlement avoit arrêtées jusqu'à par ses enregistremens , et qui faisoient équivaloir ces deux vingtièmes à trois et peut-être à quatre. Enfin il suffisoit qu'on proposât au ministre des finances quelque moyen de

pressurer la nation pour qu'il fût adopté. On porta dans un jour jusqu'à onze édits bursaux au palais ; ce qui fit dire , à juste titre , dans un écrit du temps , que Louis XV avoit mis à luis seul plus d'impôts que ses soixante-cinq prédecesseurs ensemble.

Il n'y avoit plus rien de sacré , non-seulement toutes les propriétés particulières étoient attaquées , mais on pilloit impunément les dépôts publics. Les capitulations des provinces étoient violées. La Normandie , réduite à deux conseils supérieurs , s'étoit vu ravir , sans aucune commotion , le droit qu'elle avoit de posséder un parlement dans la province. On menaçoit les états de Bretagne de les supprimer , s'ils ne se rendoient pas dociles aux volontés de la cour , et ils devenoient souples ; la liberté des citoyens n'étoit pas respectée davantage : près de sept cents magistrats exilés , les prisons regorgeant de captifs , les princes du sang disgraciés et tenus loin de la cour , parce que , bien différens alcrs de ce qu'on les a vus depuis , ils avoient eu l'honnêteté de défendre les intérêts du pauvre peuple ; tel étoit l'état du royaume , que l'insensibilité générale rendoit plus désespéré en ne laissant entrevoir aucun remede. Sans doutc la France s'étoit trouvée dans des crises infiniment plus cruelles , mais jamais dans cette léthargie profonde et stupide. Nulle énergie dans les individus ; tous les corps étoient réduits au silence. La noblesse d'une province fron-

tiere s'étant avisée de vouloir écouter l'élan de la patrie , un commissaire , assisté d'un exempt de police , avoit eu la hardiesse de séparer les membres de leur assemblée , d'en enlever plusieurs et ils étoient revenus sains et saufs à Paris avec leurs victimes. Les chefs de la nation se laissent braver impunément par l'auteur de la révolution , et l'on voyoit le premier prince du sang insulté jusques dans son palais par un ministre qui n'en étoit sorti que plus audacieux et plus impudent. On s'en tenoit à des écrits , à des pamphlets remplis d'excellentes choses , mais qui , n'étant avoués ni signés de personne , ne portoient aucune authenticité ; et , à l'exception de deux , signés du comte de Lauraguais et du vicomte d'Aubusson , encore l'un fut-il composé en Hollande : tous annonçoient plutôt l'effroi que tout autre sentiment.

Mais il ne suffit pas au chancelier d'avoir arrêté toutes les réclamations , étouffé jusqu'aux gémissements et aux soupirs , d'endormir la nation sur le bord du précipice , il fallut aussi que le roi ne fût circonvenu que de gens qui le retinssent dans la funeste sécurité où il l'avoit mis , qui calmassent ses anxiétés et ses remords toujours prêts à renaitre. La favorite se chargea de ce soin important : et , profitant de l'empire qu'elle avoit pris sur son amant , empire si étonnant que nulles de celles qui l'avoient précédée n'en avoient jamais obtenu un pareil , elle s'empara si bien de son esprit , que le sceptre de

Louis XV , jusques-là tour-à-tour le jouet de l'amour , de l'ambition et de l'avarice , devint entre les mains de la comtesse la marotte de la folie. En effet , quoi de plus extravagant que les scènes privées entre les deux amans , toujours trop publiques , puisque des témoins indiscrets les révéloient. En entendant raconter cette foule d'anecdotes , dont Paris égaloit ses soupers , on croyoit , sous un costume différent , voir reproduire les délices de l'empire de Caligula. Une fois , c'étoit madame du Barry qui , en présence du roi et d'un notaire , le Pot d'Auteuil , sortoit nue de son lit , se faisant donner une de ses pantoufles par le nonce du pape , et la seconde par le grand aumônier , et les deux prélates s'estimant trop dédommagés de ce vil et ridicule emploi , en jettant un coup-d'œil fugitif sur les charmes secrets d'une pareille beauté. Une autre fois , c'étoit la jeune marquise de Roses , dame pour accompagner madame la comtesse de Provence , fouettée par les femmes de chambre de la favorite , sous ses yeux , sous prétexte que le roi , s'excusant sur la jeunesse , à l'égard de quelque manquement envers elle , avoit dit en riant : *Bon , c'est un enfant propre à recevoir le fouet , et ces deux folles s'embrassoient et se lioint plus étroitement que jamais.* C'étoit par une adulacion plus méprisable que le duc de Tresmes , ne trouvant pas la favorite chez elle , écrivant à sa porte : *Le supajou de madame la comtesse du Barry est venu pour lui rendre ses hommages et la faire*

rire, parce qu'elle s'amusoit de la bosse de ce seigneur, et qu'il s'estimoit trop fortuné d'en étre le joujou. C'étoit le gros bourgeois de Boynes, ministre de marine, accordant la croix de saint Louis à un commissaire de son département, en reconnaissance d'une perruche dont il avoit fait présent à la comtesse. Quelle commique indérence encore de là voir, frappant sur le ventre du duc d'Orléans, qui venoit la solliciter d'engager le roi à reconnoître madame Montesson, et lui dire : *Gros pere, épousez-là toujours; nous verrons à faire mieux ensuite; vous sentez que j'y suis fortement intéressée* (1).

Rien n'égaloit sans doute l'abjection de Louis XV, qui, partageant ses faveurs avec son négrillon Zamore, le créoit, pour lui plaire, gouverneur du château de Lucienue, aux appointemens de 600 liv. et lui en faisoit sceller les provisions par le chancelier, qui, se laissant assimiler par sa maîtresse à ses valets, en avoit reçu le surnom de *la France* (2), et s'en égayoit dans ses petits cabinets, où il aimoit à faire lui-même son déjeûner. C'étoit cette même femme si dévergondée, si grossiere, si dégoût-

(1) Comme si elle n'eût pas désespéré de marcher un jour sur sur les traces de madame de Maintenon.

(2) Qui, dans le royaume, n'a pas su ce propos de la du Barry dans son lit, pendant que le roi, préparant son café, étoit distrait de quelqu'autre objet: « Eh ! Eh ! prends donc garde, la France, ton café f. . . le camp ».

tante dans son intérieur , qui donnoit audience aux ambassadeurs , et qui se yoyoit entourée des députés des confédérés , de ceux de toutes les petites principautés d'Allemagne , tremblantes pour leur destin , lors du partage de la Pologne , et sollicitant sa protection auprès du roi , pour leur soutien ; c'étoit cette même femme , que Louis XV promenoit en triomphe au déceintrement du pont de Neuilly , fête dont les princesses et la dauphine même avoient été exclues , pour que rien ne pût l'éclipser . C'étoit cette même femme , qui lui faisoit trouver mauvais , que l'héritier présomptif du trône l'eût écartée de la société de sa compagne dans un souper de raccordement . C'étoit cette même femme pour qui l'on travailloit une toilette d'or , quoique la reine n'en eût jamais eue . On remarquoit , sur-tout , le miroir surmonté de deux petits amours , tenant une couronne suspendue sur sa tête toutes les fois qu'elle s'y regardoit , allégorie de celle où l'on la destinoit un jour . C'étoit cette même femme qui , né se trouvant pas logée au palais d'une princesse du sang , avoit fait bâtir le nouveau pavillon de Lucienne , colifichet dont on ne pouvoit calculer la dépense , parce que tout y étoit de fantaisie et n'avoit d'autre prix que la cupidité de l'artiste , et la folie du propriétaire . C'étoit cette femme enfin qui , sur des chiffons signés de sa main , puisoit à son gré au fisc public , elle et tous les siens , qui coûtoit plus à elle seule que toutes les

maitresses que Louis XV avoit eues jusques-là , et malgré la misere des peuples et les calamités publiques , alloit tellement croissant en prodigalités et en déprédations , qu'elle eût en peu d'années englouti le royaume , si la mort de Louis XV n'y eût heureusement mis un terme.

Ce monarque , depuis le mariage du comte d'Artois , étoit devenu plus triste que de coutume ; il sentoit ses forces s'affoiblir . Divers avertissemens de la nature lui annonçoient qu'il n'étoit plus propre aux plaisirs de l'amour , lui-même avoit dit à son chirurgien : « *je vois bien qu'il faut que j'enraye* ; » sur quoi celui-ci lui avoit répondu avec franchise et du même ton : « *Sire , vous ferez bien de dételer tout-à-fait* » . La mort subite du marquis de Chauvelin , l'un de ses favoris , jouissant d'une santé florissante , compagnon de toutes ses parties de débauche , et tombé dans l'une sous ses yeux , l'avoit douloureusement frappé ; il y songeoit sans cesse . Celle du maréchal d'Armentieres , à-peu-près semblable et presque de l'âge du monarque , avoit augmenté sa mélancolie . Enfin , un sermon prêché devant lui le jeudi-saint , avoit fait entrer le remords dans son cœur . Eh ! quel prince n'auroit pas été sensible à l'éloquence de l'évêque de Senez , assez hardi pour lui rappeller l'époque de Metz , ne lui pas dissimuler que le peuple , bien différent , ne l'e voyoit plus du même œil , attendoit même sa fin avec empressement ? }

Depuis ce temps , il avoit redoublé ses visites à madame Louise , et l'on savoit que cette princesse employoit tous ses soins pour le ramener à Dieu. Les courtisans pervers craignirent que la même foiblesse qui le rendoit leur esclave , ne le rendit celui des prêtres ; et il fut en conséquence , dans un comité tenu chez la favorite , décidé qu'il falloit tirer sa majesté de cet état par quelque orgie vive , capable de le distraire et de lui rappeller le goût du plaisir. On l'engagea donc à ordonner un voyage à Trianon , où l'on fit trouver un jeune objet armé de tous les charmes de la séduction (1) ; mais par une suite de cette fatalité aveugle qui se joue des vains projets des hommes , et confond souvent la plus haute sagesse , les efforts même de ces corrupteurs , pour perpétuer leur empire , tournerent contre eux , et la France fut sauvée.

La beauté novice , mise dans le lit du roi , receloit déjà dans son sein le germe de la petite vérole qui commençoit à se développer , et la rendit insensible , indocile même aux embrassemens du monarque. Cependant on avoit aidé le physique de sa majesté par les divers secours que l'art a imaginés pour se rendre la lu-

(1) Madame du Barry , depuis quelque temps , imitoit madame de Pompadour , et pour se reposer , autant que pour exciter son amant blessé , lui procuraient sans cesse de nouvelles jouissances.

bricité plus active , ensorte[que] , tandis qu'il pompoit en tous sens les miasmes pestilentiels de cette cruelle maladie , il s'ôtoit d'autant , par ses efforts , la vigueur nécessaire pour la soutenir ; il s'alita le lendemain et le premier projet des conseillers de la favorite fut , de retenir sa majesté à Trianon et de la circonvenir ; mais la faculté , à la tête de laquelle étoit le docteur Bordeu , médecin de la comtesse , décida autrement , et le malade fut ramené en robe de chambre à Versailles . On ne tarda pas à savoir que Louis XV avoit la petite vérole ; et la nouvelle en fut portée promptement aux extrémités du royaume ; le grand nombre s'en réjouit , d'autres envisagèrent son successeur qui n'avoit pas vingt-ans et tremblèrent . Avoient-ils tors ?

Dès le commencement de la maladie on parla de faire administrer le roi ; mais Bordeu , sachant combien cet événement pouvoit être funeste à sa maîtresse , le retarda le plus qu'il put ; il assura qu'il ne voyoit pas eucore de danger évident , et que cette annonce tuoit les trois quarts des malades . Madame du Barry profita de ce répit pour être sans cessé au chevet de son amant , qui , ignorant son état , et luxurieux jusques dans son lit de mort , lui faisoit passer ses mains blanches et délicates sur ses boutons purulens , la carressoit , bainoit sa gorge , et se livroit au autres impudicités que lui permettoit sa foiblesse .

Cette conduite dura jusqu'au cinquième jour. A cette époque le sieur de la Martiniere, toujours véridique , lui ayant avoué qu'il avoit la petite verole , le monarque se frappa , et dit dans la nuit à ceux qui l'entourroient »: *Je n'ai pas envie qu'on me fasse renouveler ici la scène de Metz ; ; qu'on dise à madame la duchesse d'Aiguillon qu'elle me fera plaisir d'emmener madame du Barry* ». Après cette douloreuse séparations , les prêtres n'eurent pas de peine à réussir pour le reste ; Louis XV fut administré le surlendemain par la Roche-Aimon , le grand aumônier , un des plus ignorans prélates du royaume , et qui savoit mieux adulter que raisonner ; et trois jours après , le 10 mai , il mourut à trois heures 20 minutes. A l'instant toute la cour se trasporta à Choisy ; il ne resta auprès du cadavre que ceux nécessaires au service : il n'y eut rien de plus pressé que de l'enlever du château ; et faute de trouver des gens de l'art assez intrépides pour remplir les formalités d'usage , il fut , au bout de deux fois vingt-quatre heures , transféré à Saint-Denis , avec une suite de quarante gardes - du - corps et de quelques pages à cheval portant des flambeaux. Le cercueil étoit dans un carosse de chasse et passoit à travers l'ouverture du devant ; son escorte fit courir le mort du même train qu'il les avoit menés si souvent durant sa vie. Enfin on jugera du regret que laissa son trépas par un bon mot qu'on attribua à un religieux de

Sainte-Genevieve. Quelqu'un le plaisantant sur le peu de vertu que venoit d'avoir la découverte de la chasse si efficace autrefois : « Eh bien, messieurs, de quoi vous plaignez vous? Est-ce qu'il n'est pas mort? ». Le jour ou le lendemain de la mort de Louis XV, le nouveau roi, qui avoit toujours eu une espece d'horreur pour la du Barry, lui fit expédier une lettre de cachet qui la releguoit à l'abbaye de Pont-aux-Dames, où, cependant, malgré son sarcasme (1) en la recevant, elle ne resta que le temps nécessaire pour convaincre qu'elle n'avoit pas les secrets de l'état.

M A D E M O I S E L L E L E F E V R E.

Le roi ayant entendu raconter l'aventure de mademoiselle le Fevre voulut la connoître, il la fit mander à Versailles et l'y retint. Cette aventure est plaisante, on me saura gré de la raconter.

M. de Caze, fils de fermier-général, étoit un maître des requêtes, amoureux fou de mademoiselle le Fevre, actrice des Italiens, femme du fier du Gazon, de la comédie françoise. Pour mieux couvrir son jeu, jouir à son aise de l'une, il avoit présenté l'autre chez son pere. On sait

(1) Un beau f.... tu regne, s'écria-t-elle, que celui qui commence par des lettres de cachet !

que cet acteur est grand farceur , même en société , et le jeune magistrat et lui , faisoient souvent des parades pour amuser la compagnie et les maîtres de la maison. On ne sait comment le sieur du Gazon s'est douté des motifs de son introduction dans la maison et du bon accueil qu'il y recevoit. La jalouse s'empara de lui , et pour avoir une preuve compiette de l'infidélité de sa moitié , un matin il s'est introduit dans l'appartement du jeune Caze , a fermé les portes , et le pistolet sur la gorge , l'a forcé de lui remettre le portrait et les lettres de mademoiselle le Fevre ; il s'en est allé après cette expédition. M. de Caze , revenu de sa frayeur , et le suivant sur l'escalier , croit à l'assassin ! au voleur ! qu'on arrête ce coquin ! du Gazon , sans s'effaroucher , ni sans précipiter ses pas , répond , d'un grand sang-froid : *A merveilles ! Bien joué ! La scène est excellente. Les domestiques y seroient pris , s'ils n'étoient accoutumés à nos farces....* Avec ces mots , il gagne la porte et laisse les valets incertains , si c'est une comédie ou non.

M A D A M E D E V I L L E M A N E .

Elle avoit trente ans quand elle plût au roi. Cette femme fut une seconde Nixon de l'Enclos. À soixante-douze ans , elle fit encore des passions. Thomas , qui , tout philosophe qu'il étoit , à beaucoup aimé les femmes , disoit souvent

que jamais personne lui avoit fait une aussi grande impression que madame de Villemane , et cependant elle avoit cinquante ans passés la premiere fois que Thomas la vit : c'est elle dont il parle dans le portrait qu'il fait d'une femme accomplie sous le nom d'Elvire. Il n'y a pas long-temps qu'elle est morte. Je la vis à l'instant qu'on alloit l'envelopper de son lin-œuil , elle étoit belle encore.

QUATRE RELIGIEUSES DU COUVENT DE BONSECOURS.

Ce monastere est l'asyle de quautité de jolies femmes que le dépit , l'amour , ou quelques passions malheureuses ont obligé à prendre le voile : on conçoit quel assemblage il en doit résulter ; c'es-à-dire , que ce monastere est le centre de la galanterie. Il y a en outre des demoiselles pensionnaires , dont les mœurs , malgré leur jeunesse , se ressentent bientôt d'une telle contagion. Mademoiselle de Blaru , extrêmement jolie , brilloit entre tant de beautés : un mousquetaire noir , très-bel homme , âgé de vingt-trois ans , alloit souvent voir , dans ce couvent , deux parentes qu'il y avoit , avec un de ses amis , qui avoit pris du goût pour une des deux. Il eut occasion de connoître , mademoiselle de Blaru , il en devint éperduement amoureux , et celle-ci , facilement d'intelligence , il se forma une partie quarrée , au moyen d'une petite maison , louée dans les environs. La plus grande

des pensionnaires , et mademoiselle de Blari^r, escaladoient le soir les murs du jardin , et se rendoient au lieu commun. On prétend que l'abbesse , amoureuse du même cavalier , conçut de la jalousie de mademoiselle de Blaru , se douta d'une intrigue secrète ; et la nuit , étant venue brusquement dans la chambre de cette demoiselle , ne la trouva point , et que s'étant rendue ensuite dans la chambre des deux cousines , n'en vit que la petite ; que l'ayant interrogée elle découvrit ce qui en étoit , fit sur-le-champ assebler la communauté , et se transporta au pied de l'échelle avec ses religieuses , pour y recevoir les deux transfuges. On se doute du coup de théâtre qui en résulta. L'aventure fut racontée au roi , et un jour il prit envie à sa majesté d'entrer dans le couvent de Bonsecours , il y trouva quatre religieuses fort à son gré , qui furent admises , dès le lendemain dans les parties du Parc au Cerf.

LA COMTESSE DE SADES.

La maniere dont Louis XV s'y prit pour vaincre la résistance de la comtesse de Sades , prouvent que ce monarque n'étoit pas très-difficile sur le choix des expédiens. Un jour qu'il étoit allé à Chanteloup , il resta à souper et à coucher , et dans le dessert , il avoit glissé des pastilles au chocolat , si excellentes , que presque tous les convives en mangèrent une assez grande quantité ,

quantité, le roi y avoit amalgamé des mouches cantharides. On connoit la vertu de ce médicament : elle s'est trouyée telle que tout ceux qui en avoient mangé, brûlant d'une ardeur impudique, se livrerent à tous les excès auxquels portent la fureur la plus amoureuse. Après soupé on dansa ; le bal dégénéra bientôt en une de ces assemblées licentieuses si renommées parmi les Romains : les femmes les plus chastes ne purent résister à la fureur utérine qui les travailloit. Madame de Sades fut du nombre, et Louis XV en jouit. Plusieurs personnes moururent des excès auxquelles elles se livrerent dans leur priapisme effroyable, et d'autres en fureut très-incommodes.

LA COMTESSE D'EGMONT.

Fille du maréchal de Richelieu, et qui à ce titre avoit droit de prétendre de figurer parmi les divinités du Parc au Cerf. Mais cela ne fut par de longue durée. Un attrait invincible pour le plaisir abrégea les jours de cette femme voluptueuse qui mourut à vingt-trois ans.

INTENDANS.

Un favori de Louis XVI, qui lui faisoit part du chagrin qu'il ressentoit de ne pouvoir rendre ses peuples heureux, lui disoit un jour : » Sire, vous n'avez de ressource qu'en choisissant un

T

chancelier ou un garde des sceaux, hommes de génie et d'activité, car ce sont eux qui font le bien ou le mal par la maniere dont ils composent les tribunaux. --- Soit, mais comment connître à fond les sujets avant que de leur permettre d'acquérir ? --- C'est d'annoncer que doresnavant, lorsqu'un homme aura du talent et de la probité, fut-il même sans naissance, on lui donnera une charge s'il n'a point le moyen de s'en revêtir, et sur-tout que les maîtres des requêtes, qui cassent les arrêts de la grande chambre, auront plus de dix-huit ans ayant d'entrer au conseil. --- Comment dix-huit ans ? --- La déclaration de 1683 en exigeoit trente, dont six d'exercice dans un tribunal souverain. --- *Hue de Miomesnil.....* --- Il fait comme ses prédécesseurs, il les reçoit à tout âge et sans exercice. --- Je sais que Fouillon et le jeune Amelot n'ont jamais été qu'au châtelet, qui n'est rien moins composé comme il pourroit l'être ; mais Caze ? --- A fait six mois de cour des aides à Montpellier, et sans sa mère qui a couché avec le couperossé Montbarrey, etc. etc --- Soit, mais..... --- Ah ! Sire, c'est bien peu de chose qu'un intendant qui se laisse pelotter dans le foyer de la comédie italienne par Dugazon dont il lutinoit la femme ! --- C'est-à-dire, à vous entendre, que je n'ai guere d'intendans capables d'administrer ? --- Je prouverai à votre majesté, quand elle le jugera à propos, que presque tous ont l'esprit tortu, ou une inap pli

cation , une légereté , une présomption , une insolence , des idées gauches , pires qu'une nullité absolue ; d'ailleurs , le moyen que cela ne soit pas lorsqu'on voit recevoir des enfans de traitans , des maçons , des trésoriers ? -- Je conviens que j'ai consenti , à la vérité malgré moi , à la nommination de Douet , de la Boullaye , à Auch , qui vivoit avec la Pélin , étoit le jouet de de la Guimare , et ne sait pas lire ; à celle de Meulan d'Albois , beau-frere de Sartine , et que toute la Rochelle regarde comme un véritable brute ; et à celles de Dupré de Saint - Maur , absolument incapable de manier un parlement aussi difficile que celui de Bordeaux ; et de Dufour , que Necker a envoyé à Bourges..... --- Dufour ? est un mangeur d'images , un franc hypocrite ! --- Il est vrai qu'on m'a assuré qu'il disoit un peu trop souvent l'office de la vierge et les petites heures.... --- De Brou , qui est à Dijon , n'a été que six mois au conseil ; d'ailleurs , Richisme , beau-fils et petit-fils d'un garde des sceaux par interim : il méprise et sa place et l'état . --- La Galaiziere , à Strasbourg ? --- Ah ! Sire , ne parlez point de ce présomptueux ! Choiseuil , dont il étoit la créature , l'avoit désigné en 1767 contrôleur-général : heureusement pour la France , nous en avons été quitte pour la peur.... --- Dupont à Metz ? --- C'est un imbécille , dont le seule mérite est d'avoir une femme qui joue sur le théâtre de madame de Montesson . --- La Porte ? Plane à Nancy par la protection

et le secours du maréchal de Muy ! --- Il est jeune , j'en conviens ; mais Stainville et madame de Coislin le formeront . Que dites-vous de l'élegant Calonne à Lille ? Il enrage de ne pas être ministre des finances . --- Il est trop fripon et trop prodigue ; il me forceroit à convoquer les états-généraux ; et Dieu seul pent savoir ce que deviendroient mon autorité absolue , les richesses du clergé et les priviléges de la noblesse , si par hasard le peuple , lassé des fers qui l'écrasent depuis long-temps , s'avisoit d'anéantir les prisons d'état , de demander une constitution , d'exiger l'égalité des contributions , de vouloir que mes ministres soient responsables de leur administration , d'abolir toutes les pensions énormes du livre rouge , de réduire celles des grands , d'empêcher la réunion des bénéfices sur une seule tête , de modérer le nombre des maisons religieuses de l'un et de l'autre sexe , de se créer en assemblée nationale , d'arborer une cocarde particulière , et de former une armée assez nombreuse pour écraser ma maison militaire , même toutes les troupes de ligne , qui sont si utiles lorsque j'ai besoin d'elles pour le soutien de mes droits , quel que soit le nom que je veuille leur donner !..... Mais que direz-vous de Sensac ? --- Il est aimable , il a de l'esprit....
— Oui , mais encore plus d'ambition ! — Daignez donc Sire , en ce cas , ajouter qu'il aime son plaisir , et qu'il préférera une jolie épigramme , qu'il aura faite pour madame de Tessé , à tous

les intérêts présens et futurs de l'intendance de Valenciennes? — *Je ne connois pas trop Esmangard?* — Il est fils d'un valet de chambre du palais royal. Voué à Maupeou pour décomposer durement le parlement de Bordeaux, on l'a chassé ignomineusement de cette ville en 1774, parce qu'il s'arrogeoit des droits qui ne lui appartenioient pas, et qu'on étoit trop piqué de son arrogance. — *Sa mere Esmangard est pourtant la favorite de madame de Chartres qui la protège à tort et à travers?* — A la bonne heure; mais s'il n'a rien fait dans sa premiere intendance pendant quatre ans, que peut-il faire à Caen? Eh! de Crosne, à Rouen? — C'est un bredouilleur, plat et ennuyeux personnage, qui a fait sa réputation, par le rapport de l'infortuné Calas, dont le chargea Choiseuil. — *J'ai pourtant des vues sur lui?* — Il pourra se soutenir à la police de la capitale, tant que la multitude ne formera point d'insurrection, et qu'elle aura du pain, de la viande et du bois en abondance, et à meilleur compte qu'ils ne sont présentement; mais je doute fort qu'il acquiert jamais assez pour devenir ministre, quoiqu'il ait épousé la fille de la Michaudiere, et qu'il soit abhorré du parlement de Rouen où il est conspué.... — Eh! l'ami Julien, ancien chef du conseil du comte d'Eu, et beau-frere de Vomot, à qui je n'ai donné Alençon que parce qu'il a fallu faire le chemin du château du Bourg....? — C'est une mâchoire terrible; il n'a jamais rapporté au con-

seil , chose peu surprenante , puisqu'on l'a fait maître des requêtes après qu'il a été intendant.

--- *La Bove* ? --- Est un enfant pour la Bretagne qui demanderoit un des hommes les plus forts dans toutes les parties. --- *Mutigney à Amiens* ?

--- Est le plus pauvre individu qui ait jamais obtenu la belle provincce de Picardie. --- *C'est un protégé de Duras* ? --- Soit ; mais quand il seroit même parent de d'Aguesseau , doyen du conseil , il n'en est pas moins incapable. --- *Pelletier de Morfontaine* ? --- C'est un fol ; inutile de s'y arrêter. *D'Orfeuil à Chdlons* ? - - Seroit plus propre à manger du foin que ses chevaux , qui ont au moins un certain instinct ; cependant la Champagne ne seroit pas indifférente entre les mains d'un homme de mérite ; mais un Rouillé d'Orfeuil , parent du ministre , se croit pour cela seul , né avec des talens.

--- *La Curée* ? --- Est une buze , qui ne mérite pas la Franche Comté , qui est une province presqu'abandonnée depuis l'époque où Serilly , génie supérieur , la quitta en 1759 , pour aller à l'intendance de Strasbourg , y faire périr de chagrin le malheureux préteur Klinglin , que Machault abhorroit. --- Quant à Moutauban , je sais que le neveu de Terrai , placé à vingt ans , par égard pour son oncle , ignore complètement toutes choses. --- De Gourgues , son prédécesseur ne valoit gueres mieux. --- Eh ! le cher Flesselles ? --- Voué , corps et biens , à d'Aiguillon , sans autre ressource qu'en ce der-

nier , et de plus , taré par l'affaire de la Chalais , il n'a songé , à Lyon , à faire oublier ses trigauderies que par un faste excessif , marche absolument contraire à celle qu'il eût dû tenir dans une ville de pure manufacture , où il faudroit donner l'exemple de la plus sévere économie . --- *Il desire l'épineuse place de prévôt des marchands de Paris ?* --- Tant pis ; car je crains fort que le peuple ne s'exalte tôt ou tard , et ne lui fasse payer cher le mépris qu'il a pour lui . --- *Eh ! Marcheval , à Grenoble , qui a eu le talent de se faire détester du parlement ?* --- Sujet mince , infatué de sa parenté par sa mere , qui n'est pourtant issue que d'un marchand de drap . --- *Ils ont cependant autant de fierté que s'ils étoient Rohan ou Montmorenci ?* --- Aussi se font-ils hautement tourner en ridicule , et par-là le Dauphiné , grande , belle , vaste province , est négligée depuis plus de trente ans , parce que la Porte , pere , ne valoit pas plus que Pajot et Berthier de Sauvigny . --- *La Tour de Glenée...?* Il est conduit par sa femme , sœur de d'Aligre . --- *Je la connois , elle a infinité d'esprit . Quant à Raymond de Saint-Sauveur....?* --- Ah ! Sire , c'es un des plus grands coquins qu'il y ait jamais eus à Perpignan . Lieutenant-général de la table de marbre , il commença par tromper son beau-pere , Américain , en insérant dans la procuration , qu'il étoit --- *Lieutenant-général de mes armées ?* --- Précisément . --- Ah , le scélérat ! --- Il ne tarda pas

à en être puni, heureusement. --- *Puni ! je ne vois pas trop cela, car enfin un écrouelleux, une figure de crucifix qui épouse une femme charmante?...* --- Soit. Mais votre majesté compte-t-elle pour rien certaine incommodité, que l'on nomme à la cour, et parmi le monde comme il faut, *rhume ecclésiastique*, qui fut la source de tant de débats, de tant de plaidoyers, de sa séparation de biens; enfin au conseil où il s'étoit fait maître des requêtes ? *Non, mais il y a toujours gagné beaucoup, puisque Terrai lui a procuré un bon traitement dans cette affaire.* D'ailleurs il faut qu'il ait des talens, puisque *Thierry a fait forcer la main à Montbarrey en 1778 ?* Sont-ce, Sire, ceux qu'il a témoignés, lorsqu'il est devenu économiste forcené sous Turgot, et son plus cruel antagoniste sous Necker, ce calculateur si habile, quand il ne faut qu'emprunter? — *Vous direz ce que vous voudrez, mais il passe pour laborieux, intelligent, plein de vues?* — Il est vrai, mais il est aussi très-peu de roués de cette espèce ! *Eh ! Diane, de Limoges ?* — Excellent sujet, honnête homme, ami intime de Saint-Priest; mais lourd et d'un travail difficile. Rempli de bons principes d'administration, il sera bon conseiller d'état; il ne lui manque que de s'occuper d'industrie, du commerce, des arts et des manufactures, parties essentielles d'un Intendant. — *Eh ! Floissac, à Poitiers ?* — Vieux routinier, vieux

principes , vieilles idéess. — *Ducluzel , à Tours ?*

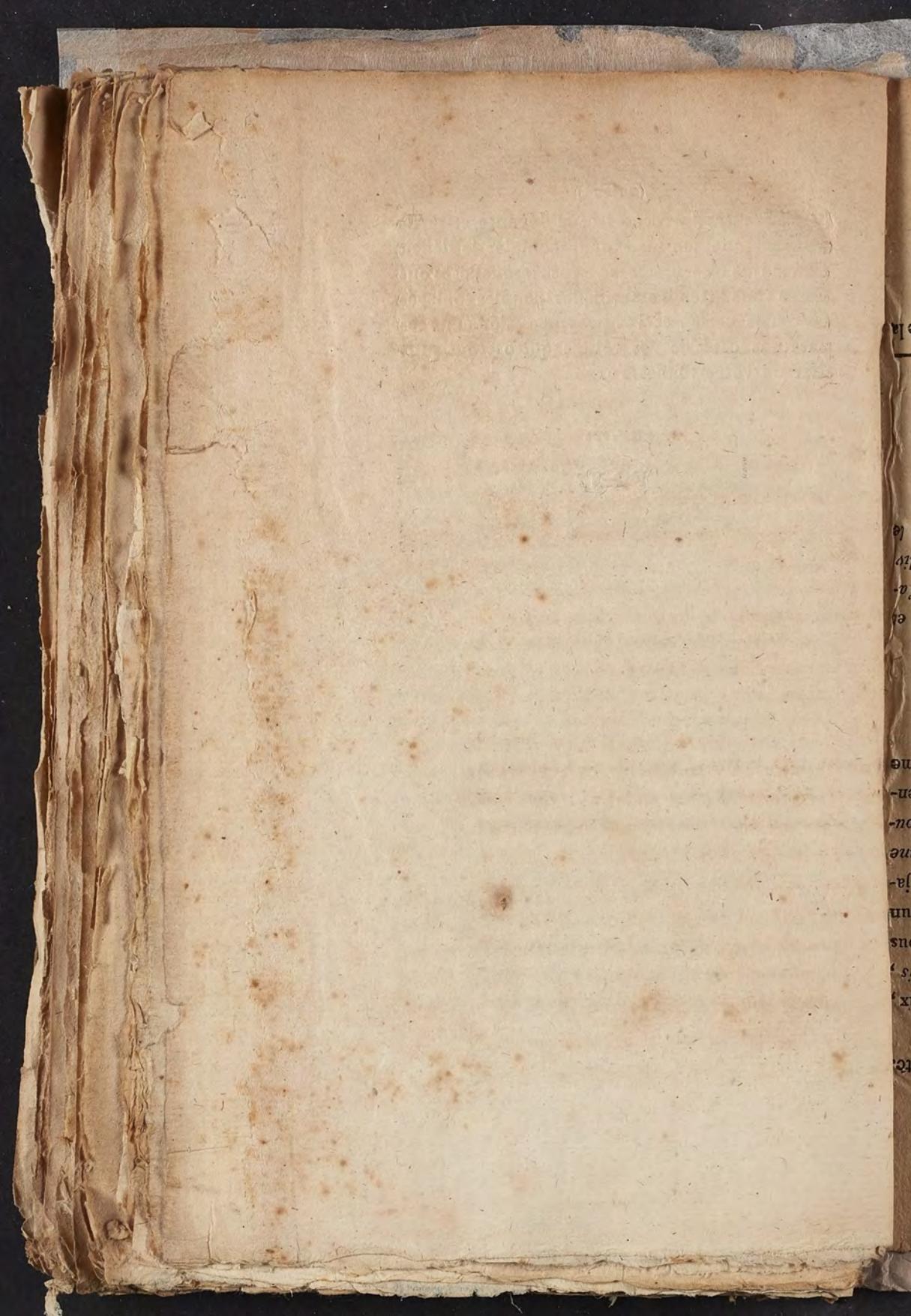
— Fort riche , et fort dissipé ; d'ailleurs secrétaire de Choiseul. — *Cypierre , à Orléans.* — Vraie machoire. — *Gueau , à Moulins ?* — A hérité du nom de son pere , célèbre avocat , mais du nom de son mérite. Vermisseau né du cul du bas palais , cet intendant est encrouté des antiquès vétilles des formes , et se croit plus noble qu'Adam parce que son cousin Laverdy l'a porté à tout pendant qu'il étoit en place , que le gros bourgeois de Boynes , pour faire sa cour à ce ministre , l'a fait son confident , que Marville l'a chargé du contentieux des économats ; et que l'intriguant évêque d'Auxerre s'en est servi , par le canal de Madame , auprès de M. de Maurepas pour terminer son affaire des *calleges* , en novembre 1776 , époque où Cicé , qui ira loin , s'il vit , méritoit d'être décrété , et alloit l'être par le parlement de Paris. Guéau est insolent à Moulins , comme il l'étoit dans la capitale , inaccessible et dur aux pauvres gens , comme il l'étoit , à Reverseaux , à ses vassaux contre lesquels il a plaidé et perdu. Ce n'est pas néanmoins que cet intendant soit sans talens , au contraire , il a celui du contentieux ; habile paperasseur , il falloit le laisser au parlement , où il auroit brillé dans la rue Regratiere , isle Saint-Louis , après avoir jugé dans les replis tortueux du palais : mais faire de cette figure de singe un administrateur , et le préférer à ses anciens parce

que Cicé l'a prôné pour ses intérêts , à l'épouse du premier ministre , c'est une horreur. Il en est de même de Chazerot , pareut de d'Ormesson , qui , de premier président de la cour des aides de Clermont , fut appelé pour administrer la province dans laquelle il n'avoit toute sa vie été que simple jugeur , impossibilité physique , donc qu'il fasse le bien en Auvergne. Il est inutile de finir par Berthier , intendant de Paris et surintendant de la maison de la reine ; il est trop près du soleil , trop favorablement traité , pour qu'on ne le connaisse point capable de tout . — *Son renvoi malgré son entier dévouement à la cour , avoit pourtant été demandé en 1776 , par Turgot , lorsque ce dernier fut remercié ?* — C'eut peut- être été un bonheur , car je redoute pour lui la sottise qu'il a faite en s'alliant avec Foulon . — *Foulon ? Ah ! ne me parlez pas d'un scélérat qui a eu l'ame assez noire pour dire à des malheureux qui se plaignoient de la cherté et de la rareté des comestibles : « mangez du foin , canailles , c'est encore trop bon pour vous ».* — Ainsi voyez , Sire , ce que vous avez à espérer d'une administration aussi mal montée , si vous ne faites pas un effort sur vous-même pour amener les parlemens , le clergé , la noblesse , vos ministres même à la nécessité de vous supplier d'assembler les notables de vos états , afin qu'ils déterminent exactement les droits de l'homme , si méconnus sur toute la surface du globe , qu'ils rétablissent

(187)

l'égalité entre la recette et la dépense et qu'ils trouvent quelque biais pour combler le déficit énorme de vos finances , sans lesquelles vous devez vous attendre à voir les peuples soulevés de toutes parts , et vos provinces démembrées par tous ceux de vos voisins qui oseront profiter de votre foiblesse ».

F I N.



(Voyez le no 168 de notre journal).

flatteur du sieur Clément de Grivy, etc. etc.

(8)

Le bruit court dans Paris, que le courageux
M. Loustonat, auteur des Révolutions de Paris,
prévenus les petits Désavoués du culte-sac qu'un
écrivain tel que M. Loustonat ne meurt ja-
mais. C'est un hître, dont on tranche une
tête pour en engranter cent, les amis des Mo-
tins, Noël, Mercier nous restent; et Lyon n'en-
ferme pas tous ces hommes dans la même
coupe.

A V I S.

De l'imprimerie de J. BIGOT, rue de la
Huchette, N. 20.

